

Chapitre 1

Prendre un bon départ : le passage de l'école à la vie active dans les pays de l'OCDE

Ce chapitre offre dans un premier temps une vue d'ensemble des résultats des jeunes sur le marché du travail au cours des dix dernières années. Il présente ensuite des données sur la sensibilité du chômage des adolescents et des jeunes adultes à la conjoncture économique ainsi que sur le rôle croissant des emplois temporaires et à temps partiel en tant que voies d'accès au marché du travail. Après l'étude de plusieurs indicateurs décrivant la durée et les modalités du passage de la formation initiale à la vie active, la qualité de l'emploi des jeunes sera analysée, et l'on cherchera notamment à déterminer dans quelle mesure les emplois temporaires et faiblement rémunérés servent de tremplin vers des postes plus intéressants. Enfin, on mettra en évidence les difficultés que certains jeunes récemment sortis du système éducatif éprouvent à sortir d'une situation de non-emploi, en particulier ceux qui n'ont pas achevé leurs études secondaires, et ce, malgré la fluidité globale du marché du travail des jeunes.

Introduction

Ce chapitre présente une analyse descriptive de la situation des jeunes sur le marché du travail dans les pays de l'OCDE. Il actualise les analyses menées dans des éditions précédentes des *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* (OCDE, 1996a, 1998) et des travaux récents de l'OCDE (Quintini et Martin, 2006). Plusieurs questions nouvelles sont également abordées et le chapitre contient en particulier une analyse comparative internationale de la durée et des modalités du passage de l'école à la vie active, ainsi que de leur évolution au cours de la décennie écoulée, analyse qui s'appuie sur des données transversales et longitudinales pour de nombreux pays¹.

Le moment est venu de se pencher sur le processus du passage de l'école à la vie active et sur la façon dont ce processus influence le devenir des jeunes sur le plan de l'emploi, et ce, pour deux raisons principales. Premièrement, on constate toujours avec inquiétude que de nombreux jeunes ont du mal à prendre solidement pied sur le marché du travail et à progresser dans leur carrière, malgré une amélioration de la situation du marché du travail pour les jeunes dans de nombreux pays de l'OCDE au cours de la dernière décennie (OCDE, 2006). Le caractère incertain de la situation macroéconomique actuelle ajoute à cette inquiétude car l'expérience montre que les possibilités qui s'offrent aux jeunes en termes d'emploi dépendent très largement de la conjoncture. Deuxièmement, les jeunes risquent d'être touchés de façon disproportionnée – pour le meilleur ou pour le pire – par un certain nombre de phénomènes démographiques, économiques et sociaux qui sont en train de transformer la physionomie du marché du travail dans les pays de l'OCDE.

Ce chapitre est structuré de la manière suivante. La première section donne un aperçu général des résultats des jeunes sur le marché du travail au cours des dix dernières années. L'évolution de la taille relative et du niveau d'instruction des nouvelles cohortes qui atteignent l'âge actif est examinée, de même que la sensibilité des taux d'emploi et de chômage de différents groupes d'âge aux fluctuations de la conjoncture. Il sera ensuite question des caractéristiques du passage de l'école au travail et de l'impact à moyen terme de la transition initiale sur le devenir professionnel des jeunes. Cette transition peut être rapide ou longue et revêtir des formes très différentes selon les catégories de jeunes et les pays de l'OCDE. Par conséquent, l'analyse porte essentiellement sur la situation au regard de l'emploi et la qualité de l'emploi compte tenu du temps écoulé depuis la sortie du système éducatif (expérience potentielle sur le marché du travail) plutôt que de l'âge. Parallèlement à des tableaux descriptifs des résultats des jeunes sur le marché du travail en fonction de l'expérience, sont exposés dans la seconde section différents types d'estimations concernant la durée moyenne de la transition entre l'école et la vie active, l'accent étant mis à la fois sur le caractère complexe de cette notion et sur les difficultés statistiques qu'il faut résoudre pour pouvoir effectuer des comparaisons internationales. Enfin, la troisième section propose une analyse de la stabilité de l'emploi et de l'évolution de la qualité de l'emploi dans le cas des jeunes récemment sortis du système éducatif qui s'engagent dans la vie active².

Principaux résultats

- Les caractéristiques de l'offre de main-d'œuvre que représentent les jeunes sortis du système éducatif ont évolué au cours de la dernière décennie. Dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE, la part du groupe d'âge des 15-24 ans dans la population en âge de travailler a diminué, souvent de façon assez marquée. Si les travailleurs d'âges différents ne sont pas parfaitement interchangeables dans la production, la taille relativement restreinte des cohortes de jeunes les plus récentes devrait néanmoins constituer pour ces derniers un avantage sur le marché du travail. Autre atout potentiel que les jeunes possèdent aujourd'hui sur le plan de l'emploi : ils sont plus instruits en moyenne que les cohortes précédentes. De plus, malgré l'élévation du niveau de formation des jeunes, la prime salariale par niveau d'études s'est accrue au cours des dix dernières années dans la majorité des pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles.
- Le taux d'emploi des jeunes (15-24 ans) a diminué dans la majorité des pays de l'OCDE au cours de la dernière décennie, mais cette évolution tient à la progression des taux de scolarisation, et non à une détérioration des débouchés qui s'offrent à eux sur le marché du travail. Le taux de chômage des jeunes a en fait baissé dans la plupart des pays, tout comme le taux, plus global, de jeunes qui ne sont pas scolarisés et n'ont pas d'emploi, ce qui laisse supposer qu'il est devenu un peu plus facile pour les jeunes demandeurs d'emploi de trouver un travail ces dix dernières années. Confirmation en est donnée par le fait que les jeunes sont moins nombreux à connaître une période prolongée de chômage dans la majorité des pays de l'OCDE, tant en termes absolus que par rapport aux adultes.
- Dans la plupart des pays de l'OCDE, la proportion de jeunes occupant des emplois à temps partiel ou temporaires a augmenté au cours des dix années passées. La progression du travail temporaire chez les jeunes a été analogue à celle qui a été observée pour les travailleurs adultes, mais le travail à temps partiel s'est en revanche accru de façon disproportionnée dans le cas des premiers. S'agissant des jeunes ayant une activité à plein-temps, la part de ceux qui perçoivent une rémunération inférieure à deux tiers du salaire médian a généralement diminué au cours de la dernière décennie, tant en termes absolus que par rapport aux adultes. Il convient toutefois d'appréhender cette amélioration dans le contexte de la progression de l'emploi à temps partiel chez les jeunes.
- Les taux de chômage des jeunes sont plus sensibles à la conjoncture économique que ceux des adultes, et cette grande sensibilité tend à diminuer progressivement avec l'âge. La sensibilité relative des taux d'emploi des jeunes à la conjoncture est plus contrastée, probablement parce que, selon les pays de l'OCDE, la situation du marché du travail exerce une influence différente sur la décision de poursuivre ses études ou d'entrer sur le marché du travail.
- On relève de grandes différences entre les catégories de jeunes et entre les pays quant au temps que mettent les taux d'emploi des jeunes pour rejoindre ceux des personnes d'âge très actif (représentées ici par le groupe des 30-49 ans). Les possibilités d'emploi sont beaucoup plus faibles pour les jeunes ayant quitté l'école prématurément, c'est-à-dire avant d'avoir achevé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, que pour ceux qui ont été plus loin dans leurs études, et les taux d'emploi des premiers mettent plus longtemps à rattraper ceux des travailleurs d'âge très actif. Ce constat donne à penser que l'absence de qualifications pèse sur la possibilité de bénéficier de

propositions d'emploi, en particulier pour les jeunes qui n'ont que peu ou pas d'expérience professionnelle. Toutefois, il existe aussi un effet lié à l'âge qui fait baisser les taux d'accès au premier emploi des jeunes qui quittent l'école prématurément, dont beaucoup sont des adolescents vivant avec leurs parents, et qui peuvent de ce fait reporter de plusieurs années leur entrée dans la vie active. Les taux d'emploi des hommes et des femmes sont très semblables durant l'année qui suit la sortie du système éducatif mais, par la suite, celui des hommes progresse plus fortement et plus régulièrement. On constate en effet que dans un très grand nombre de pays de l'OCDE, les taux d'emploi des femmes commencent par augmenter pendant plusieurs années et se mettent ensuite à diminuer lorsqu'elles deviennent mères.

- La durée moyenne de la transition entre l'école et la vie active est un indicateur *a priori* intéressant de la facilité avec laquelle les jeunes s'insèrent dans l'emploi, mais elle soulève dans la pratique des problèmes de mesure complexes, surtout pour la comparaison internationale :
 - ❖ Les estimations les plus couramment utilisées sont fondées sur la situation au regard de l'activité par âge simple et peuvent être élaborées à l'aide des statistiques usuelles sur la population active. En règle générale, pour calculer la durée du passage de l'école au travail, on détermine la différence entre l'âge médian d'entrée en activité et l'âge médian de sortie du système éducatif (c'est-à-dire entre l'âge auquel le rapport emploi/population atteint 50 % et l'âge auquel 50 % de la cohorte ont achevé leur formation initiale). Les chiffres obtenus vont de moins d'un an pour l'Autriche et la Suisse à cinq ans ou plus pour le Danemark, la Finlande et la Suède.
 - ❖ Si les indicateurs fondés sur des cohortes sont utiles pour avoir une idée du temps que dure, chez un grand nombre de jeunes, le passage de l'école à la vie active, ils ne fournissent pas une estimation fiable de la durée moyenne de cette transition au niveau individuel (c'est-à-dire du temps qui s'écoule en moyenne entre le moment où un jeune achève sa formation initiale et celui où il accède à son premier emploi).
 - ❖ En principe, il conviendrait d'utiliser des données longitudinales (panel) pour calculer la durée de la transition au niveau individuel. Malgré une possibilité de surestimation due à la difficulté qu'il y a à déceler l'exercice d'activités de courte durée dans les données de panel analysées ici, ces estimations sur le plan individuel sont généralement beaucoup plus faibles que celles qui sont fondées sur des cohortes et le classement des pays qui en résulte est aussi très différent. Par exemple, la durée de transition moyenne estimée en Finlande est aujourd'hui de moins d'un an, c'est-à-dire bien moins que les estimations fondées sur des cohortes et que la valeur moyenne pour l'UE15. Les données de panel manquent pour de nombreux pays, mais il est possible d'établir des estimations (légèrement moins précises) de la durée moyenne du passage de l'école à la vie active au niveau individuel à l'aide de données transversales, plus facilement disponibles.
- L'obtention du premier emploi constitue pour beaucoup de jeunes une étape importante vers l'accès à un emploi permanent, mais on observe des différences non négligeables entre les catégories d'individus et les pays. Dans certains pays de l'Union européenne et en Corée, les jeunes ayant un faible niveau d'instruction mettent plus de temps à trouver un emploi permanent que ceux qui ont fait davantage d'études, alors qu'en Australie, les caractéristiques de la transition sont semblables quel que soit le niveau de formation. Les jeunes Coréennes ont davantage de difficulté que leurs homologues masculins à

accéder à un emploi permanent, tandis qu'en Australie et dans certains pays de l'Union européenne, les jeunes femmes ont autant de chances que les jeunes hommes de trouver un emploi permanent dans les cinq années qui suivent l'obtention de leur premier emploi.

- L'emploi temporaire constitue désormais une voie d'accès importante au marché du travail pour les jeunes de bon nombre de pays d'Europe ainsi que du Canada et du Japon, le travail à temps partiel étant plus fréquent chez les jeunes des Pays-Bas, des pays nordiques et des pays anglophones. Dans la plupart des cas, les emplois faiblement rémunérés et temporaires servent de marchepied vers des activités mieux payées et plus stables pour les jeunes qui débudent dans la vie active. Toutefois, une minorité d'entre eux restent piégés dans des emplois mal rétribués et/ou temporaires.
- Les jeunes qui ne sont pas scolarisés et n'ont pas d'emploi peuvent avoir des difficultés à accéder à un emploi stable. Lorsque l'on examine leur parcours au fil du temps, on constate qu'ils passent plus de trois des cinq années postérieures à leur sortie du système éducatif en situation de non-emploi dans dix des 13 pays pour lesquels il a été possible de reconstituer le cheminement de ces jeunes à l'aide de données longitudinales. Parmi les jeunes non scolarisés et n'occupant pas d'emploi qui ont été suivis pendant cinq ans, 20 % de ceux qui ont eu un emploi durant la deuxième année ont subi un ou plusieurs autres épisodes de non-emploi au cours des trois années restantes dans huit des 13 pays examinés. Autre fait qui témoigne de l'importance des épisodes répétés de non-emploi : 60 % des jeunes sortis de l'école qui n'ont été dans un premier temps ni scolarisés ni pourvus d'un emploi ont connu au moins deux autres épisodes analogues ou plus au cours des quatre années suivantes.

1. Les performances, selon l'âge, sur le plan de l'emploi

1.1. L'évolution de la situation des jeunes sur le marché du travail depuis dix ans

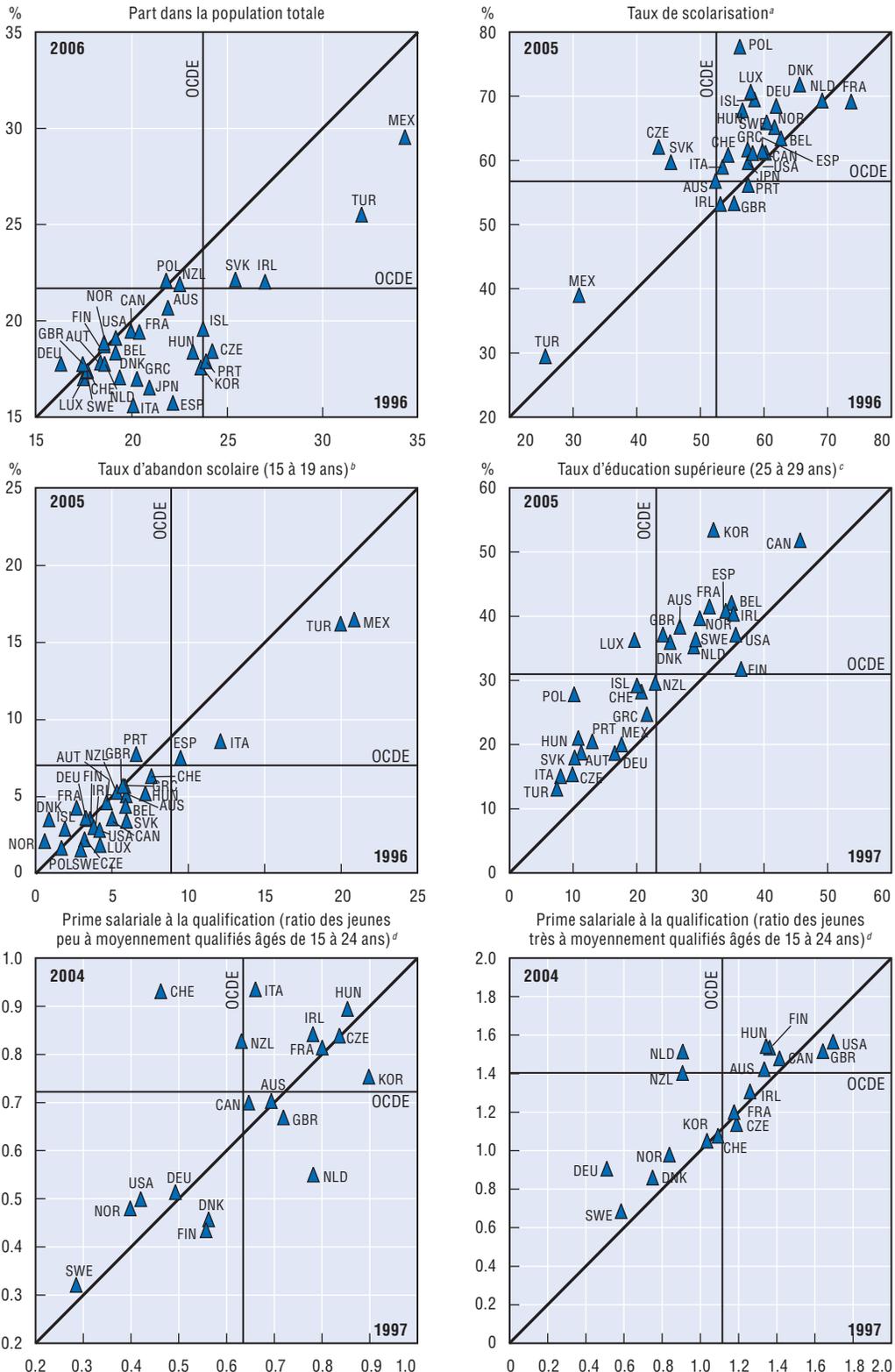
Caractéristiques de l'offre de main-d'œuvre des jeunes

La section A du graphique 1.1 présente une vue d'ensemble de l'évolution des caractéristiques de l'offre de main-d'œuvre des jeunes au cours de la dernière décennie³. Dans pratiquement tous les pays de l'OCDE, la part du groupe des 15-24 ans a reculé, souvent assez fortement, et cela, même dans des pays affichant une pyramide des âges relativement jeune, comme le Mexique et la Turquie. Si des travailleurs d'âges différents ne sont pas parfaitement interchangeables dans la production, la taille relativement restreinte des cohortes de jeunes les plus récentes devrait néanmoins constituer pour ces derniers un avantage sur le marché du travail.

Autre atout potentiel que les jeunes possèdent aujourd'hui sur le plan de l'emploi : ils sont plus instruits que les cohortes précédentes. Cette évolution se traduit par des taux de scolarisation des jeunes de 15 à 24 ans en augmentation et des taux d'abandon des 15-19 ans en recul, mais aussi et surtout par la hausse du pourcentage de jeunes adultes diplômés du supérieur dans la plupart des pays de l'OCDE (graphique 1.1, section A). Les retombées économiques de l'instruction demeurent élevées, la prime salariale par niveau d'études s'est en effet accrue entre 1996 et 2006 dans nombre des pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles. Cela reste vrai, que la prime salariale par niveau d'instruction soit évaluée au regard des avantages dont bénéficient les diplômés du deuxième cycle du secondaire comme de ceux dont jouissent les diplômés de l'enseignement supérieur.

Graphique 1.1. La situation des jeunes (de 15 à 24 ans) sur le marché du travail, 1996 et 2006

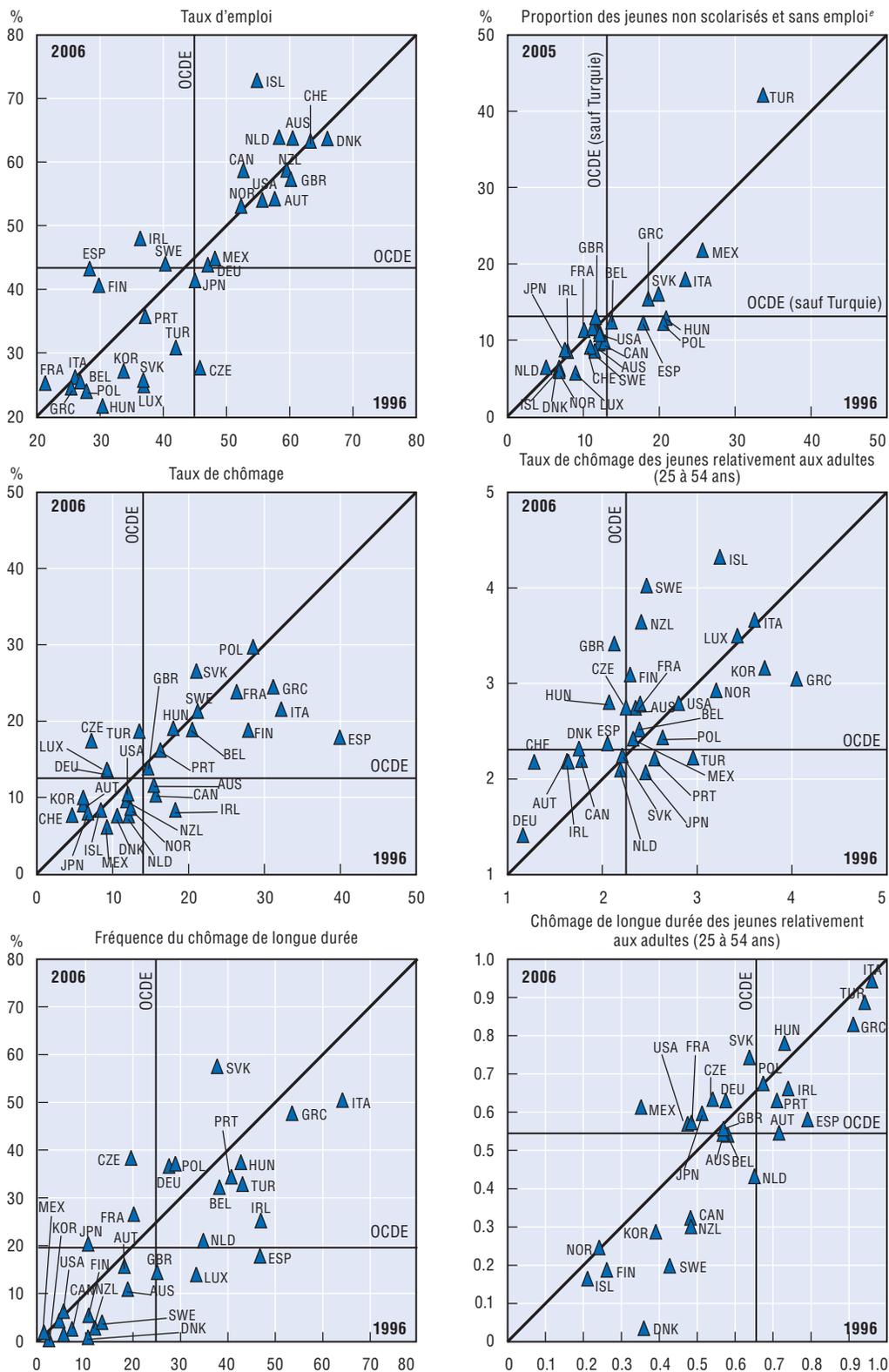
Section A. Indicateurs de l'offre de travail des jeunes



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/350525045867>

Graphique 1.1. La situation des jeunes (de 15 à 24 ans) sur le marché du travail, 1996 et 2006 (suite)

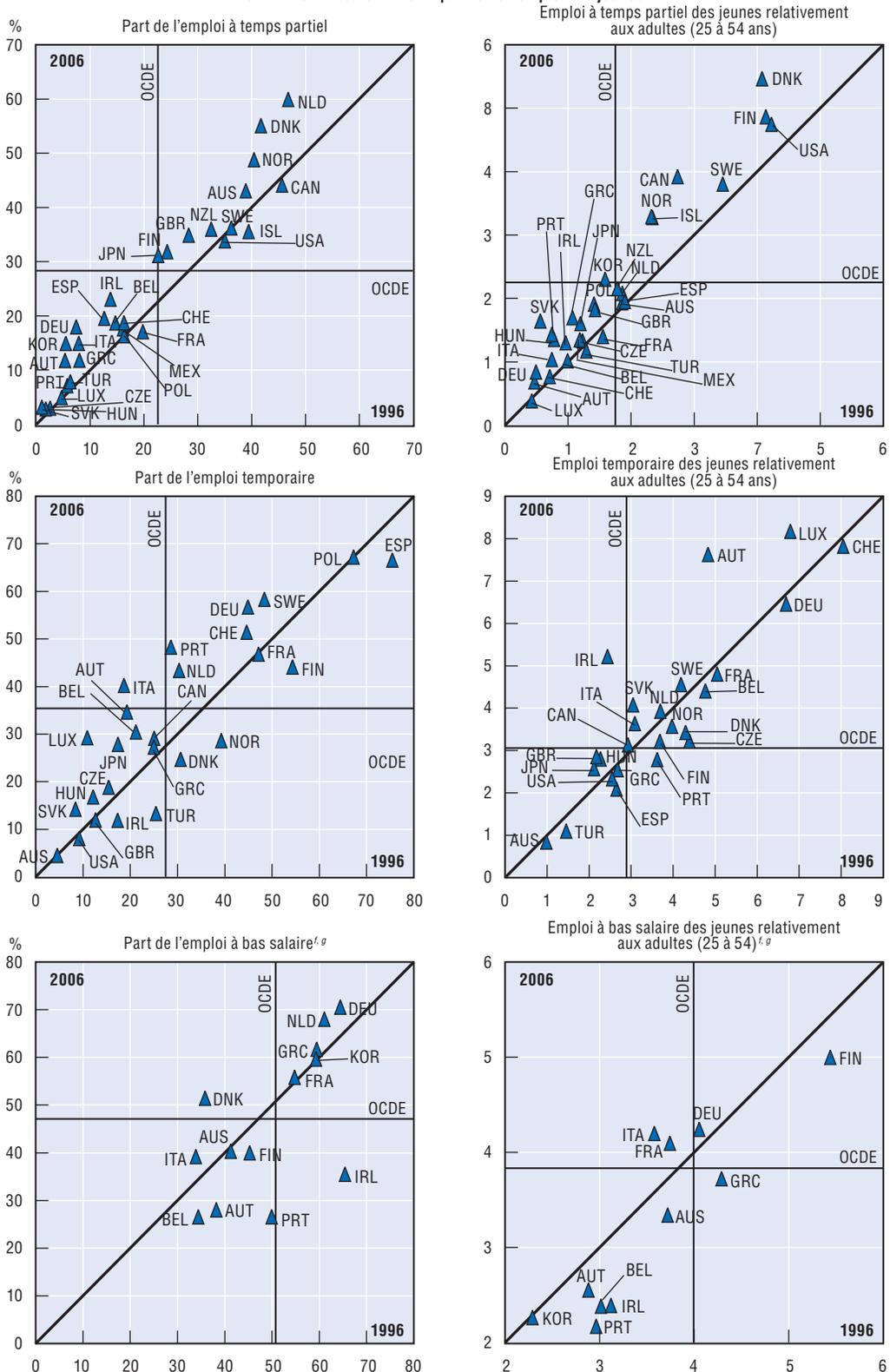
Section B. Indicateurs du statut d'activité des jeunes



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/350525045867>

Graphique 1.1. La situation des jeunes (de 15 à 24 ans) sur le marché du travail, 1996 et 2006 (suite)

Section C. Indicateurs de la qualité de l'emploi des jeunes



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/350525045867>

Graphique 1.1. La situation des jeunes (de 15 à 24 ans) sur le marché du travail, 1996 et 2006 (suite)

- a) 1997 pour l'Allemagne et les Pays-Bas; 1998 pour l'Italie; 1999 pour l'Irlande; 2000 pour le Royaume-Uni; et 2004 pour le Mexique au lieu de 1996.
- b) 1997 pour l'Australie; 1998 pour l'Italie; 1999 pour l'Allemagne et l'Irlande; et 2004 pour le Mexique au lieu de 1996.
- c) 1998-2005 pour le Danemark, l'Italie, les Pays-Bas et le Portugal; et 1999-2005 pour le Luxembourg.
- d) Les données sur les salaires par niveau d'instruction se rapportent à : 1996 pour la Finlande et les Pays-Bas, 1998 pour la Corée et l'Italie au lieu de 1997; et 2001 pour l'Australie, 2002 pour l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas et 2003 pour la Belgique, le Canada, le Danemark, la Finlande, la Norvège et la Suède au lieu de 2004.
- e) 1997 pour les Pays-Bas; 1998 pour l'Italie; 1999 pour l'Allemagne et l'Irlande; et 2004 pour le Mexique au lieu de 1996.
- f) Travailleurs à temps plein uniquement. Les travailleurs sont considérés comme étant faiblement rémunérés s'ils perçoivent un salaire horaire inférieur à deux tiers de la valeur médiane des salariés âgés de 25 à 54 ans dans ce pays et pour cette année.
- g) 1995-2001 pour l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas et le Portugal; 1996-2001 pour la Finlande; 1998-2004 pour la Corée; et 2001-2005 pour l'Australie.

Source : Base de données de l'OCDE sur les statistiques de la population active et Base de données de l'OCDE sur l'éducation. Pour l'emploi à bas salaire (deux derniers graphiques de la section C), estimations de l'OCDE sur la base du Panel communautaire des ménages (PCM), vagues 4 à 8 (1997-2001), pour les pays européens; du Household, Income and Labour Dynamics in Australia (HILDA), vagues 1 à 5 (2001-2005) pour l'Australie; et de la Korean Labour and Income Panel Survey (KLIPS), vagues 3 à 7 (2000-2004) pour la Corée. Pour plus de détails sur les pays, voir les tableaux 1.A1.1 et 1.A1.2 de l'annexe.

L'emploi et le non-emploi des jeunes

La section B du graphique 1.1 indique que le taux d'emploi des jeunes a reculé dans la majorité des pays de l'OCDE en l'espace de dix ans, mais ce déclin semble refléter la hausse des taux de scolarisation et non une détérioration des débouchés qui s'offrent aux jeunes sur le marché du travail. Le taux de chômage des jeunes a en fait baissé dans la plupart des pays au cours de cette période, et tout particulièrement en Espagne, mais ce recul est aussi appréciable en Finlande, en Irlande et en Italie⁴. Le taux plus global des jeunes qui ne sont pas scolarisés et n'ont pas d'emploi a également reculé pour ce groupe d'âge dans la plupart des pays de l'OCDE entre 1996 et 2006, à l'exception notable de la Turquie, où la progression du taux de ces jeunes reflète une forte baisse des taux d'activité des femmes à tous les âges⁵.

Bien que la réduction du taux de chômage global des jeunes ait été modeste en moyenne dans la zone OCDE au cours des dix dernières années, le chômage de longue durée a reculé plus fortement, tant en termes absolus que par rapport aux adultes (âgés de 25 à 54 ans). En revanche, la baisse du taux de chômage global des jeunes a été généralement analogue à celle enregistrée pour les adultes. En moyenne dans l'OCDE, les adultes chômeurs sont désormais deux fois plus susceptibles que les jeunes chômeurs d'être sans emploi depuis au moins un an, même si le taux de chômage global des jeunes représente toujours plus du double de celui des adultes. Autrement dit, la dernière décennie a vu se renforcer une situation déjà existante : le chômage est plus courant chez les jeunes que chez les travailleurs d'âge très actif, mais il est aussi plus transitoire (Freeman et Wise, 1982; et Martin *et al.*, 1984).

La qualité de l'emploi des jeunes

En l'espace de dix ans, la part des jeunes occupant un emploi à temps partiel ou temporaire a progressé dans la majorité des pays de l'OCDE (graphique 1.1, section C). En moyenne dans l'OCDE, près de trois jeunes travailleurs sur dix ont un emploi à temps partiel et plus d'un tiers un emploi temporaire, ce qui représente des hausses, respectivement de 6 et 8 points de pourcentage depuis 1996. La progression de l'emploi

temporaire a été presque aussi forte pour les jeunes que pour les adultes, mais les jeunes sont bien plus nombreux que les adultes à travailler à temps partiel. L'emploi à temps partiel est particulièrement fréquent chez les jeunes aux Pays-Bas, dans les pays nordiques et dans les pays anglophones. En revanche, il est inférieur à 5 % en République tchèque, en Hongrie, au Luxembourg et en République slovaque. L'emploi temporaire constitue désormais une voie d'accès importante au marché du travail pour les jeunes de nombreux pays européens et il représente aujourd'hui plus d'un quart de l'emploi des jeunes au Canada et au Japon⁶ et deux tiers en Pologne et en Espagne (Espagne où ce taux était même encore plus élevé à la fin des années 90), alors que les jeunes sont peu nombreux à occuper un emploi temporaire en Australie et aux États-Unis. Il existe néanmoins de nombreuses définitions juridiques différentes de l'emploi temporaire selon les pays (OCDE, 2002b).

S'agissant des jeunes ayant une activité à temps plein, la part de ceux qui reçoivent une rémunération inférieure à deux tiers du salaire médian a généralement diminué au cours de la dernière décennie dans le peu de pays où des données sur l'emploi faiblement rémunéré ventilées par âge sont disponibles. Le risque, pour les jeunes travailleurs, de trouver un emploi à bas salaire a également globalement reculé par rapport à celui associé aux adultes, mais il convient toutefois d'appréhender cette amélioration dans le contexte de la progression de l'emploi à temps partiel chez les jeunes.

1.2. La sensibilité des taux de chômage et d'emploi des jeunes à la conjoncture économique

Dans le graphique 1.2, on compare la sensibilité au cycle économique des taux de chômage et d'emploi des jeunes (regroupés en trois intervalles d'âge de cinq ans, à partir de 15 ans) à celle des travailleurs d'âge très actif (30 à 49 ans)⁷. Les résultats de la section A confirment que les taux de chômage des jeunes continuent d'être plus sensibles à la conjoncture économique que ceux des adultes, comme de nombreuses études précédentes l'avaient montré (OCDE, 1996a). En outre, la sensibilité du taux de chômage des jeunes à la conjoncture tend à décliner progressivement avec l'âge, elle est plus forte chez les adolescents (15 à 19 ans) que chez les jeunes adultes (20 à 24 ans) dans la plupart des pays.

Les données concernant la sensibilité relative des taux d'emploi des jeunes à la conjoncture, dans la section B du graphique 1.2, sont plus contrastées, ce qui tient probablement à des différences entre pays quant aux multiples effets que la situation du marché du travail peut produire sur les décisions en matière de scolarisation et d'autres choix touchant à l'exercice d'une activité⁸.

1.3. La situation au regard de l'activité par âge simple

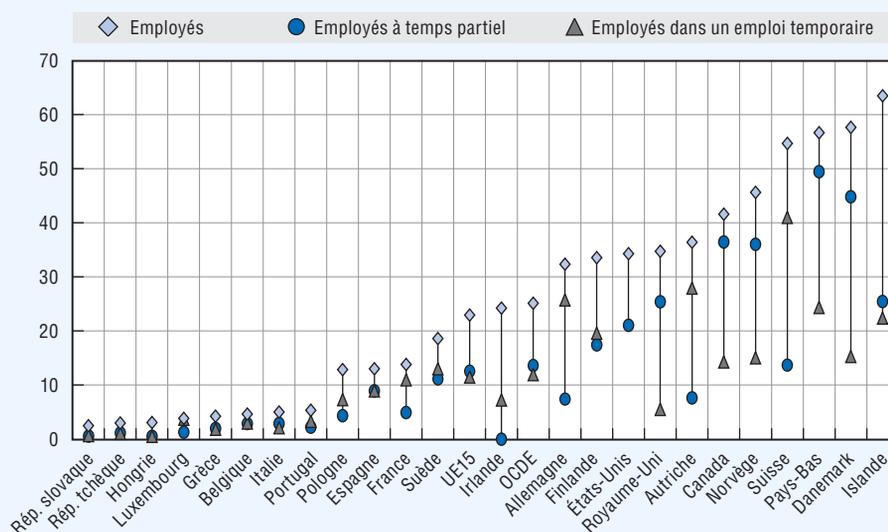
Le graphique 1.3 présente la situation au regard de l'activité par âge simple en 2006 dans 20 pays d'Europe, au Canada et aux États-Unis. Dans l'ensemble des pays, on observe un mouvement cumulé de la scolarisation vers l'emploi entre 15 à 29 ans. Toutefois, les différences sont très grandes d'un pays à l'autre en ce qui concerne l'âge de fin d'études – notamment les taux d'inscription dans l'enseignement supérieur et la longueur globale de ces études – et le temps que dure le passage de l'école à la vie active (plus ou moins immédiat ou retardé). Ainsi, les taux de scolarisation sont assez élevés chez les adultes qui approchent de la trentaine dans les pays nordiques, tandis que des proportions relativement élevées de jeunes sortis du système éducatif tombent dans le non-emploi (et ne sont ainsi ni scolarisés ni actifs occupés) en Grèce et dans des pays d'Europe centrale.

Encadré 1.1. **L'emploi des jeunes scolarisés**

Cet encadré donne un aperçu des caractéristiques de l'emploi des jeunes dans certains pays de l'OCDE. Ainsi qu'on le voit dans le graphique ci-après, les taux d'emploi des jeunes sont très différents dans les 24 pays pour lesquels des données sont disponibles*. Plus de la moitié des jeunes scolarisés âgés de 15 à 24 ans travaillent au Danemark, en Islande, aux Pays-Bas et en Suisse, et plus d'un tiers en Allemagne, en Autriche, au Canada, aux États-Unis, en Finlande, en Norvège et au Royaume-Uni. À l'inverse, ces taux sont très faibles dans certains pays d'Europe centrale et méditerranéenne. Lorsque l'on analyse l'expérience postscolaire des jeunes sur le marché du travail, il ne faut pas perdre de vue que cette cohorte débute quasiment sans expérience professionnelle dans certains pays, mais avec beaucoup d'expérience dans d'autres.

Taux d'emploi des jeunes scolarisés, 2006

En pourcentage des jeunes scolarisés de 15 à 24 ans

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/350784333446>

Les pays sont classés par ordre croissant selon la part des jeunes (15-24 ans) scolarisés et occupant un emploi.

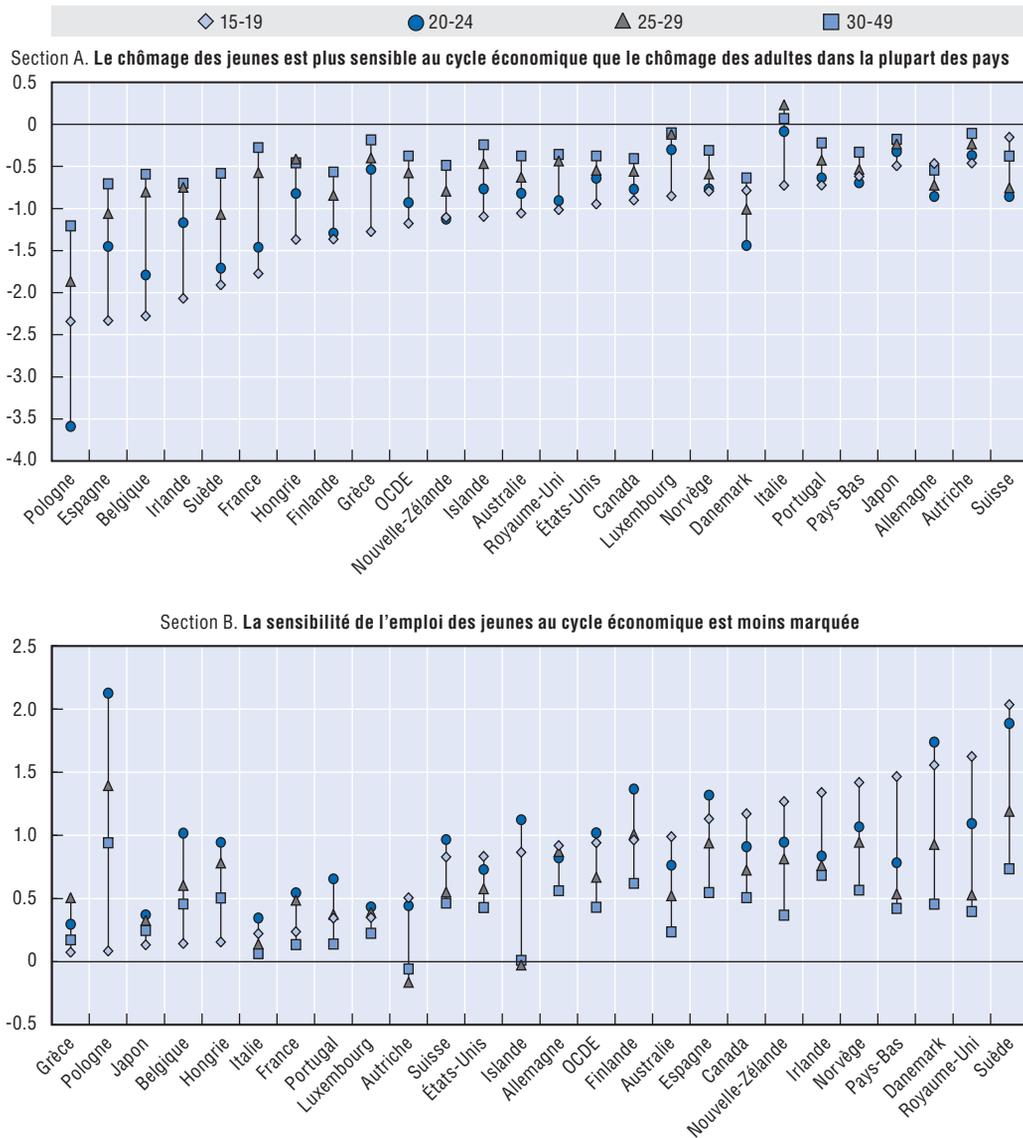
Source : Estimations de l'OCDE établies à partir de l'Enquête communautaire sur les forces de travail (EFT) et d'enquêtes nationales sur la population active au Canada et aux États-Unis.

Lorsqu'ils ont un emploi, les jeunes scolarisés occupent souvent un emploi à temps partiel ou temporaire. Si l'on se penche sur les pays où au moins un tiers des jeunes scolarisés travaillent, on constate qu'il existe clairement un lien étroit entre la fréquence de ces deux types d'emploi et les motivations des jeunes à travailler. Dans les pays qui ont adopté un système de formation en alternance, tels que l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, les emplois des jeunes scolarisés prennent généralement la forme de contrats d'apprentissage qui font partie du programme du deuxième cycle d'enseignement secondaire professionnel. Dans ces pays, la plupart de ces emplois sont donc temporaires mais à temps plein. En revanche, dans d'autres pays, ils sont essentiellement constitués de postes à temps partiel en dehors des heures de classe et servent de sources de revenu additionnel plutôt que de complément à un programme scolaire. Cette situation est courante aux Pays-Bas, dans les pays nordiques et dans les pays anglophones.

Des études précédentes semblent indiquer que l'emploi des jeunes scolarisés peut être un avantage (en facilitant par exemple la transition entre école et vie active ou une évolution de carrière plus rapide) ou un handicap (par exemple en interférant avec l'enseignement et la progression scolaire). Cette importante question sort du cadre de ce chapitre.

* Cela est également vrai pour les taux de chômage des jeunes. En 2006, les taux de chômage des jeunes scolarisés étaient particulièrement élevés en Finlande (15 %) et en Suède (8 %), et dépassaient également 4 % au Danemark, en Espagne, en Islande, aux Pays-Bas, en Pologne et au Royaume-Uni. Cependant, les données relatives au taux de chômage des jeunes scolarisés peuvent induire en erreur dans la mesure où il est difficile d'établir leur disponibilité pour commencer un travail et où les jeunes scolarisés à temps plein recherchent probablement des postes représentant peu d'heures de travail (OCDE, 2002a).

Graphique 1.2. **Sensibilité de la performance du marché du travail des jeunes au cycle économique^a, 1980-2006**



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/350611636028>

Classement des pays établi sur la base de la sensibilité des taux d'emploi et de chômage des adolescents.

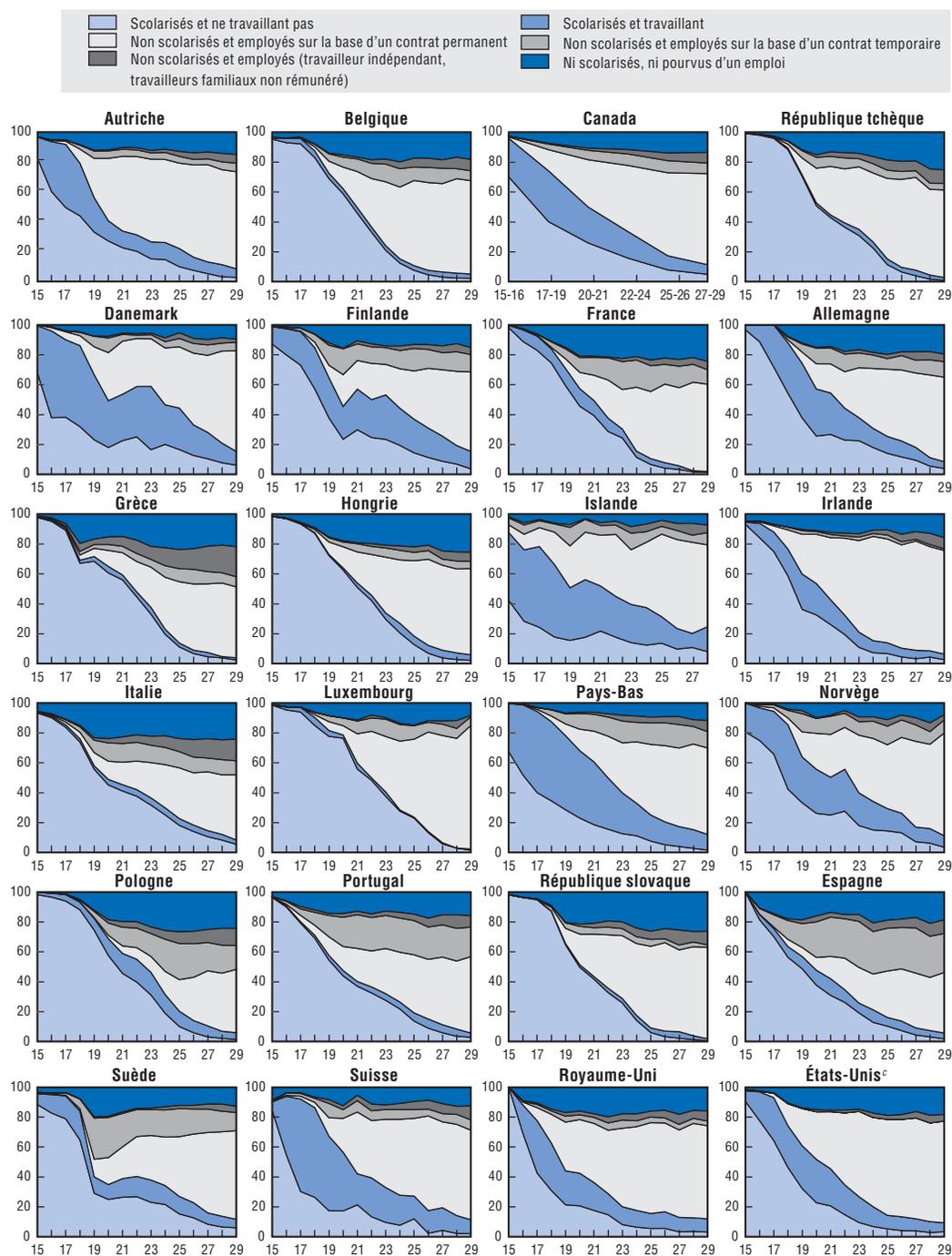
a) Pour chacune des variables indiquées, on a effectué des régressions par rapport à l'écart de production et aux tendances temporelles linéaires et quadratiques sur la base de données annuelles et séparément pour chaque pays. Les valeurs OCDE sont issues de régressions sur données groupées incluant des variables indicatrices par pays. Les données présentées sont les coefficients MCO de l'écart de production.

Source : Base de données de l'OCDE sur les statistiques de la population active et Base de données de l'OCDE sur les perspectives économiques, pour l'écart de production.

Ces données confirment qu'une part non négligeable de jeunes scolarisés travaillent dans certains pays (voir l'encadré 1.1) et aussi qu'une proportion importante de jeunes sortis du système éducatif qui trouvent un emploi sont embauchés à titre temporaire dans certains pays européens. Dans quelques pays, notamment en Grèce et en Italie, une très large proportion de jeunes adultes deviennent travailleurs indépendants (ou travailleurs non rémunérés dans l'entreprise familiale). Sans surprise peut-être, peu de jeunes arrivés en fin de scolarité semblent s'installer directement en tant que travailleurs indépendants.

Graphique 1.3. **Situation au regard de l'activité par âge simple^a**
dans les pays de l'OCDE, 2006^b

Pourcentage



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/350627434185>

a) Groupes d'âge de deux ou trois ans pour le Canada.

b) 2005 pour les États-Unis.

c) La catégorie « Non scolarisés et employés sur la base d'un contrat permanent » correspond à tous les jeunes non scolarisés et employés comme salariés sans distinction entre contrats permanents et temporaires.

Source : Calculs du Secrétariat de l'OCDE établis sur la base de l'Enquête communautaire sur les forces de travail (EFT) pour les pays européens; de l'Enquête canadienne sur les forces de travail pour le Canada; et du supplément d'octobre de la Current Population Survey (School Enrollment Supplement) pour les États-Unis.

Il y a également de très grandes différences entre les pays quant à la part des jeunes sortis du système éducatif qui n'occupent pas d'emploi, que la hausse initiale du taux de jeunes dans cette situation persiste (par exemple en Belgique, en France, en Grèce, en Italie et dans les pays d'Europe centrale) ou s'inverse en partie à mesure que ces jeunes trouvent un travail (en Suède, par exemple).

2. Le passage de l'école à la vie active

2.1. Analyse descriptive du passage de l'école à la vie active

Le passage de l'école à la vie active est un processus complexe, qui débute à différents âges en fonction du niveau de formation initiale. L'entrée sur le marché du travail peut se produire immédiatement après la fin de la scolarité obligatoire ou quelques temps après, et elle peut se faire en douceur ou au contraire très difficilement ou avec retard. En outre, l'achèvement de la formation initiale ne marque pas nécessairement la fin des études puisque certains jeunes choisissent de suivre une formation complémentaire au bout de quelques années, après avoir acquis une expérience professionnelle, en combinant ou pas cette formation complémentaire avec une activité professionnelle. Enfin, les premières années d'expérience professionnelle s'accompagnent souvent d'une évolution sensible du type d'emploi occupé et du salaire perçu, à mesure que les nouveaux venus s'insèrent sur le marché du travail, acquièrent des compétences nouvelles et découvrent les emplois qui correspondent le mieux à leurs intérêts et à leurs qualifications.

A bien des égards, il semble plus logique d'étudier le temps écoulé depuis la fin de la scolarité au niveau individuel (autrement dit, l'expérience potentielle sur le marché du travail) pour évaluer le passage de l'école à la vie active que de faire des mesures de la situation au regard de l'activité à différents âges (voir le graphique 1.3 ci-dessus). C'est pourquoi la suite de ce chapitre présente une analyse de divers résultats obtenus sur le plan de l'emploi en fonction du temps écoulé depuis la fin de la formation initiale⁹. Ce faisant, l'accent est mis sur la nature de chaque transition entre l'école et la vie active, mais cela pose aussi des difficultés liées aux mesures et à la disponibilité des données :

- En principe, il conviendrait, pour analyser ces transitions, d'utiliser des données d'enquêtes longitudinales permettant de suivre les mêmes jeunes sur la durée. Cette section présente des résultats tirés d'enquêtes longitudinales auprès des ménages dans certains pays de l'OCDE : dix pays européens, l'Australie, la Corée et les États-Unis¹⁰.
- En réalité, la plupart des enquêtes longitudinales ne sont pas spécifiquement conçues pour analyser le passage de l'école à la vie active et comportent souvent des limitations importantes lorsqu'elles sont employées à cette fin. Ainsi, le nombre de jeunes de l'échantillon qui viennent de quitter le système éducatif est souvent restreint, ce qui suppose une variance d'échantillonnage élevée¹¹. Autre problème : il est relativement difficile avec des données de panel de mettre en évidence les périodes d'emploi courtes qui ont lieu entre les entretiens d'enquête annuels, alors que ces emplois peuvent constituer un élément important des premières étapes de la vie active. L'établissement de comparaisons internationales se heurte à une dernière contrainte : il est plus difficile d'assembler des données de panel comparables pour de multiples pays que de réunir des données transversales comparables, telles que celles tirées d'enquêtes nationales (partiellement) harmonisées sur la population active.
- Les enquêtes sur la population active contiennent parfois suffisamment d'informations rétrospectives pour analyser les résultats sur le plan de l'emploi en fonction du temps

écoulé depuis la fin de la scolarité¹². Par exemple, des questions rétrospectives à propos du « plus haut niveau d'études achevé » et du moment où celui-ci a été atteint peuvent être utilisées pour estimer l'expérience potentielle sur le marché du travail. Par conséquent, ces données d'enquêtes sur la population active sont également utilisées ici afin d'analyser les résultats des jeunes sur le plan de l'emploi en fonction du temps qui s'est écoulé depuis qu'ils ont quitté l'école. Il faut cependant souligner qu'il est nécessaire de faire un certain nombre d'approximations pour reconstituer les parcours des individus entre école et vie active à partir des informations rétrospectives généralement très limitées tirées de ce type de source¹³. Bien que cela soit généralement moins problématique que pour les données longitudinales, les échantillons disponibles de jeunes ayant quitté récemment le système éducatif sont souvent relativement limités¹⁴. Enfin, il est à noter que les données d'enquêtes sur la population active organisées en fonction de l'expérience potentielle sur le marché du travail ne renvoient pas à une seule cohorte d'âge, suivie au fil du temps, mais à l'expérience que des cohortes ont à un moment donné, cohortes qui se composent de personnes d'âges différents compris entre 15 et 29 ans.

- Autant que possible, l'analyse longitudinale comme l'analyse transversale du passage de l'école à la vie active des jeunes de 15 à 29 ans sont ventilées par sexe et par grandes catégories de niveau d'études¹⁵.

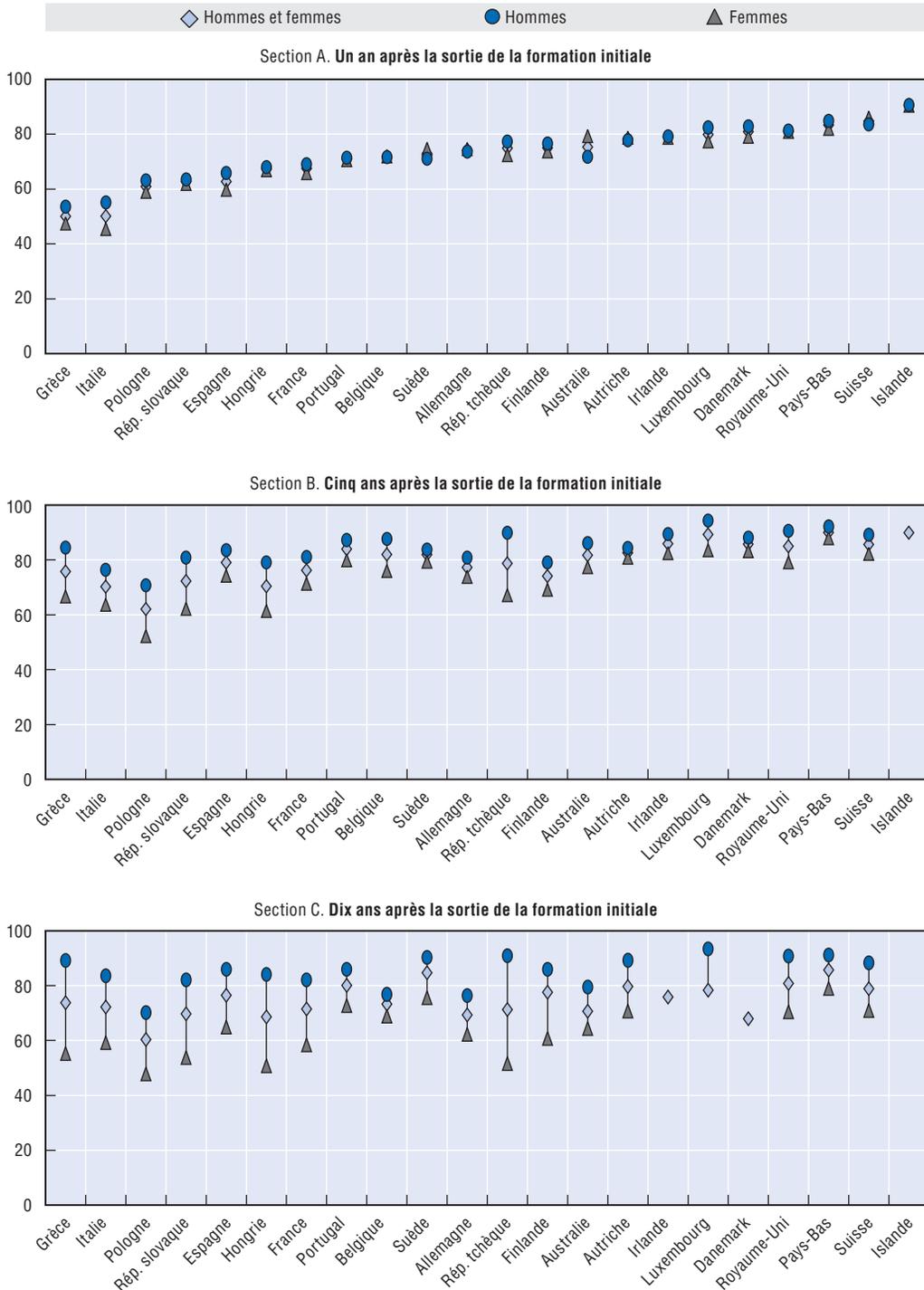
Taux d'emploi des jeunes en fonction du temps écoulé depuis la fin de la scolarité

En règle générale, il est difficile pour les jeunes de trouver un premier emploi dans la mesure où ils représentent une grande part de nouveaux entrants sur le marché du travail et se heurtent donc à la concurrence des autres entrants et à celle de travailleurs qui ont généralement acquis une certaine expérience professionnelle (Martin *et al.*, 1984; Ryan, 2001a). Il est par conséquent normal que de nombreux jeunes mettent un certain temps pour se frayer un chemin sur le marché du travail après avoir quitté l'école, à mesure qu'ils appréhendent mieux les possibilités qu'il offre ainsi que leurs intérêts professionnels et leurs motivations, et lorsque les employeurs éventuels sont plus à même de juger de leur potentiel productif.

Un an après avoir fini leur formation initiale, une part importante des jeunes risque d'être au chômage ou en inactivité plutôt que de travailler, en Australie et dans 21 pays européens pour lesquels on dispose de données (graphique 1.4). Néanmoins, les taux d'emploi dépassent 75 % dans environ la moitié des pays couverts (Australie, Autriche, Danemark, Irlande, Islande, Luxembourg, Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suisse)¹⁶. Cinq ans après avoir quitté l'école, les taux d'emploi sont sensiblement plus élevés, en particulier dans les pays où l'emploi était très faible la première année. Ce n'est qu'en Pologne que ces taux d'emploi sont toujours inférieurs à 70 % alors qu'ils dépassent 80 % dans les sept pays les plus performants (Danemark, Irlande, Islande, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suisse)¹⁷. Après cinq années, les taux d'emploi globaux des jeunes sont presque analogues à ceux des travailleurs d'âge très actif.

On constate que les résultats des hommes et des femmes en matière d'emploi sont analogues un an après la fin de la scolarité, mais qu'un écart apparaît par la suite, lorsque le mariage et la maternité commencent à faire diminuer les taux d'activité relatifs des jeunes femmes¹⁸. Il existe toutefois de grandes différences entre les pays quant à l'importance de cet écart et à la vitesse avec laquelle il se creuse au fil du temps¹⁹.

Graphique 1.4. **Taux d'emploi par sexe des jeunes et des jeunes adultes un, cinq et dix ans après la sortie de leur formation initiale^a, 2004-2006^b**



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/350630785358>

Classement des pays établi par ordre croissant des taux d'emploi un an après la sortie de la formation initiale.

a) Échantillon restreint aux sortants récents du système éducatif âgés de 15 à 29 ans. Valeurs non reportées quand le nombre d'observations n'est pas suffisant.

b) Taux d'emploi calculés sur la base de données groupées pour les années 2004 à 2006.

Source : Calculs de l'OCDE établis sur la base de l'Enquête communautaire sur les forces de travail (EFT) pour les pays européens; et du Household Income and Labour Dynamics (HILDA) pour l'Australie.

Les taux d'emploi des jeunes ayant un faible niveau de formation sont très bas un an après la fin de leur formation initiale par rapport à ceux des jeunes sortants plus qualifiés (graphique 1.5). Dans la moitié des 18 pays pour lesquels on dispose de données, moins de 50 % des jeunes sortis de l'école sans avoir achevé le deuxième cycle du secondaire ont un emploi 12 mois plus tard, tandis que ce n'est jamais le cas des jeunes diplômés du supérieur. Les jeunes plus qualifiés ont connu des transitions plus rapides vers l'emploi dans tous les pays, mais l'importance de cet avantage en terme de taux d'emploi diverge de manière importante selon les pays retenus dans l'analyse. Avoir un niveau d'études relativement important a visiblement un impact sur la rapidité du passage de l'école à la vie active parmi les pays avec des taux d'emploi globaux faibles pour les jeunes sortis de l'école depuis un an (Pologne), mais aussi parmi les pays avec des taux d'emploi moyens pour les jeunes sortis de l'école depuis un an (Allemagne, Finlande et Suède). La plupart des pays avec des taux d'emploi globaux des jeunes élevés pour les nouveaux sortants de l'école enregistrent des taux d'emploi élevés pour les jeunes quels que soient leurs niveaux d'études²⁰.

Les écarts en termes d'emploi en fonction du niveau d'études sont légèrement inférieurs cinq ans après avoir quitté l'école, mais ils sont toujours importants dans de

Encadré 1.2. **Analyse multivariée des facteurs intervenant dans l'emploi, le chômage et l'inactivité des jeunes sortis du système éducatif**

Le tableau ci-après présente les probabilités relatives, pour les jeunes sortis du système éducatif, de trouver un emploi, d'être au chômage, inactifs ou non employés, probabilités qui ont été estimées à partir de modèles logit binomiaux. Ces modèles logit, bien qu'ils se limitent aux pays européens, contribuent à synthétiser et à étayer les conclusions de l'analyse descriptive du passage de l'école à la vie active proposée dans le corps du texte de ce chapitre, tout en permettant de tester leur robustesse dans une analyse multivariée.

Dans les modèles logit, on part du principe que la situation actuelle vis-à-vis de l'emploi est influencée par la situation précédente dans ce domaine, par le temps qui s'est écoulé depuis la fin de la scolarité (expérience potentielle sur le marché du travail) et par le niveau d'études. L'échantillon exclut les jeunes en formation initiale et en apprentissage. Les résultats portent sur l'année 2006 et sont ventilés par sexe, dans la mesure où hommes et femmes ne présentent pas les mêmes caractéristiques en matière de passage à la vie active au cours du temps (voir les graphiques 1.4 et 1.6). Les probabilités relatives estimées ont été obtenues à partir d'une régression sur données groupées avec effets fixes par pays dans 21 pays d'Europe pour lesquels des données ont pu être tirées de l'enquête communautaire sur les forces de travail. Les valeurs supérieures (inférieures) à 1.0 indiquent que l'estimateur associé augmente (réduit) la probabilité d'être dans la situation indiquée au regard de l'emploi, par rapport à la personne de référence.

Pour les hommes comme pour les femmes, avoir eu un emploi un an auparavant plutôt que d'avoir été inactif accroît fortement la probabilité d'avoir un emploi aujourd'hui. Les femmes en chômage ont plus de chances que les inactives d'occuper un emploi un an après, ce qui n'est pas le cas des hommes. Les perspectives d'emploi des jeunes hommes sortis du système éducatif augmentent avec le temps, au sens où la transition de l'inactivité à l'emploi devient plus fréquente. En revanche, c'est l'inverse qui se produit pour les jeunes femmes, pour lesquelles l'inactivité devient progressivement plus persistante. Ainsi qu'il est précisé dans le corps du texte, le niveau de qualification joue un rôle important : pour les hommes comme pour les femmes, la probabilité de passer d'une situation d'inactivité à un emploi augmente régulièrement avec le niveau d'études.

Encadré 1.2. Analyse multivariée des facteurs intervenant dans l'emploi, le chômage et l'inactivité des jeunes sortis du système éducatif (suite)

Facteurs influant dans la situation des jeunes au regard de l'emploi à l'issue de leur formation initiale, en Europe, 2006

Probabilités relatives, estimées à partir de régressions logit binomiales, d'être dans une situation donnée au regard de l'emploi, par sexe^{a, b}

	Probabilité ^c d'être :							
	Employé		Chômeur		Inactif		Non employé	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Constante	0.5**	0.5***	0.3***	0.2***	0.9	0.9	1.9**	2.2***
Personne de référence : inactif un an auparavant								
Employé un an auparavant	14.3***	20.0***	0.2***	0.4***	0.0***	0.0***	0.1***	0.0***
Chômeur un an auparavant	0.9	1.5***	3.0***	4.1***	0.3***	0.2***	1.2	0.7***
Personne de référence : un à trois ans depuis la sortie de la formation initiale								
Quatre à cinq ans	1.2	0.8**	0.8**	0.7***	1.1	1.8***	0.9	1.2**
Six à huit ans	1.3***	0.8***	0.7***	0.6***	1.1	2.2***	0.8***	1.3***
Neuf ans ou plus	1.3***	0.7***	0.7***	0.5***	1.1	2.4***	0.7***	1.4***
Personne de référence : peu qualifié								
Moyennement qualifié	2.0***	2.0***	0.6***	0.8***	0.6***	0.6***	0.5***	0.5***
Très qualifié	3.5***	4.1***	0.4***	0.5***	0.3***	0.3***	0.3***	0.2***
Effets fixes pays	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Rapport de vraisemblance ^d	2 433***	3 294***	1 217***	884***	1 261***	2 643***	2 433***	3 295***
Nombre d'observations	5 594	6 234	5 594	6 234	5 594	6 234	5 594	6 234

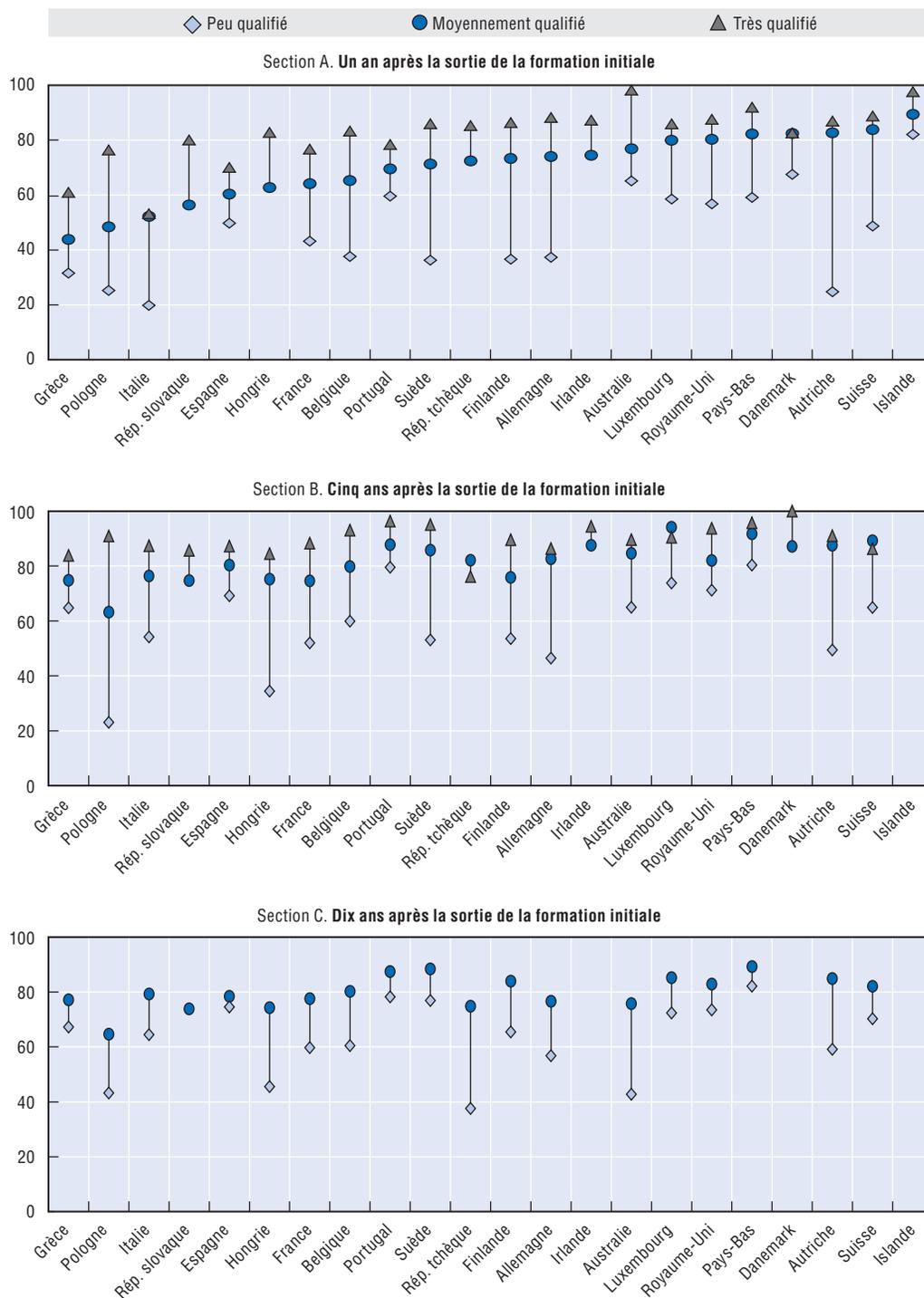
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/351220888701>

*, **, *** statistiquement significatif aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement (test bilatéral).

- a) Les modèles logit binomiaux ont été estimés en utilisant le maximum de vraisemblance pour un échantillon groupé de 21 pays européens : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni et Suède.
- b) L'échantillon couvre les jeunes âgés de 15 à 29 ans sortis du système éducatif.
- c) Pour une meilleure lecture, les probabilités sont présentées en prenant l'exponentielle des coefficients de régression. Un coefficient supérieur à 1 indique une probabilité plus élevée que celle de la personne de référence d'être dans la situation d'emploi décrite. Ainsi, par exemple, la probabilité pour un homme employé de l'être toujours un an plus tard est 14 fois plus élevée que pour un homme inactif. Inversement, un coefficient inférieur à 1 indique une probabilité plus faible que celle de la personne de référence d'être dans la situation d'emploi décrite. La personne de référence est un jeune débutant dans l'emploi, sorti de la formation initiale depuis un à trois ans, qui était inactif un an auparavant et faiblement qualifié.
- d) Indicateurs de significativité statistique du modèle complet se rapportant au test du Chi-deux pour la significativité conjointe de tous les prédicteurs.

Source : Estimations de l'OCDE effectuées sur la base de l'Enquête communautaire sur les forces de travail (EFT).

nombreux pays, en particulier en Allemagne, Autriche, Hongrie, Pologne et Suède²¹. La situation est également très différente d'un pays à l'autre sur la question de savoir si les écarts liés au niveau d'études s'estompent plus rapidement entre les jeunes ayant des niveaux de formation faibles et intermédiaires (avantage que confère une formation secondaire du deuxième cycle sur le marché du travail) ou entre les jeunes ayant des niveaux de formation intermédiaires et élevés (avantage que confère une formation supérieure sur le marché du travail). L'écart entre les jeunes ayant des niveaux de formation faibles et intermédiaires se comble davantage au bout de dix ans, mais une

Graphique 1.5. Taux d'emploi selon le niveau de qualification des jeunes et des jeunes adultes, un, cinq et dix ans après la fin de leur formation initiale^a, 2004-2006^bStatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/350642137243>

Classement des pays établi par ordre croissant des taux d'emploi des personnes moyennement qualifiées un an après la sortie de la formation initiale.

a) Échantillon restreint aux sortants récents du système éducatif âgés de 15 à 29 ans. Valeurs non reportées quand le nombre d'observations n'est pas suffisant.

b) Taux d'emploi calculés sur la base de données groupées pour les années 2004 à 2006.

Source : Calculs de l'OCDE établis sur la base de l'Enquête communautaire sur les forces de travail (EFT) pour les pays européens; et du Household Income and Labour Dynamics (HILDA) pour l'Australie.

différence notable demeure pour une majorité de ces 22 pays, ce qui donne à penser que cette différence pourrait persister pendant toute la vie active de ces groupes d'âge²². Ces résultats cadrent avec ce que l'on observe depuis longtemps : le taux d'activité est plus élevé chez les personnes mieux formées.

Ces observations confirment qu'un niveau d'études faible représente un obstacle durable à l'emploi et semble également gêner l'insertion initiale sur le marché du travail. Toutefois, un effet d'âge notable fait probablement baisser les taux d'emploi initiaux des jeunes peu qualifiés et n'est pas pris en compte dans le graphique 1.5 : de nombreux jeunes quittant prématurément l'école sont encore des adolescents qui vivent chez leurs parents et peuvent retarder leur entrée dans la vie active de plusieurs années. On observe un effet similaire, bien que moins prononcé, chez les jeunes ayant un niveau de formation intermédiaire. Dans l'encadré 1.2, on fait appel à des analyses multivariées simples afin de déterminer comment le temps écoulé depuis la fin de la scolarité ainsi que d'autres facteurs influencent la situation au regard de l'emploi.

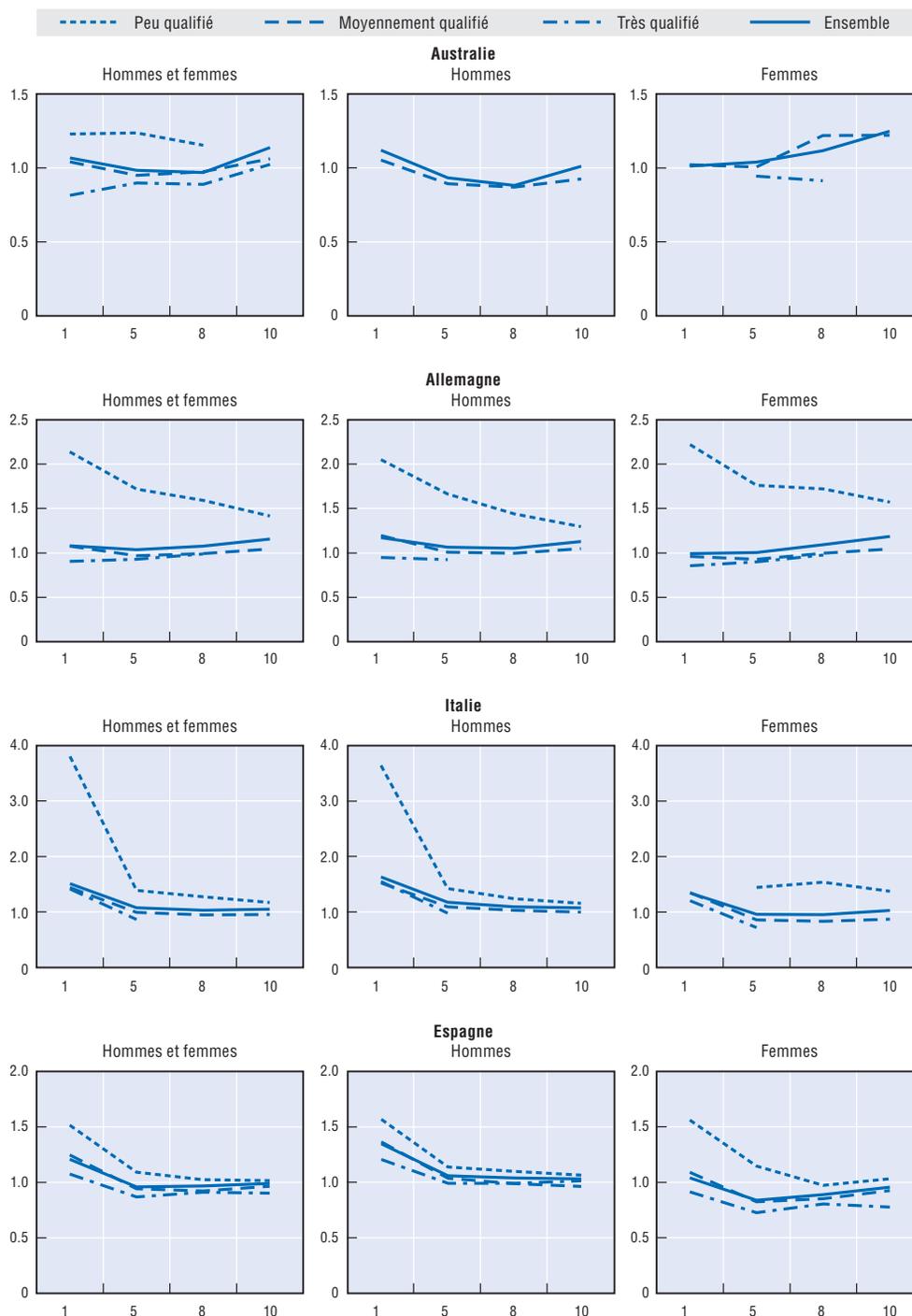
Convergence des taux d'emploi des jeunes et des adultes à l'issue de la scolarité

Le graphique 1.6 donne un autre aperçu de la vitesse avec laquelle les taux d'emploi des jeunes rattrapent ceux des adultes d'âge très actif (30 à 49 ans), à mesure que leur expérience potentielle s'accumule. Les données de 2004-2006 exposées dans le graphique représentent le profil temporel du ratio entre les taux d'emploi des adultes et des jeunes, calculés un, cinq, huit et dix ans après la fin de la scolarité. Les taux d'emploi des adultes représentent généralement plusieurs fois ceux des jeunes qui viennent de quitter l'école (au cours de l'année précédente), mais ce rapport décline jusqu'à 1.0 à mesure que les taux d'emploi des jeunes se rapprochent de ceux des adultes. Toutefois, la rapidité de la convergence des taux – et la question de leur convergence totale au bout de dix ans – varie largement entre les quatre pays présentés dans le graphique 1.6, ainsi qu'entre les hommes et les femmes et entre les trois niveaux d'études retenus. Le graphique 1.A1.1 de l'annexe étend cette analyse à l'ensemble des 18 pays pour lesquels des données sont disponibles, et montre des durées de transition encore plus hétérogènes.

Les données transversales de 2004-2006 indiquent que la plupart des jeunes parviennent à intégrer le marché du travail dans les cinq ans qui suivent la sortie de l'école. Cependant, la transition est lente dans certains pays et pour certaines catégories de jeunes. Comme cela a été souvent noté, les nouveaux venus sur le marché du travail entrent relativement facilement dans la vie active dans les pays où le passage de l'école à la vie active se fait à travers un système de formation en alternance associant le travail et les études pour les jeunes qui ne se destinent pas à des études universitaires, ce qui leur permet d'acquérir une expérience professionnelle dans le cadre de contrats d'apprentissage tout en terminant leurs études secondaires du deuxième cycle (Allemagne, Autriche et Suisse). Dans ces systèmes, il est important qu'un grand nombre d'employeurs soient prêts à prendre des apprentis et à en engager certains à l'issue de leur apprentissage²³. La transition est également facile et rapide dans d'autres pays disposant d'environnements institutionnels différents. En Espagne, aux Pays-Bas, au Portugal et au Royaume-Uni par exemple, les taux d'emploi des jeunes entrant sur le marché du travail rattrapent ceux des adultes dans les cinq années qui suivent la fin de la formation initiale. Les taux d'emploi des jeunes restent de plus de 10 % inférieurs à ceux des adultes pour les jeunes qui viennent d'entrer sur le marché du travail dans seulement deux des 18 pays pour lesquels les données sont présentées.

Graphique 1.6. Rapidité du passage de l'école à la vie active, par niveau d'études et par sexe, dans quatre pays^a

Ratio des taux d'emploi des adultes (30 à 49 ans) par rapport aux jeunes (15 à 29 ans) en 2004-2006,^b un, cinq, huit et dix ans après la sortie de la formation initiale



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/350652756238>

a) Voir le graphique 1.A1.1 pour d'autres pays. Valeurs non reportées quand le nombre d'observations n'est pas suffisant.

b) Ratios calculés sur la base de données groupées pour les années 2004 à 2006.

Source : Calculs de l'OCDE établis sur la base de l'Enquête communautaire sur les forces de travail (EFT) pour les pays européens et du Household Income and Labour Dynamics (HILDA) pour l'Australie.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les cohortes récentes de jeunes femmes sorties du système éducatif ont réduit l'écart avec leurs homologues masculins en termes de niveaux d'études et de taux d'activité. Néanmoins, des écarts significatifs se creusent dans la rapidité du passage de l'école à la vie active. Alors que, chez les hommes, la convergence est généralement régulière, ce n'est pas le cas des femmes dans certains pays : leurs taux d'emploi, en particulier pour celles qui sont peu qualifiées, s'écartent de ceux des femmes adultes à l'issue de la période de dix ans d'activité potentielle retenue dans l'analyse. Ce pourrait être dû au fait qu'à cette période, un certain nombre de femmes se retirent du marché du travail pour fonder une famille (au moment de la maternité ou pour s'occuper de leurs enfants). En Australie, cette divergence des taux d'emploi se produit dans les premières années d'activité des jeunes femmes sorties du système éducatif.

Le graphique 1.6 et le graphique 1.A1.1 de l'annexe montrent que les jeunes peu qualifiés sont ceux qui ont le plus de difficultés à rattraper les taux d'emploi des adultes. Le ratio dans ce domaine reste supérieur à un après dix ans, même dans les pays où les taux d'emploi d'ensemble des jeunes ont convergé vers ceux des adultes au bout de cinq ans (par exemple l'Allemagne, l'Autriche, la France et le Royaume-Uni). Lorsque ces taux parviennent effectivement à converger, cela prend plus de temps en moyenne pour les jeunes peu qualifiés que pour ceux qui ont un niveau de formation plus élevé. Cependant, il est important de noter que la proportion de jeunes peu qualifiés diffère selon les pays et s'échelonne de 3 % en Suisse et dans plusieurs pays d'Europe centrale à presque 30 % en Espagne et au Portugal.

La lenteur avec laquelle les taux d'emploi des jeunes ayant les niveaux de formation les plus faibles convergent donne à penser que les cohortes récentes de jeunes ayant abandonné l'école pourrait ne jamais atteindre le taux d'emploi de cohortes précédentes dans certains pays, peut-être parce que les besoins croissants en personnel qualifié limitent les possibilités d'emploi des actifs qui n'ont pas une bonne formation de base, d'où l'importance de mettre en œuvre des politiques visant à réduire les taux d'abandon (voir graphique 1.1, section A). Les caractéristiques des taux d'emploi relatifs des jeunes par année d'activité potentielle sont restées plutôt stables entre 2000 et 2006 dans la plupart des 18 pays européens retenus (données non présentées). Cependant, cette période est sans doute trop courte pour prendre en compte les effets d'une cohorte à l'autre qui touchent les actifs peu qualifiés.

2.2. La durée moyenne du passage de l'école à la vie active

La durée moyenne de la transition entre l'école et la vie active est un indicateur *a priori* intéressant de la facilité avec laquelle les jeunes s'insèrent dans l'emploi, mais elle soulève dans la pratique des problèmes de mesure complexes, surtout pour les comparaisons internationales. Les estimations les plus couramment utilisées sont fondées sur la situation au regard de l'activité par âge simple et peuvent être élaborées à l'aide de données transversales tirées d'enquêtes sur la population active (voir le graphique 1.3 plus haut). En règle générale, pour calculer la durée du passage de l'école au travail, on détermine la différence entre l'âge médian d'entrée en activité et l'âge médian de sortie du système éducatif (représentée par l'écart entre l'âge auquel le rapport emploi/population atteint 50 % et l'âge auquel 50 % de la cohorte ont achevé leur formation initiale, voir OCDE, 2007a), mais d'autres seuils peuvent être utilisés pour définir l'âge d'entrée dans la vie active et l'âge de sortie du système éducatif (OCDE, 1996b). Si les indicateurs fondés sur des cohortes sont utiles pour avoir une idée du temps (intervalle des âges) que dure, chez un

grand nombre de jeunes, le passage de l'école à la vie active, ils ne fournissent pas une estimation fiable de la durée moyenne de cette transition au niveau *individuel* (c'est-à-dire du temps qui s'écoule en moyenne entre le moment où un jeune achève sa formation initiale et celui où il accède à son premier emploi). Ainsi, les estimations fondées sur des cohortes sont largement influencées par la répartition des âges de sortie du système éducatif, alors que les estimations au niveau individuel ne le sont pas nécessairement²⁴. Dans la présente section, ces deux types d'indicateurs sont comparés pour un grand nombre de pays de l'OCDE.

En principe, il conviendrait d'utiliser des données longitudinales pour calculer la durée de la transition au niveau individuel, bien qu'il soit parfois possible d'établir des estimations sur la durée de transition moyenne au plan individuel à l'aide de données transversales, plus facilement accessibles, qui contiennent des informations rétrospectives sur la scolarité. On compare ci-après les résultats obtenus à l'aide de diverses combinaisons d'indicateurs de durée fondés sur des cohortes ou sur des individus et calculés à partir de données transversales ou longitudinales.

Le tableau 1.1 présente quatre indicateurs de la durée moyenne du passage de l'école à la vie active. Les deux premiers (appelés A et B pour plus de commodité) représentent, au niveau d'une cohorte, la différence entre l'âge auquel 50 % des jeunes ont un emploi et celui auquel 50 % ont quitté l'école²⁵. Les troisième et quatrième indicateurs (appelés C et D) sont des estimations, au niveau individuel, de la durée médiane entre la fin de la scolarité et le premier emploi (postscolaire) pour tous les jeunes ayant quitté l'école récemment. Les trois premiers indicateurs ont été calculés à l'aide de données transversales extraites d'enquêtes sur la population active, alors que le quatrième repose sur des données longitudinales pour un plus petit nombre de pays²⁶. Les indicateurs A et D représentent les applications les plus proches de mesures fondées sur des cohortes et au niveau individuel, alors que les indicateurs B et C sont des hybrides²⁷.

L'indicateur A donne des valeurs assez élevées pour la durée moyenne de la transition entre école et vie active, valeurs qui vont de moins d'un an en Autriche et en Suisse à cinq ans ou plus au Danemark, en Finlande et en Suède. Il convient néanmoins de souligner que cet indicateur de durée fondé sur des cohortes exprime d'autres facteurs en plus du temps que mettent les jeunes ayant quitté le système éducatif à trouver un premier emploi. En particulier, des transitions longues peuvent refléter la fréquentation scolaire par âge, notamment lorsqu'une part importante des 50 % de jeunes toujours scolarisés à l'âge médian de fin de scolarité suit des études pendant une longue période (par exemple, un programme d'enseignement supérieur long), ce qui retarde l'âge auquel le taux d'emploi atteint 50 %²⁸. Le graphique 1.7 confirme le lien existant entre les caractéristiques de fin de scolarité et les estimations fondées sur des cohortes de la durée du passage de l'école à la vie active : il existe une forte corrélation négative entre l'âge médian de fin de scolarité et la durée de l'indicateur A (voir section A), mais aucune corrélation de ce type pour l'indicateur D (voir section B). Étant donné que les estimations au niveau individuel de la durée moyenne de la transition (c'est-à-dire les indicateurs C et D) sont conçues pour refléter uniquement le temps que mettent les jeunes quittant le système éducatif à trouver un emploi, elles sont en général largement inférieures aux estimations fondées sur des cohortes (indicateurs A ou B). Cet écart serait probablement encore plus grand si les indicateurs au niveau individuel n'étaient pas surestimés en raison des limitations inhérentes aux données disponibles analysées ici; en effet, certains emplois de courte durée ne sont pas pris en compte, ce qui peut entraîner une surestimation de la durée

Tableau 1.1. **Différentes estimations de la durée moyenne de la transition entre école et vie active, 2006^a**

	Estimations issues de données en coupe transversale			Estimations issues de données de panel
	Estimations utilisant les cohortes		Estimations utilisant les individus	Estimations utilisant les individus
	A	B	C	D
Australie	0.9
Autriche	0.9	2.0	1.2	2.3
Belgique	1.4	2.9	1.7	1.4
Canada	1.8
République tchèque	2.5	3.0	2.9	..
Danemark	5.0	2.8	1.3	1.8
Finlande	5.2	4.3	2.6	0.9
France	2.3	2.8	1.5	..
Allemagne	2.4	1.5	0.1	0.4
Grèce	1.9	4.4	3.2	3.1
Hongrie	2.3	4.7	3.9	..
Islande	1.3	4.0	2.4	..
Irlande	..	2.3	1.3	0.9
Italie	4.5	3.4	3.0	3.0
Corée	1.9	1.1
Luxembourg	1.0	2.6	1.1	..
Pays-Bas	0.8	2.0	1.0	..
Nouvelle-Zélande	3.6
Norvège	2.0
Pologne	2.1	3.4	2.0	..
Portugal	2.5	3.8	2.7	1.4
République slovaque	2.6	2.8	2.7	..
Espagne	2.2	4.4	2.7	2.3
Suède	5.2	2.8	2.0	..
Suisse	0.5	2.0	0.7	..
Royaume-Uni	3.1	2.6	1.8	1.4
États-Unis	1.7	0.9
UE15 (non-pondérée)	2.7	3.0	1.8	1.7

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/350802544181>

.. Données non disponibles.

A : Différence entre l'âge auquel 50 % des jeunes sont en emploi et l'âge auquel 50 % des jeunes ne sont plus scolarisés, sur la base de la situation au regard de l'activité par année d'âge.

B : Différence entre l'âge médian des jeunes travailleurs (15 à 29 ans) et l'âge médian des jeunes sortis de la formation initiale, sur la base de l'information rétrospective sur les sortants de la formation initiale et l'information présente sur la situation au regard de l'emploi et l'ancienneté dans l'emploi.

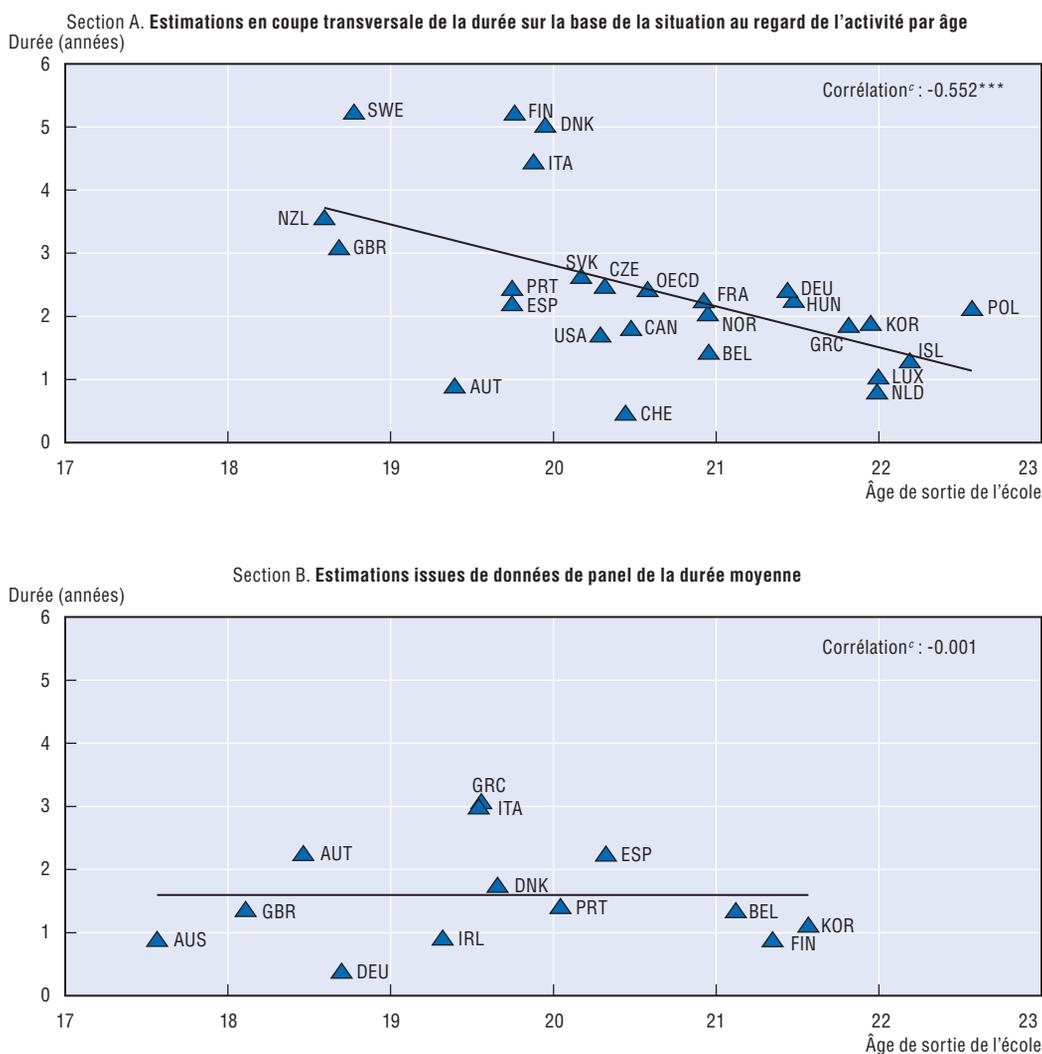
C : Durée médiane entre la sortie de l'école et l'embauche des jeunes travailleurs sur la base des comparaisons entre l'information rétrospective sur la date de sortie de l'école et l'information présente sur la situation au regard de l'emploi et l'ancienneté dans l'emploi.

D : Durée moyenne entre la sortie de l'école et l'embauche des jeunes travailleurs sur la base des comparaisons entre l'information présente sur la date de sortie de l'école et la date du premier emploi à partir des différentes vagues du panel.

a) 2005 pour les États-Unis pour l'estimation A.

Source : Estimations de l'OCDE effectuées sur la base des enquêtes nationales sur les forces de travail ; du supplément d'octobre de la CPS School Enrollment pour les États-Unis (colonne A) ; et de l'Enquête communautaire sur les forces de travail (EFT) pour les pays européens (colonnes A, B et C). La colonne D présente les estimations de l'OCDE effectuées sur la base de la British Household Panel Survey (BHPS), 2001-2005 pour le Royaume-Uni ; du Panel communautaire des ménages (PCM), vagues 4 à 8 (1997-2001) pour les pays européens ; du Household Income and Labour Dynamics in Australia (HILDA), vagues 1 à 5 (2001-2005) pour l'Australie ; et de la Korean Labour and Income Panel Survey (KLIPS), vagues 3 à 7 (2000-2004) pour la Corée ; sauf Yates (2005) pour les États-Unis.

Graphique 1.7. **Âge moyen de fin de scolarité^a et deux estimations de la durée de la transition entre école et vie active^b, 2006**



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/350675177424>

*, **, *** statistiquement significatif aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement.

UE15: Moyenne non pondérée; OCDE: Moyenne non pondérée.

- Dans la section A, l'âge de sortie de l'école est défini comme l'âge auquel 50 % des jeunes ont terminé leur formation initiale. Dans la section B, cela correspond à l'âge médian de fin d'étude à temps plein.
- Ces mesures de la durée moyenne correspondent aux mesures A et D, respectivement, du tableau 1.1. Voir les notes de ce tableau pour les définitions de ces mesures.
- Les coefficients de corrélations sont de -0.336 pour la section A et de -0.197 pour la section B quand l'échantillon est restreint aux mêmes pays.

Source : Calculs de l'OCDE effectués sur la base des enquêtes nationales sur les forces de travail pour la section A et diverses données de panel pour la section B (voir le tableau 1.1 pour plus de détails).

moyenne nécessaire pour trouver un premier emploi. Les indicateurs au niveau individuel supposent également un classement des pays très différent de celui résultant des indicateurs fondés sur des cohortes. Ainsi, les estimations de durée au niveau individuel pour le Danemark, la Finlande et la Suède sont très largement inférieures à celles découlant de l'indicateur A et sont approximativement égales ou légèrement supérieures à la moyenne de tous les pays analysés.

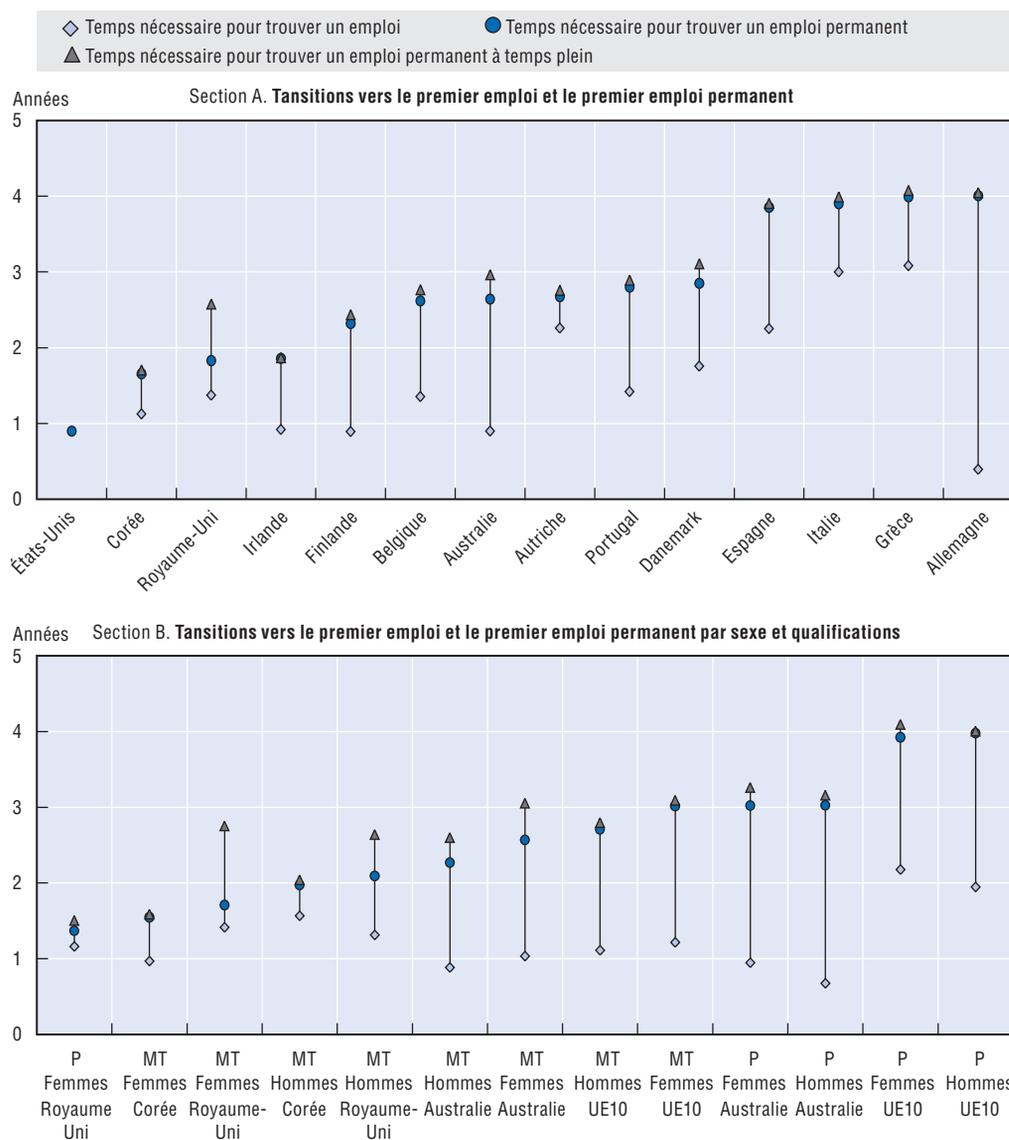
Les coefficients de corrélation de Pearson établis entre les quatre estimations de durée indiquent des liens de plus en plus étroits et statistiquement significatifs entre l'indicateur D, estimation de référence de la durée nécessaire pour trouver un premier emploi, et les indicateurs A et C. Sans surprise, l'indicateur A est celui qui présente le moins de corrélation avec l'indicateur D (corrélation négative statistiquement non significative de -0.12), compte tenu des différences qui les séparent, tant au plan du concept que du type de données utilisées. À l'inverse, l'indicateur C présente une corrélation positive relativement forte avec l'indicateur de référence D (0.63), ce qui laisse supposer que les indicateurs de durée au niveau individuel fondés sur des questions rétrospectives tirées de sources de données transversales, telles que les enquêtes sur la population active, peuvent donner une indication raisonnable des mesures fondées sur des données longitudinales^{29, 30}. En outre, les échantillons plus importants des enquêtes sur la population active signifient que les estimations de la durée de la transition entre école et vie active de l'indicateur C peuvent être ventilées par caractéristiques individuelles, telles que le sexe et le niveau d'études (voir le tableau 1.A1.3 à l'annexe). Au moins dans les pays européens étudiés, les hommes mettent plus de temps à trouver un premier emploi que les femmes et les jeunes qui ont un meilleur niveau de formation trouvent un emploi plus rapidement que ceux qui sortent du système éducatif avec moins de qualifications.

3. Le passage de l'école à la vie active : questions concernant la qualité de l'emploi

3.1. Combien de temps faut-il pour trouver un emploi stable?

Les techniques décrites ci-dessus peuvent aussi servir à estimer le temps nécessaire pour trouver un emploi *stable*, défini comme un emploi assorti d'un contrat permanent. Dans la section A du graphique 1.8, les estimations contenues dans la colonne D du tableau 1.1 relatives au temps moyen requis pour trouver le premier emploi, sont juxtaposées à des estimations concernant le délai supplémentaire nécessaire pour obtenir un emploi stable et un emploi stable à plein-temps (pour certains pays). Le temps total généralement requis après la fin de la scolarité pour trouver un emploi stable est le plus court aux États-Unis, en Corée, au Royaume-Uni et en Irlande, où il est inférieur à deux ans³¹. Il est en revanche de quatre ans environ en Allemagne, en Grèce, en Italie et en Espagne. Il est intéressant de constater qu'en Allemagne, il faut peu de temps pour trouver un premier emploi, mais beaucoup pour accéder à un emploi permanent. À vrai dire, il ne semble pas y avoir de forte corrélation entre le temps nécessaire pour trouver un premier emploi et le délai dans lequel il est ensuite possible d'obtenir un emploi stable.

Le Japon a assisté à une progression notable de l'emploi atypique au cours de la récession économique des années 90, laquelle s'est poursuivie à un rythme plus lent pendant une partie de la période d'expansion qui a débuté en 2002 (OCDE, 2008c). Cette évolution a particulièrement touché les jeunes. Selon des données provenant d'enquêtes sur la population active, près de la moitié des jeunes salariés occupent actuellement un emploi atypique, dont plus d'un tiers ont des contrats de travail à temps partiel et temporaire (« *arbeit* »). De plus, il est apparemment difficile pour certains jeunes Japonais exerçant ce type d'emploi d'accéder à un emploi normal, comme en témoigne l'inquiétude générale que suscite le phénomène des « *freeters* », c'est-à-dire des jeunes qui ne parviennent pas à sortir de l'emploi temporaire ou à temps partiel. Dans l'encadré 1.3 sont examinées certaines données concernant cette situation, notamment

Graphique 1.8. **Durée moyenne des transitions vers le premier emploi et le premier emploi permanent : estimations établies d'après des données de panel^{a, b}**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/350717561658>

Classement des pays établi par ordre croissant du temps passé à trouver un emploi permanent. Pour les États-Unis, le temps passé à trouver un emploi permanent se rapporte aux emplois occupés depuis au moins un an.

P : Peu qualifié (CITE 0/1/2); MT : Moyennement à très qualifié (CITE 3/4 et 5/6).

UE10: Moyenne pondérée par la population des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie et Portugal.

a) L'emploi permanent correspond aux personnes occupant des emplois d'une durée d'au moins un an aux États-Unis, alors qu'il correspond à des types spécifiques de contrats de travail dans les autres pays. En Australie, dans l'UE10 et au Royaume-Uni, les travailleurs permanents sont des personnes employées sur une base continue, par opposition à celles qui ont un contrat à durée déterminée ou d'autres types de contrats (par exemple, emplois occasionnels), alors qu'en Corée les travailleurs permanents sont ceux qui travaillent dans des emplois réguliers.

b) L'échantillon est limité aux cinq dernières années de l'enquête et aux personnes âgées de 15 à 29 ans sorties de la formation initiale un an avant cette période de cinq ans ou au cours de la première année. L'analyse est effectuée sur une base annuelle et ne prend en compte la situation au regard de l'emploi qu'au moment de l'entretien. Comme les courts épisodes d'emploi entre les entretiens ne sont pas pris en compte, les durées sont susceptibles d'être surestimées.

c) Durée moyenne entre la sortie de l'école et le début de l'emploi pour les jeunes travailleurs estimée à partir de l'information directe sur la date de sortie de l'école et la date de premier emploi à partir des différentes vagues du panel.

Source : Estimations de l'OCDE effectuées sur la base de la British Household Panel Survey (BHPS), 2001-2005 pour le Royaume-Uni; du Panel communautaire des ménages (PCM), vagues 4 à 8 (1997-2001), pour les pays européens; du Household, Income and Labour Dynamics in Australia (HILDA), vagues 1 à 5 (2001-2005) pour l'Australie; de la Korean Labour and Income Panel Survey (KLIPS), vagues 3 à 7 (2000-2004) pour la Corée; et Yates (2005) dans la section A pour les États-Unis.

Encadré 1.3. Le passage de l'école à la vie active au Japon

La longue période de récession que le Japon a connue au cours des années 90 a entraîné une nette détérioration de la situation du marché du travail dans son ensemble, qui a mis à rude épreuve le système traditionnel « bien ordonné » d'insertion des jeunes sur ce marché. Celui-ci consiste dans une collaboration étroite des établissements scolaires et des employeurs pour assurer l'accès direct des jeunes diplômés à des emplois « à vie » offrant stabilité et formation professionnelle continue sur place. Cette méthode de recrutement a régressé au cours de la récession des années 90, au profit de modalités nouvelles de passage de l'école à la vie active. Comme il s'agit dans bien des cas de formes atypiques d'emploi, on craint que les chances des jeunes qui les occupent d'accéder ultérieurement à un emploi stable et à des possibilités de progression professionnelle régulière, ne soient compromises.

Kosugi (2001) montre que, depuis la récession économique des années 90, les entreprises japonaises ont réduit l'embauche directe de diplômés de l'enseignement secondaire et, dans une moindre mesure, de l'université sur des postes stables permettant de bénéficier d'un parcours professionnel structuré. Par conséquent, le nombre de jeunes occupant des emplois occasionnels, à durée déterminée et à temps partiel – dénommés les « *freeters* » – s'est accru de façon notable, tout comme les taux de jeunes non scolarisés et sans emploi. À partir de données provenant d'enquêtes sur la population active, l'auteur de l'étude précitée estime que 4.2 millions de jeunes âgés de 15 à 34 ans se heurtaient à des difficultés dans leur passage à la vie active en 2002. L'évolution de la demande de main-d'œuvre et des pratiques en matière d'embauche semble certes avoir constitué le principal déterminant de cette transformation des caractéristiques de l'emploi des jeunes, mais certains observateurs pensent que les jeunes Japonais sont moins soucieux de s'engager dans un parcours professionnel stable que les précédentes cohortes de nouveaux actifs. Le terme « *freeters* » (« électrons libres ») renvoie en fait aussi au changement qui se serait produit dans l'attitude des jeunes à l'égard du travail.

Genda et Kurosawa (2001) se penchent sur l'accès des jeunes Japonais (âgés de 15 à 29 ans) à l'emploi permanent à plein-temps après la fin de leur formation initiale, et sur la question de savoir si les difficultés qu'ils peuvent avoir au départ à obtenir un emploi normal ont pour effet de compromettre leurs chances d'insertion sur le marché du travail à long terme. Ils utilisent des données provenant de l'Enquête de 1997 sur les jeunes salariés (*Jyaunenshya Shugyo Jittai Chosa*), qui comportait des questions à caractère rétrospectif, pour reconstituer le parcours professionnel des jeunes et des jeunes adultes qui ont arrêté leur formation initiale et sont entrés sur le marché du travail entre 1982 et 1997. Ils montrent ainsi que le fait pour les jeunes Japonais d'avoir connu le chômage aussitôt après la fin de leur scolarité produit des effets négatifs durables sur leurs possibilités d'emploi futures. Des taux de chômage global élevés au moment de l'entrée sur le marché du travail réduisent la probabilité d'obtenir un emploi permanent à plein-temps, le degré d'adéquation entre offres et demandes d'emploi et le temps d'occupation des emplois. L'impact de la situation initiale du marché du travail est encore plus durable dans le cas des femmes que dans celui des hommes. Les travailleuses ayant un niveau de formation élevé n'ont pas plus de chances d'obtenir un emploi permanent à plein-temps que celles qui sont moins instruites.

Mais aussi bien Kosugi (2001) que Genda et Kurosawa (2001) fournissent des informations quelque peu dépassées sur le marché du travail des jeunes au Japon, et il se peut donc que le « système bien ordonné » de recrutement des jeunes parvenus en fin de scolarité soit en train de reprendre de la vigueur à la suite de l'amélioration de la situation économique. Selon des données provenant d'enquêtes récentes sur la population active, la part des jeunes ayant un emploi temporaire (« *arbeit* ») a cessé de croître depuis la reprise économique qui s'est amorcée en 2002, et fluctue aux alentours de 32 %, mais les autres formes d'emploi atypiques

Encadré 1.3. **Le passage de l'école à la vie active au Japon** (suite)

ont continué à progresser. Il semble aussi que les « freeters » relativement âgés se heurtent toujours à d'importantes difficultés sur le marché du travail. D'après l'Enquête sur la gestion de l'emploi réalisée en 2004 auprès des employeurs, les possibilités d'emploi des « freeters » s'amenuisent à mesure qu'ils avancent en âge, les employeurs ayant tendance à avoir une opinion négative des plus âgés d'entre eux qu'ils jugent peu aptes à s'insérer dans un parcours professionnel stable. Le ministère de la Santé, du Travail et de la Protection sociale a donc récemment pris un certain nombre de mesures pour faciliter la transition entre l'école et le travail. Celles-ci consistent notamment i) à habituer très tôt les jeunes, avant leur sortie du système éducatif, à s'intéresser à la situation du marché du travail, notamment en organisant des stages pour adolescents en entreprise, ii) à empêcher les jeunes de devenir des « freeters » et à faciliter l'accès des plus âgés de ces derniers (qui ont entre 25 et 34 ans) à un emploi normal, iii) à apporter aux jeunes une aide supplémentaire, notamment en assurant des services d'orientation professionnelle à ceux qui ne sont ni scolarisés ni pourvus d'un emploi, et iv) à encourager les entreprises à offrir davantage de possibilités d'emploi aux jeunes. Il importera d'observer attentivement les effets de ces mesures – conjugués à ceux de l'amélioration de la situation générale du marché du travail – afin de déterminer si elles permettent de remédier aux problèmes apparus sur le marché du travail des jeunes au Japon au cours des années 90.

les mesures de réforme récemment prises pour faciliter l'insertion des jeunes qui ne sont plus scolarisés sur le marché du travail.

Le délai d'obtention d'un emploi stable tend dans une certaine mesure à être plus court dans le cas des travailleurs relativement qualifiés, mais ce constat ne vaut pas pour le Royaume-Uni (graphique 1.8, section B)³². On ne relève pas de différence systématique entre hommes et femmes. L'encadré 1.4 présente une analyse multivariée des facteurs qui influent sur les possibilités d'accès des jeunes à un emploi permanent et à plein-temps.

3.2. Mobilité des jeunes qui occupent des emplois temporaires et des emplois faiblement rémunérés

Les formes atypiques d'emploi et les activités assurant un salaire relatif faible peuvent faciliter l'accès des jeunes au marché du travail, surtout ceux qui sont faiblement qualifiés et ont peu d'antécédents d'activité, voire aucun. Toutefois, il est également important que ces derniers puissent mettre à profit leur première expérience sur le marché du travail pour améliorer leurs compétences et leurs possibilités ultérieures de progression professionnelle. Nous examinerons donc ci-dessous dans quelle mesure les jeunes ayant quitté le système éducatif parviennent à sortir de l'emploi temporaire, de l'emploi atypique et de l'emploi faiblement rémunéré, c'est-à-dire dans quelle mesure ces types d'emploi leur servent de marchepied vers des emplois de meilleure qualité assurant une progression professionnelle régulière.

Entrées dans l'emploi temporaire et sorties de celui-ci³³

En Australie, plus de 60 % des jeunes récemment sortis du système éducatif qui travaillent trouvent dans un premier temps un emploi temporaire, quel que soit leur

Encadré 1.4. **Analyse multivariée de la nature des emplois occupés par les jeunes**

Le tableau ci-dessous présente des estimations à partir de modèles logit multivariés – analogues aux modèles logit binaires dont il a été question dans l'encadré 1.2 – dans le but d'analyser les déterminants de la qualité de l'emploi des jeunes occupés, âgés de 15 à 29 ans. Des données se rapportant à l'année 2006 ont été utilisées en vue d'estimer la probabilité pour les jeunes qui travaillent d'avoir un emploi permanent, temporaire, à plein-temps et à temps partiel. Comme pour l'analyse présentée dans l'encadré 1.2, on s'est servi de modèles distincts pour les hommes et les femmes, mais l'échantillon sur lequel portent les estimations est différent : il exclut les jeunes sans emploi mais comprend les élèves et étudiants en apprentissage ou qui travaillent et les jeunes non scolarisés suivant un autre type de formation liée à l'emploi.

Les estimations les plus instructives concernent le travail temporaire. Les chances d'occuper un emploi temporaire sont moins grandes chez les jeunes qui exerçaient une activité rémunérée un an plus tôt que chez ceux qui étaient auparavant inactifs. Cela vaut aussi bien pour les hommes que pour les femmes. L'emploi temporaire constitue la principale voie de passage du chômage au travail, alors que les jeunes inactifs accèdent plus souvent à un emploi permanent. La probabilité d'exercer un emploi temporaire diminue à mesure que croît le temps écoulé depuis la sortie de la formation initiale et que s'élève le niveau de formation. Il est intéressant de constater que les jeunes qui travaillent tout en suivant leur formation initiale (y compris ceux qui sont en apprentissage) occupent très souvent un emploi temporaire. De manière symétrique, la probabilité de trouver un emploi permanent augmente nettement avec l'expérience potentielle sur le marché du travail et le niveau de formation. De même, la probabilité de trouver un emploi permanent croît de façon notable chez les jeunes qui exerçaient une activité rémunérée un an auparavant.

Les estimations relatives à la probabilité de trouver un emploi à plein-temps sont comparables à celles qui concernent la probabilité de trouver un emploi permanent chez les hommes, mais non chez les femmes. Le fait d'avoir été au chômage un an auparavant accroît la probabilité pour les femmes d'obtenir un emploi à plein-temps, par comparaison avec le fait d'avoir été inactives, encore que, comme nous l'avons déjà indiqué, cet emploi est susceptible d'être temporaire. Cependant, la probabilité de trouver un emploi à plein-temps n'augmente pas au fil du temps pour les femmes. Par ailleurs, les jeunes peu qualifiés et moyennement qualifiés ont davantage de chances d'avoir un emploi à temps partiel que les jeunes très qualifiés. Les jeunes qui étudient tout en travaillant sont particulièrement susceptibles d'exercer une activité à temps partiel (cf. encadré 1.1).

niveau d'études (tableau 1.2). Cependant, cette part tombe légèrement au-dessous de 40 % cinq ans après la fin de la scolarité. L'évolution est semblable dans le cas des dix pays d'Europe continentale considérés (UE10), où la proportion de jeunes ayant un emploi temporaire passe de la moitié un an après la sortie du système éducatif à un peu plus d'un quart cinq ans après celle-ci. En revanche, les jeunes qui ont cessé d'être scolarisés sont moins nombreux à passer par le travail temporaire en Corée et au Royaume-Uni (14 % et 19 % respectivement la première année qui suit la fin de la scolarité). Dans l'UE10 et au Royaume-Uni, les jeunes peu qualifiés ont beaucoup plus de chances que leurs homologues plus instruits de commencer leur vie active en occupant un emploi temporaire, mais il en va, semble-t-il, différemment en Australie, et les jeunes peu qualifiés sont trop peu nombreux en Corée pour qu'il soit possible d'apprécier leur

Encadré 1.4. Analyse multivariée de la nature des emplois occupés par les jeunes (suite)

Facteurs influant sur la nature des emplois occupés par les jeunes qui travaillent en Europe, 2006

Probabilités relatives, estimées à partir de régressions logit binomiales, d'occuper un type d'emploi donné, par sexe^{a, b}

	Probabilité ^c d'être dans un :							
	Emploi à temps plein		Emploi à temps partiel		Emploi permanent		Emploi temporaire	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Constante	13.2***	2.3**	0.1***	0.4**	1.1	1.2	0.6**	0.6**
Personne de référence : emploi temporaire								
Emploi permanent	1.0	0.9	1.0	1.1*				
Personne de référence : emploi à temps partiel								
Emploi à temps plein					0.9	0.9	1.5***	1.4***
Personne de référence : inactif un an auparavant								
Employé un an auparavant	3.4***	2.4***	0.3***	0.4***	2.2***	2.4***	0.4***	0.4***
Chômeur un an auparavant	0.9	1.2	1.1	0.8	0.7***	0.6***	1.8***	2.0***
Personne de référence : un à trois ans depuis la sortie de la formation initiale								
Quatre à cinq ans	1.1	1.1	0.9	1.0	1.6***	1.7***	0.6***	0.6***
Six à huit ans	1.3**	0.9	0.8*	1.1	1.7***	2.0***	0.4***	0.4***
Neuf ans ou plus	1.4***	0.7***	0.7***	1.4***	1.9***	2.3***	0.3***	0.3***
Personne de référence : peu qualifié								
Moyennement qualifié	0.7***	0.9	1.4***	1.1	1.6***	1.8***	0.5***	0.5***
Très qualifié	1.2	1.8***	0.9	0.6***	2.3***	2.0***	0.4***	0.4***
Personne de référence : pas en formation initiale ou en apprentissage								
Formation initiale ou apprentissage	0.1***	0.4***	7.2***	2.8***	0.3***	0.4***	3.6***	2.7***
Personne de référence : ni en formation initiale ou en apprentissage, ni en formation professionnelle								
Formation professionnelle après la formation initiale ou l'apprentissage	0.9	1.1	1.0	0.9	0.9	0.9	1.1	1.1
Effets fixes pays	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Rapport de vraisemblance ^d	1 604***	1 175***	1 480***	1 102***	1 595***	1 480***	1 946***	1 488***
Nombre d'observations	5 860	6 369	7 018	7 464	5 860	6 369	7 018	7 464

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/351230357657>

*, **, *** statistiquement significatif aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement (test bilatéral).

a) Les modèles logit binomiaux ont été estimés en utilisant le maximum de vraisemblance pour un échantillon groupé de 21 pays européens : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni et Suède.

b) L'échantillon est restreint aux jeunes employés âgés de 15 à 29 ans en 2006.

c) Pour une meilleure lecture, les probabilités sont présentées en prenant l'exponentielle des coefficients de régression. Un coefficient supérieur à 1 indique une probabilité plus élevée que celle de la personne de référence d'être dans la situation d'emploi décrite. Ainsi, par exemple, la probabilité pour un homme employé à plein temps de l'être toujours un an plus tard ou de le devenir est trois fois plus élevée que pour un homme inactif de trouver un emploi à plein-temps. Inversement, un coefficient inférieur à 1 indique une probabilité plus faible que celle de la personne de référence d'être dans la situation d'emploi décrite. La personne de référence est un jeune débutant dans l'emploi à temps partiel ou temporaire, sorti de la formation initiale depuis un à trois ans, qui était inactif un an auparavant, faiblement qualifié, ne suivant pas de formation initiale, n'étant pas en apprentissage ni en formation professionnelle.

d) Indicateurs de significativité statistique du modèle complet se rapportant au test du Chi-deux pour la significativité conjointe de tous les prédicteurs.

Source : Estimations de l'OCDE effectuées sur la base de l'Enquête communautaire sur les forces de travail (EFT).

Tableau 1.2. Part des travailleurs ayant un emploi temporaire et un emploi permanent selon le sexe, le niveau de formation et le nombre d'années écoulées depuis la sortie du système éducatif^a

Pourcentages des salariés

Sexe	Niveau d'instruction	Part des permanents			Part des temporaires			
		Un an	Trois ans	Cinq ans	Un an	Trois ans	Cinq ans	
Australie	Hommes et femmes	Peu qualifié	37.8	50.6	60.6	62.2	49.4	39.4
		Moyennement à très qualifié	37.3	49.4	62.3	62.7	50.6	37.7
		Ensemble	37.5	49.6	62.0	62.5	50.4	38.0
	Hommes	Peu qualifié	40.5	53.2	60.3	59.5	46.8	39.7
		Moyennement à très qualifié	41.6	53.1	62.2	58.4	46.9	37.8
		Ensemble	41.2	53.1	61.9	58.8	46.9	38.1
	Femmes	Peu qualifié	34.1	46.1	61.2	65.9	53.9	38.8
		Moyennement à très qualifié	33.4	45.8	62.3	66.6	54.2	37.7
		Ensemble	33.6	45.8	62.2	66.4	54.2	37.8
UE10 ^b	Hommes et femmes	Peu qualifié	38.9	56.9	67.2	61.1	43.1	32.8
		Moyennement à très qualifié	53.0	69.9	75.5	47.0	30.1	24.5
		Ensemble	50.2	67.0	73.0	49.8	33.0	27.0
	Hommes	Peu qualifié	41.3	62.1	66.7	58.7	37.9	33.3
		Moyennement à très qualifié	57.0	72.7	75.3	43.0	27.3	24.7
		Ensemble	53.5	69.7	72.3	46.5	30.3	27.7
	Femmes	Peu qualifié	38.3	50.3	69.0	61.7	49.7	31.0
		Moyennement à très qualifié	49.0	67.1	74.6	51.0	32.9	25.4
		Ensemble	47.0	64.3	73.2	53.0	35.7	26.8
Corée	Hommes et femmes	Peu qualifié	–	–	–	–	–	–
		Moyennement à très qualifié	86.1	88.2	90.5	13.9	11.8	9.5
		Ensemble	86.1	87.8	90.2	13.9	12.2	9.8
	Hommes	Peu qualifié	–	–	–	–	–	–
		Moyennement à très qualifié	85.5	86.4	91.7	14.5	13.6	8.3
		Ensemble	85.6	86.1	91.9	14.4	13.9	8.1
	Femmes	Peu qualifié	–	–	–	–	–	–
		Moyennement à très qualifié	86.5	89.2	89.7	13.5	10.8	10.3
		Ensemble	86.5	88.8	89.0	13.5	11.2	11.0
Royaume-Uni	Hommes et femmes	Peu qualifié	71.4	91.8	89.2	28.6	8.2	10.8
		Moyennement à très qualifié	83.7	92.9	92.9	16.3	7.1	7.1
		Ensemble	80.6	92.6	92.1	19.4	7.4	7.9
	Hommes	Peu qualifié	67.6	90.0	91.2	32.4	10.0	8.8
		Moyennement à très qualifié	80.3	91.9	94.2	19.7	8.1	5.8
		Ensemble	77.9	91.4	93.6	22.1	8.6	6.4
	Femmes	Peu qualifié	73.7	93.3	87.8	26.3	6.7	12.2
		Moyennement à très qualifié	87.6	94.0	91.4	12.4	6.0	8.6
		Ensemble	83.3	93.7	90.4	16.7	6.3	9.6

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/350810463815>

– Pas d'estimation en raison du petit nombre d'observations (moins de dix).

UE10 : Moyenne pondérée par la population des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, et Portugal.

a) Échantillon restreint aux jeunes âgés de 15 à 29 ans sortis de la formation initiale dans les années précédant immédiatement la fenêtre de cinq années des données de panel retenues pour l'analyse du type d'emploi.

b) L'emploi correspond aux personnes travaillant au moins 15 heures par semaine.

Source : Estimations de l'OCDE effectuées sur la base de la British Household Panel Survey (BHPS), 2001-2005 pour le Royaume-Uni; du Panel communautaire des ménages (PCM), vagues 4 à 8 (1997-2001), pour les pays européens; du Household, Income and Labour Dynamics in Australia (HILDA), vagues 1 à 5 (2001-2005) pour l'Australie; et de la Korean Labour and Income Panel Survey (KLIPS) vagues 3 à 7 (2000-2004) pour la Corée.

situation à cet égard. La part du travail temporaire chez les femmes parvenues en fin de scolarité qui ont un emploi est au début quelque peu supérieure à celle de leurs homologues masculins en Australie (66 % contre 59 %) et dans l'UE10 (53 % contre 47 %), mais cet écart tend à se réduire à mesure que croît l'expérience sur le marché du travail. À l'inverse, les hommes sortis du système éducatif qui travaillent sont davantage susceptibles que les femmes d'exercer une activité temporaire la première année suivant la fin de leurs études au Royaume-Uni, et les différences entre les sexes sont à cet égard très faibles en Corée.

Les données présentées au tableau 1.2 confirment dans l'ensemble le fait que l'emploi temporaire joue, pour beaucoup de jeunes, le rôle de chevron vers un emploi permanent, étant donné que la part des jeunes sortis du système éducatif qui occupent un emploi temporaire diminue assez fortement au cours des cinq années qui suivent la fin de leurs études, en particulier dans les pays où cette proportion est au départ très importante. Toutefois, une part non négligeable des jeunes qui travaillent exercent toujours un emploi temporaire cinq ans après la fin de leur formation initiale dans certains pays, ce qui donne à penser que ces jeunes se sont peut-être laissés piéger dans le travail temporaire. D'après des données concernant l'année 2006 et dégagées de l'Enquête communautaire sur les forces de travail, qui permet d'analyser les différences existant selon le niveau de qualification à partir d'échantillons plus grands, il semble que les jeunes sortis prématurément du système éducatif soient particulièrement susceptibles d'être pris dans ce piège : cinq ans après la fin de leurs études, plus de 40 % des jeunes travailleurs sans qualification occupent un emploi temporaire en Allemagne, en Pologne, au Portugal, en République slovaque et en Suède, et plus de la moitié en Espagne (données non présentées).

La meilleure façon d'examiner la question du piège que peut représenter le travail temporaire est de suivre l'évolution dans le temps de la situation des mêmes individus au moyen de données de panel. Celles qui ont été analysées au tableau 1.2 sont ainsi utilisées pour apporter, au tableau 1.3, des informations sur les entrées dans l'emploi temporaire et les sorties de celui-ci chez les jeunes qui ont quitté le système éducatif et travaillent pendant chacune des cinq années suivant la fin de leurs études. Parmi ceux qui ont eu au moins un emploi temporaire, une forte majorité en a occupé deux ou davantage en Australie et en Corée, et la moitié dans l'UE10. Le Royaume-Uni est le seul des pays examinés où ceux qui ont connu un seul épisode de travail temporaire sont plus nombreux que ceux qui en ont eu deux ou plus. Les épisodes répétés de travail temporaire sont très fréquents en Australie, où plus d'un tiers des jeunes occupés en ont vécu deux ou davantage au cours de la période de cinq ans considérée. Même si un tiers des jeunes sortis du système éducatif n'exercent jamais d'emploi temporaire, la durée moyenne cumulée des emplois temporaires est supérieure à un an, en partie à cause des épisodes répétés de travail temporaire. Ces derniers sont sensiblement plus fréquents chez les jeunes peu qualifiés que chez ceux qui le sont davantage dans l'UE10, mais ce n'est pas le cas dans les autres pays examinés.

Mobilité des jeunes faiblement rémunérés

Les jeunes qui occupent un emploi faiblement rémunéré à un moment donné sont relativement peu nombreux à rester dans cette situation de manière continue pendant une longue période, mais beaucoup la connaissent à plusieurs reprises. À partir des mêmes enquêtes par panel auprès des ménages que celles qui ont été utilisées pour les travailleurs temporaires, le graphique 1.9 présente trois indicateurs de la fréquence de l'emploi à bas

Tableau 1.3. Expérience de l'emploi temporaire sur cinq ans chez les jeunes sortis du système éducatif qui travaillent : durée moyenne cumulée et nombre d'épisodes^a

Sexe	Niveau d'instruction	Nombre d'observations	Nombre moyen d'emplois temporaires	Durée moyenne des emplois temporaires (mois)	Pas d'emploi temporaire	Un emploi temporaire	Deux emplois temporaires ou plus	
Australie	Hommes et femmes	Peu qualifié	(58)	1.45	12.7	31.6	32.0	36.4
		Moyennement à très qualifié	(371)	1.56	12.7	33.1	25.3	41.6
		Ensemble	(429)	1.55	12.7	32.9	26.3	40.9
	Hommes	Peu qualifié	(39)	1.40	13.9	39.5	26.1	34.4
		Moyennement à très qualifié	(185)	1.42	10.5	35.5	27.6	36.9
		Ensemble	(224)	1.41	11.0	36.2	27.3	36.5
	Femmes	Peu qualifié	(19)	1.55	10.3	15.8	43.7	40.5
		Moyennement à très qualifié	(186)	1.75	15.6	30.0	22.5	47.5
		Ensemble	(205)	1.73	15.0	28.5	24.8	46.7
UE10	Hommes et femmes	Peu qualifié	(730)	0.98	6.3	51.5	23.7	24.9
		Moyennement à très qualifié	(854)	0.75	5.1	60.0	22.1	17.9
		Ensemble	(1 728)	0.91	6.0	54.3	23.2	22.6
	Hommes	Peu qualifié	(431)	0.96	5.6	51.6	25.4	23.0
		Moyennement à très qualifié	(447)	0.78	5.0	60.2	22.2	17.6
		Ensemble	(950)	0.92	5.7	55.1	22.7	22.1
	Femmes	Peu qualifié	(299)	0.99	7.1	50.7	21.2	28.1
		Moyennement à très qualifié	(407)	0.68	5.1	61.1	22.4	16.5
		Ensemble	(778)	0.85	6.1	53.6	24.2	22.1
Corée	Hommes et femmes	Peu qualifié	(4)	–	–	–	–	–
		Moyennement à très qualifié	(88)	0.48	5.9	79.3	8.4	12.3
		Ensemble	(92)	0.55	6.8	77.9	8.1	14.0
	Hommes	Peu qualifié	(3)	–	–	–	–	–
		Moyennement à très qualifié	(27)	0.71	9.2	64.7	12.3	22.9
		Ensemble	(30)	0.78	10.0	64.7	11.5	23.7
	Femmes	Peu qualifié	(1)	–	–	–	–	–
		Moyennement à très qualifié	(61)	0.36	4.3	86.2	6.6	7.2
		Ensemble	(62)	0.44	5.2	84.4	6.4	9.1
Royaume-Uni	Hommes et femmes	Peu qualifié	(51)	0.18	0.4	85.9	10.3	3.9
		Moyennement à très qualifié	(194)	0.17	0.5	86.5	10.7	2.8
		Ensemble	(245)	0.17	0.5	86.4	10.6	3.0
	Hommes	Peu qualifié	(21)	0.09	0.0	90.6	9.4	0.0
		Moyennement à très qualifié	(113)	0.19	0.5	86.0	10.9	3.2
		Ensemble	(134)	0.17	0.4	86.8	10.6	2.6
	Femmes	Peu qualifié	(30)	0.25	0.7	82.1	11.0	6.9
		Moyennement à très qualifié	(81)	0.15	0.5	87.3	10.5	2.2
		Ensemble	(111)	0.18	0.5	85.8	10.6	3.6

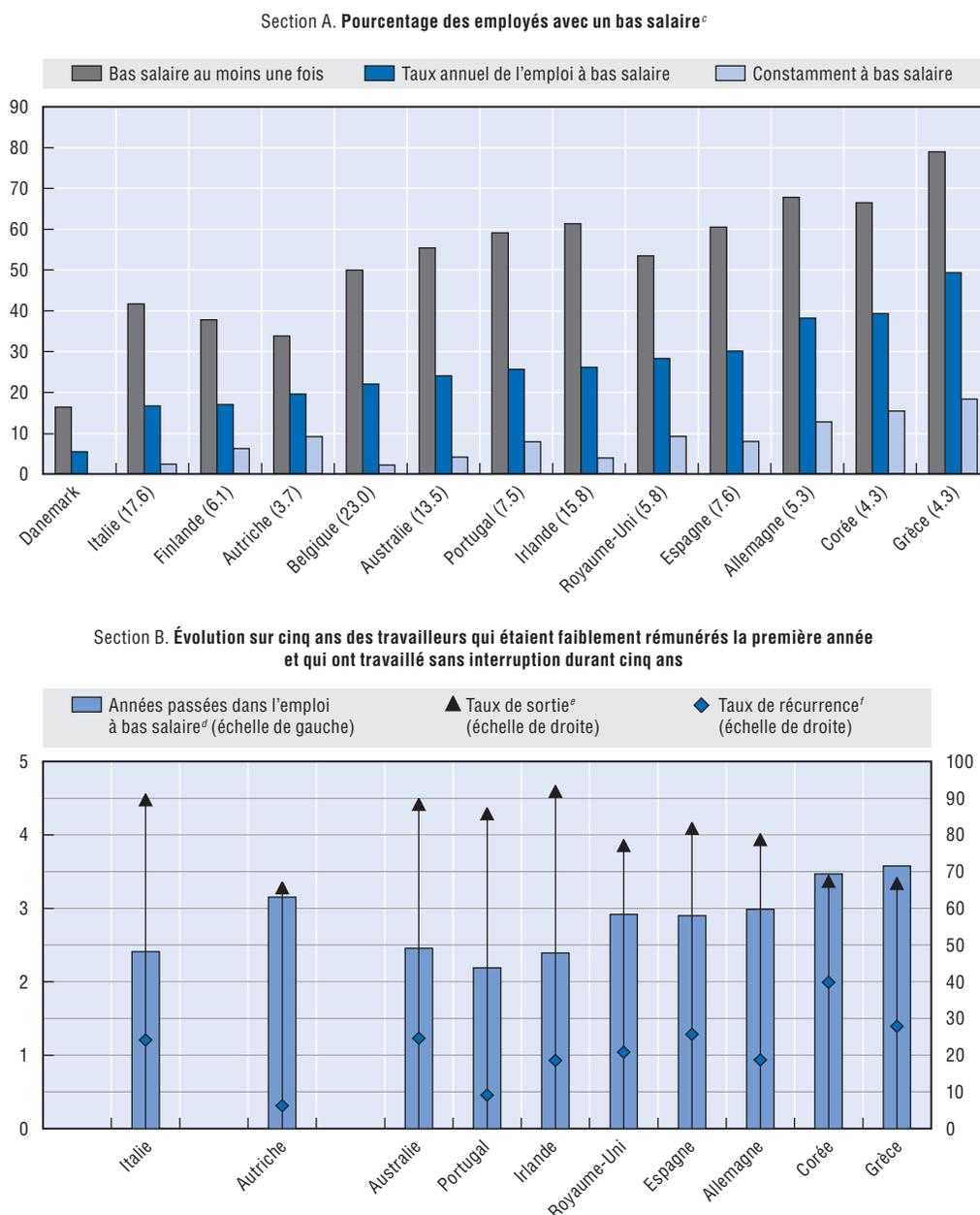
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/350810563184>

– Pas d'estimation en raison du petit nombre d'observations (moins de dix).

UE10 : Moyenne pondérée par la population des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, et Portugal.

a) L'échantillon est limité aux cinq dernières années de l'enquête et aux personnes âgées de 15 à 29 ans ayant travaillé de façon continue (au moins 15 heures par semaine pour l'UE10) sorties de la formation initiale un an avant cette période de cinq ans ou au cours de la première année. L'analyse est effectuée sur une base annuelle et ne prend en compte le contrat de travail qu'au moment de l'entretien. Comme les courts épisodes d'emploi entre les entretiens ne sont pas pris en compte, les durées sont susceptibles d'être sous-estimées.

Source : Estimations de l'OCDE effectuées sur la base de la British Household Panel Survey (BHPS), 2001-2005 pour le Royaume-Uni; du Panel communautaire des ménages (PCM), vagues 4 à 8 (1997-2001) pour les pays européens; du Household, Income and Labour Dynamics in Australia (HILDA), vagues 1 à 5 (2001-2005) pour l'Australie; et de la Korean Labour and Income Panel Survey (KLIPS) vagues 3 à 7 (2000-2004) pour la Corée.

Graphique 1.9. Différents indicateurs de la fréquence de l'emploi à bas salaire^a des jeunes, sur cinq années^b

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/350744143677>

- a) Les travailleurs sont considérés comme étant faiblement rémunérés s'ils perçoivent un salaire horaire inférieur à deux tiers de la valeur médiane de la rémunération perçue par les salariés âgés de 25 à 54 ans dans ce pays et pour cette année.
- b) L'échantillon pour les calculs est restreint aux personnes âgées de 15 à 29 ans non scolarisées qui étaient employées sans interruption comme salarié (travaillant au moins 15 heures par semaine pour les pays européens) durant l'ensemble des cinq années étudiées. Les pays sont classés dans l'ordre croissant du taux annuel de l'emploi à bas salaire.
- c) Les valeurs entre parenthèses sous les intitulés des pays dans la section A donnent le taux des personnes touchant au moins une fois un bas salaire par rapport aux personnes touchant toujours un bas salaire (un indice de rotation).
- d) Nombre moyen d'années.
- e) Part des personnes dans l'emploi à bas salaire la première année qui sont dans l'emploi à salaire élevé l'année suivante.
- f) Part des personnes dans l'emploi à bas salaire la première année sortant de l'emploi à bas salaire l'année suivante mais connaissant un nouvel épisode dans l'emploi à bas salaire au cours des trois années suivantes.

Source : Estimations de l'OCDE effectuées sur la base de la British Household Panel Survey (BHPS), 2001-2005 pour le Royaume-Uni; du Panel communautaire des ménages (PCM), vagues 4 à 8 (1997-2001), pour les pays européens; du Household, Income and Labour Dynamics in Australia (HILDA), vagues 1 à 5 (2001-2005) pour l'Australie; et de la Korean Labour and Income Panel Survey (KLIPS), vagues 3 à 7 (2000-2004) pour la Corée.

salaire sur la période de cinq ans qui suit la fin de la formation initiale : le taux moyen de jeunes salariés ayant perçu un bas salaire, le taux moyen de jeunes salariés ayant perçu un bas salaire au moins une fois et le taux de jeunes salariés ayant constamment perçu un bas salaire. La fréquence des bas salaires est très variable de l'un à l'autre des treize pays examinés ici. Le taux moyen de jeunes nouveaux venus sur le marché du travail qui ont occupé des emplois à bas salaire au cours des cinq années considérées va de 5 % à 50 % (section A). Constat encore plus frappant, entre 16 % et 79 % des jeunes ont eu un emploi à bas salaire à un moment donné durant cette période, ce qui signifie que, pour un nombre non négligeable d'entre eux, les épisodes de travail à bas salaire alternent avec des épisodes d'activité mieux rémunérée. Moins de 20 % des jeunes travailleurs ont perçu un bas salaire de façon continue pendant toute cette période dans la totalité des pays examinés et, dans plusieurs d'entre eux, il n'y a pratiquement pas eu de jeunes dans ce cas. Il ressort de la section B du graphique 1.9 que 60 % ou plus de l'ensemble des jeunes sortis du système éducatif qui occupent un emploi à bas salaire au cours de leur première année d'activité trouvent un emploi mieux rétribué l'année suivante. Cependant, 20 % à 40 % des jeunes qui échappent à l'emploi faiblement rémunéré durant cette deuxième année connaissent un ou plusieurs autres épisodes de travail à bas salaire au cours des trois années ultérieures dans six des dix pays pour lesquels on dispose de données. Ces épisodes répétés d'activité faiblement rémunérée contribuent à expliquer pourquoi les jeunes sortis du système éducatif qui se mettent à exercer une activité à bas salaire effectuent de manière cumulée entre 2 et 3.5 années dans ce type d'emploi, malgré la mobilité assez forte qui existe entre emplois à bas salaire et emplois mieux rémunérés.

Dans l'UE10, 38 % des jeunes travailleurs ont connu deux épisodes ou plus de travail faiblement rémunéré au cours de la période de cinq ans considérée (tableau 1.4). Ces épisodes répétés ont été plus fréquents chez les jeunes peu qualifiés et les femmes (43 % et 48 % respectivement) que chez les jeunes plus qualifiés et les hommes (30 % et 32 % respectivement). La situation observée dans le cas des autres pays est analogue, le taux de récurrence de l'emploi à bas salaire étant le plus élevé en Corée (51 %) et le plus faible en Australie (34 %). Il est surprenant de constater qu'au Royaume-Uni, les jeunes peu qualifiés ont moins souvent connu deux épisodes ou plus de travail faiblement rémunéré que leurs homologues ayant un niveau de formation plus élevé. En Corée, la part des jeunes ayant vécu deux épisodes ou plus d'emploi à bas salaire a été nettement plus forte chez les femmes que chez les hommes (56 % contre 40 %). À l'autre extrême, entre 34 % et 47 % des jeunes sortis du système éducatif qui ont travaillé de manière continue n'ont jamais perçu de bas salaire dans les pays examinés.

3.3. Mobilité des jeunes non scolarisés et sans emploi

Les taux de jeunes non scolarisés et sans emploi diminuent généralement au fil des années qui suivent la sortie du système éducatif, mais il existe des exceptions

Dans le cas des jeunes qui ont quitté le système éducatif, le fait d'être à la fois non scolarisé et sans emploi correspond au non-emploi; l'examen de cette situation permet donc de dégager une image inversée de celle que connaissent, sur le plan de l'emploi, les jeunes nouveaux venus sur le marché du travail, dont il a été question dans la section 2. Dans les pays où les taux d'emploi sont faibles une année après la fin des études et où ils ne rejoignent que lentement ceux des adultes (cf. graphiques 1.4 à 1.6), les taux de jeunes non scolarisés et sans emploi sont dans un premier temps élevés et ne diminuent que progressivement avec l'expérience. Selon des données concernant la fin des années 90,

Tableau 1.4. **Expérience sur cinq ans de l'emploi à bas salaire chez les jeunes sortis du système éducatif : durée moyenne cumulée et nombre d'épisodes^{a, b}**

Sexe	Niveau d'instruction	Nombre d'observations	Nombre moyen d'épisodes d'emploi à bas salaire	Durée moyenne de l'épisode d'emploi à bas salaire (mois)	Pas d'épisode (%)	Un épisode (%)	Deux épisodes ou plus (%)
Australie	Hommes et femmes	Peu qualifié (54)	1.54	16.2	34.5	22.5	43.1
		Moyennement à très qualifié (342)	1.15	11.5	46.1	21.8	32.1
		Ensemble (396)	1.20	12.1	44.5	21.9	33.6
Hommes	Peu qualifié	(37)	1.77	19.7	26.8	25.3	47.8
	Moyennement à très qualifié	(171)	1.33	13.6	38.5	25.3	36.2
	Ensemble	(208)	1.40	14.5	36.6	25.3	38.1
Femmes	Peu qualifié	(17)	1.03	8.7	51.2	16.2	32.7
	Moyennement à très qualifié	(171)	0.91	8.7	56.2	17.2	26.6
	Ensemble	(188)	0.92	8.7	55.7	17.1	27.2
UE10	Hommes et femmes	Peu qualifié (648)	1.61	16.1	39.2	18.3	42.5
		Moyennement à très qualifié (780)	1.10	11.4	51.4	18.6	30.0
		Ensemble (1 552)	1.41	14.2	44.0	18.1	37.8
Hommes	Peu qualifié	(397)	1.42	12.3	43.3	20.0	36.6
	Moyennement à très qualifié	(414)	0.85	7.4	60.9	15.1	24.0
	Ensemble	(871)	1.17	10.3	51.3	17.0	31.7
Femmes	Peu qualifié	(251)	2.17	23.3	29.8	13.6	56.6
	Moyennement à très qualifié	(366)	1.44	17.0	39.8	21.9	38.4
	Ensemble	(681)	1.80	19.8	34.7	17.4	47.9
Corée	Hommes et femmes	Peu qualifié (4)	–	–	–	–	–
		Moyennement à très qualifié (87)	1.88	25.0	34.7	16.4	48.9
		Ensemble (91)	1.97	26.1	33.5	15.8	50.7
Hommes	Peu qualifié	(3)	–	–	–	–	–
	Moyennement à très qualifié	(27)	1.34	18.5	37.9	26.8	35.4
	Ensemble	(30)	1.50	20.3	35.4	25.0	39.5
Femmes	Peu qualifié	(1)	–	–	–	–	–
	Moyennement à très qualifié	(60)	2.14	28.2	33.2	11.4	55.4
	Ensemble	(61)	2.20	29.1	32.5	11.2	56.3
Royaume-Uni	Hommes et femmes	Peu qualifié (47)	0.48	2.2	71.0	14.5	14.5
		Moyennement à très qualifié (188)	1.68	10.9	39.6	12.8	47.7
		Ensemble (235)	1.41	9.0	46.5	13.1	40.3
Hommes	Peu qualifié	(21)	0.70	2.8	59.6	19.5	20.9
	Moyennement à très qualifié	(109)	1.54	9.9	43.0	9.3	47.7
	Ensemble	(130)	1.39	8.6	46.0	11.2	42.7
Femmes	Peu qualifié	(26)	0.28	1.7	80.8	10.2	9.1
	Moyennement à très qualifié	(79)	1.88	12.4	34.8	17.6	47.6
	Ensemble	(105)	1.45	9.5	47.2	15.6	37.3

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/350873578180>

– Pas d'estimation en raison du petit nombre d'observations (moins de dix).

UE10 : Moyenne pondérée par la population des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande Grèce, Irlande, Italie, et Portugal.

- a) Les travailleurs sont considérés comme étant faiblement rémunérés s'ils perçoivent un salaire horaire inférieur à deux tiers de la valeur médiane des salariés âgés de 25 à 54 ans dans ce pays et pour cette année.
- b) L'échantillon est limité aux cinq dernières années de l'enquête et aux personnes âgées de 15 à 29 ans sorties de la formation initiale un an avant cette période de cinq ans ou au cours de la première année. L'analyse est effectuée sur une base annuelle et ne prend en compte l'emploi qu'au moment de l'entretien. Comme les courts épisodes d'emploi entre les entretiens ne sont pas pris en compte, les durées sont susceptibles d'être sous-estimées.

Source : Estimations de l'OCDE effectuées sur la base de la British Household Panel Survey (BHPS), 2001-2005 pour le Royaume-Uni; du Panel communautaire des ménages (PCM), vagues 4 à 8 (1997-2001) pour les pays européens; du Household, Income and Labour Dynamics in Australia (HILDA), vagues 1 à 5 (2001-2005) pour l'Australie; et de la Korean Labour and Income Panel Survey (KLIPS) vagues 3 à 7 (2000-2004) pour la Corée.

établies à partir des mêmes enquêtes par panel auprès des ménages que celles qui ont été utilisées ci-dessus, les taux de jeunes non scolarisés et sans emploi un an après la sortie du système éducatif vont du faible chiffre de 16 % en Australie à 70 % en Grèce (tableau 1.5).

Tableau 1.5. **Jeunes non scolarisés et sans emploi un, trois et cinq ans après leur sortie du système éducatif, par sexe**

Pourcentage^a

	Durée depuis la fin de la formation initiale	Hommes et femmes					Hommes			Femmes			
		Nombre d'observations	Jeunes non scolarisés et sans emploi			Nombre d'observations	Jeunes non scolarisés et sans emploi			Nombre d'observations	Jeunes non scolarisés et sans emploi		
			Ensemble	Chômeurs	Inactifs		Ensemble	Chômeurs	Inactifs		Ensemble	Chômeurs	Inactifs
Australie	Un an	(1 227)	16.2	12.6	3.6	(610)	16.4	13.7	2.7	(617)	16.1	11.5	4.5
	Trois ans	(1 008)	15.5	10.0	5.5	(502)	15.7	12.6	3.0	(506)	15.3	7.2	8.1
	Cinq ans ou plus	(7 121)	19.1	5.9	13.2	(3 401)	10.5	6.8	3.7	(3 720)	27.7	5.1	22.7
Autriche	Un an	(611)	54.0	6.7	47.3	(296)	52.2	5.6	46.6	(315)	55.8	7.7	48.0
	Trois ans	(582)	37.9	4.8	33.1	(300)	32.0	4.1	27.9	(282)	44.0	5.5	38.5
	Cinq ans ou plus	(3 008)	17.9	3.2	14.6	(1 532)	14.6	3.3	11.3	(1 476)	21.0	3.2	17.8
Belgique	Un an	(355)	38.3	11.2	27.1	(169)	38.8	12.7	26.1	(186)	37.7	9.8	28.0
	Trois ans	(375)	15.5	6.6	8.9	(177)	12.2	6.4	5.7	(198)	18.9	6.8	12.1
	Cinq ans ou plus	(1 291)	18.5	5.8	12.7	(565)	12.6	4.8	7.8	(726)	23.2	6.5	16.7
Danemark	Un an	(440)	29.5	7.3	22.2	(196)	20.7	3.9	16.9	(244)	36.2	9.9	26.3
	Trois ans	(326)	42.6	5.4	37.2	(142)	37.5	1.1	36.4	(184)	46.9	9.1	37.9
	Cinq ans ou plus	(1 480)	22.4	4.2	18.2	(825)	20.2	3.5	16.8	(655)	25.1	5.1	20.1
Finlande	Un an	(739)	34.9	7.9	27.0	(376)	38.4	7.5	30.9	(363)	30.7	8.2	22.5
	Trois ans	(495)	30.6	8.2	22.4	(267)	25.0	9.5	15.5	(228)	37.8	6.6	31.2
	Cinq ans ou plus	(1 418)	28.8	12.8	16.0	(808)	17.9	13.0	4.9	(610)	40.9	12.6	28.3
Allemagne	Un an	(1 558)	40.7	4.5	36.2	(784)	39.9	5.5	34.4	(774)	41.5	3.4	38.1
	Trois ans	(754)	8.7	4.0	4.7	(389)	9.3	6.3	3.0	(365)	8.0	1.6	6.4
	Cinq ans ou plus	(4 976)	19.6	7.1	12.5	(2 250)	14.9	8.2	6.7	(2 726)	24.0	6.0	17.9
Grèce	Un an	(930)	69.6	12.0	57.6	(437)	74.0	8.4	65.6	(493)	66.2	14.7	51.5
	Trois ans	(958)	56.3	14.6	41.7	(494)	55.1	13.5	41.6	(464)	57.6	15.7	41.9
	Cinq ans ou plus	(3 930)	33.6	11.7	21.8	(2 013)	19.8	10.4	9.4	(1 917)	47.6	13.1	34.5
Irlande	Un an	(625)	29.5	10.2	19.4	(334)	27.8	7.5	20.3	(291)	31.5	13.1	18.4
	Trois ans	(505)	31.5	7.8	23.6	(272)	33.1	8.4	24.7	(233)	29.8	7.3	22.5
	Cinq ans ou plus	(2 571)	25.2	5.8	19.4	(1 301)	19.0	7.8	11.2	(1 270)	31.4	3.9	27.5
Italie	Un an	(1 084)	63.7	30.2	33.5	(531)	63.6	28.0	35.6	(553)	63.8	32.3	31.5
	Trois ans	(1 047)	47.6	23.8	23.7	(514)	43.8	22.9	20.9	(533)	51.4	24.8	26.6
	Cinq ans ou plus	(6 032)	35.6	17.3	18.2	(3 146)	27.1	16.4	10.8	(2 886)	45.5	18.5	27.0
Corée	Un an	(846)	36.8	3.5	33.2	(370)	43.0	4.7	38.3	(476)	32.0	2.6	29.3
	Trois ans	(657)	28.5	4.5	24.0	(231)	25.9	4.6	21.4	(426)	29.9	4.5	25.4
	Cinq ans ou plus	(3 208)	36.8	3.3	33.5	(1 243)	19.2	6.2	13.0	(1 965)	48.7	1.3	47.4
Portugal	Un an	(756)	30.7	12.3	18.4	(366)	28.5	11.0	17.5	(390)	32.5	13.4	19.1
	Trois ans	(729)	15.3	4.6	10.7	(348)	13.1	5.7	7.4	(381)	17.4	3.6	13.8
	Cinq ans ou plus	(3 425)	12.0	4.3	7.7	(1 890)	10.9	5.1	5.7	(1 535)	13.4	3.4	9.9
Espagne	Un an	(1 417)	51.2	27.0	24.1	(698)	47.6	25.3	22.3	(719)	54.6	28.7	25.9
	Trois ans	(1 152)	36.3	17.3	19.0	(568)	31.4	14.0	17.4	(584)	40.9	20.4	20.4
	Cinq ans ou plus	(5 002)	31.0	17.0	14.0	(2 756)	22.0	14.4	7.6	(2 246)	43.8	20.6	23.2
Royaume-Uni	Un an	(947)	30.6	15.0	15.6	(427)	27.6	16.5	11.1	(520)	33.4	13.7	19.7
	Trois ans	(755)	22.9	7.7	15.2	(339)	19.4	10.1	9.3	(416)	26.2	5.5	20.7
	Cinq ans ou plus	(4 130)	19.8	6.2	13.6	(2 000)	12.1	8.5	3.6	(2 130)	28.0	3.7	24.3

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/351000174524>

a) Échantillon restreint aux jeunes âgés de 15 à 29 ans sortis de la formation initiale dans les années précédant immédiatement la fenêtre de cinq années des données de panel utilisées pour l'analyse du statut des personnes non scolarisées et sans emploi.

Source : Estimations de l'OCDE effectuées sur la base de la British Household Panel Survey (BHPS), 2001-2005 pour le Royaume-Uni; du Panel communautaire des ménages (PCM), vagues 4 à 8 (1997-2001) pour les pays européens; du Household, Income and Labour Dynamics in Australia (HILDA), vagues 1 à 5 (2001-2005) pour l'Australie; et de la Korean Labour and Income Panel Survey (KLIPS) vagues 3 à 7 (2000-2004) pour la Corée.

Ces taux baissent fortement au cours des quatre années suivantes dans bon nombre des pays considérés, notamment en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Grèce et au Portugal où ils diminuent de 50 % ou plus. Dans d'autres pays, leur contraction est moins marquée et elle est totalement inexistante en Corée, étant donné que la forte diminution observée pour les hommes est entièrement contrebalancée par la montée prononcée des taux relatifs aux femmes. Même cinq ans après la sortie du système éducatif, les taux de jeunes non scolarisés et sans emploi restent supérieurs à 30 % en Corée, en Grèce et en Italie, les femmes inactives – probablement engagées dans la fondation d'une famille et la maternité – étant principalement à l'origine de la persistance de taux élevés de non-emploi.

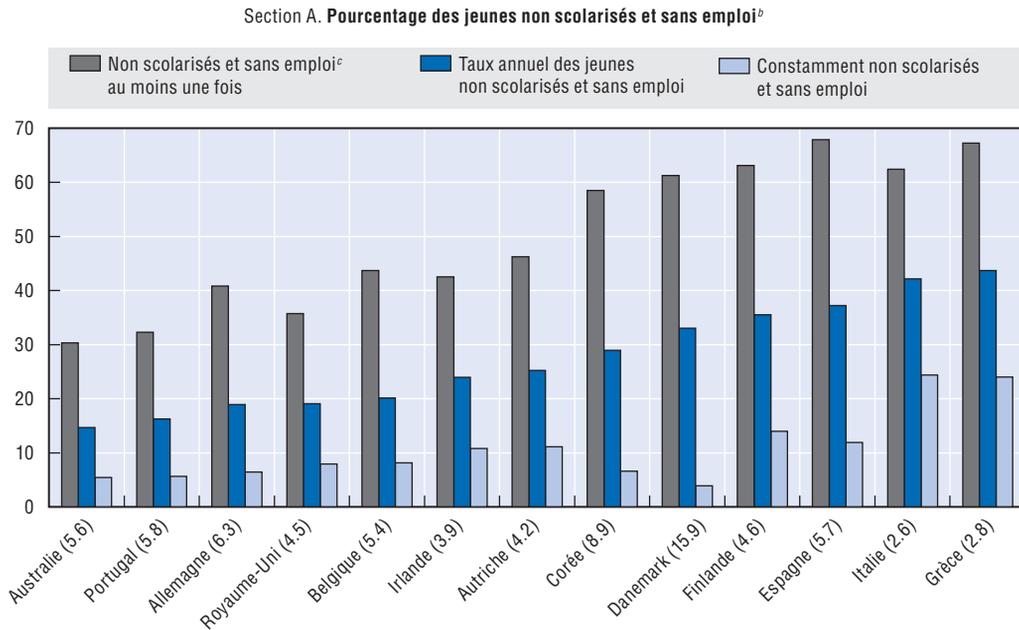
Le fait d'être non scolarisé et sans emploi est une situation dans laquelle certains jeunes peuvent rester piégés

On craint que les épisodes répétés hors du système éducatif et de l'emploi et le fait que cette situation dure longtemps ne soient préjudiciables aux possibilités d'emploi futures (Quintini *et al.*, 2007; Genda et Kurosawa, 2001). Dans la section A du graphique 1.10 sont présentés trois indicateurs de la fréquence des jeunes non scolarisés et sans emploi au cours des cinq années suivant la fin de la formation initiale – taux de jeunes ayant constamment été non scolarisés et sans emploi, taux de jeunes qui l'ont été au moins une fois et taux moyen de jeunes dans cette même situation – qui ont été établis pour onze pays d'Europe, l'Australie et la Corée utilisant des données de panel pour suivre les mêmes jeunes sortis du système éducatif pendant cinq ans. Les taux de jeunes non scolarisés et sans emploi au moins une fois vont de 30 % en Australie à 67 % en Grèce, ce qui signifie qu'une proportion importante de jeunes sortis du système éducatif passent un certain temps en situation de non-emploi, mais aussi qu'il existe à cet égard de grandes différences entre les pays considérés. Le classement de ces derniers est assez semblable s'agissant des taux moyens de jeunes non scolarisés et sans emploi et des taux de jeunes constamment non scolarisés et sans emploi, mais ces chiffres sont beaucoup plus faibles en raison d'une mobilité assez forte vers l'emploi et hors de celui-ci. La Grèce et l'Italie se distinguent des autres pays par le fait que près d'un quart des jeunes sortis du système éducatif restent en situation de non-emploi de façon continue pendant les cinq années qui suivent la fin de leurs études, les taux correspondants allant de 4 % à 14 % dans les onze autres pays examinés.

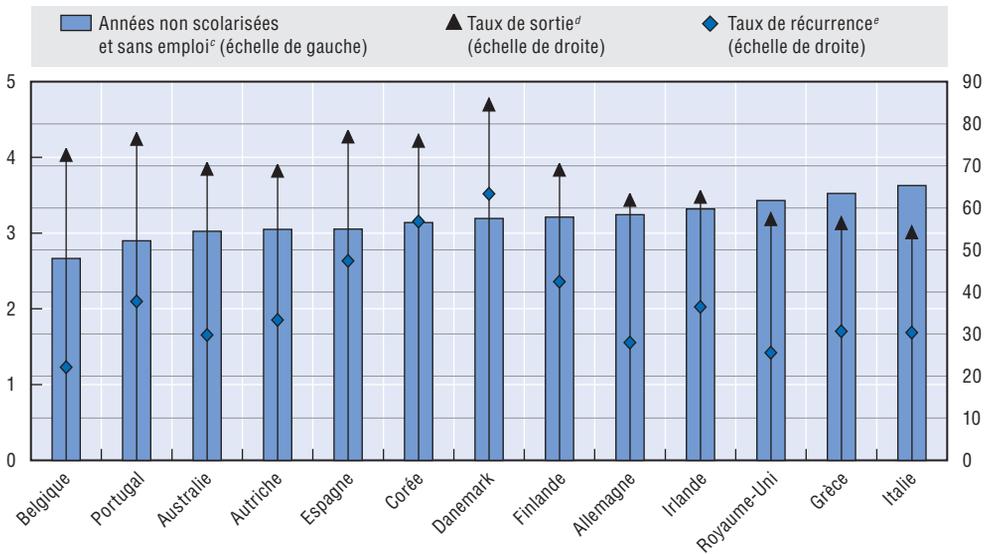
La section B du graphique 1.10 apporte d'autres informations sur la fluidité du marché du travail des jeunes, telle qu'elle est reflétée par les allers-retours entre emploi et non-emploi. Dans tous les pays examinés, plus de la moitié des jeunes ayant quitté le système éducatif qui sont sans activité rémunérée la première année sortent l'année suivante de cette situation. Mais il est fréquent que cette dernière se répète et, selon les pays, entre 22 % et 63 % des jeunes de cette catégorie connaissent un ou plusieurs autres épisodes de non-emploi au cours des trois années ultérieures. Les jeunes non scolarisés et sans emploi la première année suivant la fin de leurs études cumulent près de trois ans de non-emploi au cours des cinq années considérées dans tous les pays examinés. Les périodes passées hors du système éducatif et de l'emploi sont souvent brèves, mais un nombre non négligeable de jeunes cumulent plusieurs années de non-emploi, en grande partie parce que la répétition de ces périodes est très fréquente.

Le tableau 1.6 confirme l'importance du phénomène de répétition des épisodes de non-emploi au cours des cinq années qui suivent la fin de la formation initiale. La part des jeunes parvenus en fin d'études qui ont fait état d'une seule période hors du système

Graphique 1.10. Différents indicateurs de la fréquence des cas de jeunes non scolarisés et sans emploi, sur cinq ans^a



Section B. Évolution sur cinq ans des jeunes non scolarisés et sans emploi la première année



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/350783076138>

- a) L'échantillon pour les calculs est restreint aux personnes âgées de 15 à 29 ans non scolarisées durant l'ensemble des cinq années étudiées. Les pays sont classés dans l'ordre croissant du taux annuel des jeunes ni scolarisés ni pourvus d'un emploi dans la section A, et par le nombre d'années non scolarisées et sans emploi dans la section B.
- b) Les valeurs entre parenthèses sous les intitulés des pays dans la section A donnent le taux des personnes au moins une fois non scolarisées et sans emploi par rapport aux personnes constamment non scolarisées et sans emploi (un indice de rotation).
- c) Nombre moyen d'années.
- d) Part des personnes non scolarisées et sans emploi la première année qui sont employées l'année suivante.
- e) Part des personnes non scolarisées et sans emploi la première année qui sont employées l'année suivante mais connaissent un nouvel épisode sans emploi au cours des trois années suivantes.

Source : Estimations de l'OCDE effectuées sur la base de la British Household Panel Survey (BHPS), 2001-2005 pour le Royaume-Uni; du Panel communautaire des ménages (PCM) vagues 4 à 8 (1997-2001), pour les pays européens; du Household, Income and Labour Dynamics in Australia (HILDA), vagues 1 à 5 (2001-2005) pour l'Australie; et de la Korean Labour and Income Panel Survey (KLIPS), vagues 3 à 7 (2000-2004) pour la Corée.

Tableau 1.6. **Expérience sur cinq ans de la situation consistant à n'être ni scolarisé ni pourvu d'un emploi chez les jeunes sortis du système éducatif^a**

Sexe	Niveau d'instruction	Nombre d'observations	Nombre moyen d'épisodes non scolarisés et sans emploi	Nombre moyen d'épisodes dans l'inactivité	Nombre moyen d'épisodes dans le chômage	Pas d'épisode (%)	Un épisode (%)	Deux épisodes ou plus (%)	
Australie	Hommes et femmes	Peu qualifié	(161)	1.7	1.0	0.7	43.4	15.9	40.7
		Moyennement à très qualifié	(544)	0.4	0.3	0.1	77.7	12.7	9.6
		Ensemble	(705)	0.7	0.5	0.3	69.7	13.5	16.8
	Hommes	Peu qualifié	(78)	1.0	0.3	0.7	58.2	13.0	28.8
		Moyennement à très qualifié	(248)	0.2	0.1	0.1	86.6	8.5	4.9
		Ensemble	(326)	0.4	0.1	0.3	79.8	9.6	10.7
	Femmes	Peu qualifié	(83)	2.5	1.9	0.6	26.4	19.2	54.4
		Moyennement à très qualifié	(296)	0.7	0.5	0.2	68.4	17.1	14.5
		Ensemble	(379)	1.1	0.8	0.3	59.0	17.6	23.4
UE10	Hommes et femmes	Peu qualifié	(2 183)	1.8	1.0	0.8	39.9	17.4	42.7
		Moyennement à très qualifié	(1 908)	1.2	0.6	0.5	56.8	13.3	29.9
		Ensemble	(4 457)	1.5	0.9	0.7	46.3	16.1	37.6
	Hommes	Peu qualifié	(1 218)	1.4	0.7	0.7	43.6	20.7	35.8
		Moyennement à très qualifié	(895)	0.9	0.5	0.4	61.9	13.3	24.8
		Ensemble	(2 310)	1.3	0.7	0.6	49.4	18.4	32.2
	Femmes	Peu qualifié	(965)	2.2	1.4	0.8	34.0	13.5	52.5
		Moyennement à très qualifié	(1 013)	1.4	0.8	0.6	51.2	13.5	35.3
		Ensemble	(2 147)	1.8	1.1	0.7	41.8	13.7	44.5
Corée	Hommes et femmes	Peu qualifié	(7)	–	–	–	–	–	–
		Moyennement à très qualifié	(213)	1.5	1.3	0.2	40.9	17.7	41.4
		Ensemble	(221)	1.4	1.2	0.2	41.5	17.2	41.3
	Hommes	Peu qualifié	(4)	–	–	–	–	–	–
		Moyennement à très qualifié	(65)	1.2	0.7	0.5	43.5	17.5	39.0
		Ensemble	(69)	1.2	0.7	0.4	45.6	16.9	37.5
	Femmes	Peu qualifié	(3)	–	–	–	–	–	–
		Moyennement à très qualifié	(148)	1.6	1.5	0.1	39.6	17.8	42.6
		Ensemble	(152)	1.6	1.5	0.1	39.4	17.3	43.3
Royaume-Uni	Hommes et femmes	Peu qualifié	(67)	0.3	0.2	0.2	83.2	8.6	8.1
		Moyennement à très qualifié	(344)	1.1	0.8	0.3	60.0	13.0	26.9
		Ensemble	(411)	1.0	0.7	0.3	64.2	12.3	23.6
	Hommes	Peu qualifié	(30)	0.3	0.1	0.2	81.1	12.1	6.8
		Moyennement à très qualifié	(170)	0.6	0.2	0.4	72.0	14.3	13.7
		Ensemble	(200)	0.6	0.2	0.4	73.5	13.9	12.5
	Femmes	Peu qualifié	(37)	0.3	0.2	0.1	85.0	5.6	9.4
		Moyennement à très qualifié	(174)	1.6	1.3	0.3	48.3	11.8	39.9
		Ensemble	(211)	1.3	1.1	0.2	55.2	10.6	34.2

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/351078616561>

– Pas d'estimation en raison du petit nombre d'observations (moins de dix).

UE10 : Moyenne pondérée par la population des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, et Portugal.

a) L'échantillon est limité aux cinq dernières années de l'enquête et aux personnes âgées de 15 à 29 ans sorties de la formation initiale un an avant cette période de cinq ans ou au cours de la première année. L'analyse est effectuée sur une base annuelle et ne prend en compte la situation au regard du non-emploi qu'au moment de l'entretien. Comme les courts épisodes de non-emploi entre les entretiens ne sont pas pris en compte, les durées sont susceptibles d'être sous-estimées.

Source : Estimations de l'OCDE effectuées sur la base de la British Household Panel Survey (BHPS), 2001-2005 pour le Royaume-Uni; du Panel communautaire des ménages (PCM), vagues 4 à 8 (1997-2001), pour les pays européens; du Household, Income and Labour Dynamics in Australia (HILDA), vagues 1 à 5 (2001-2005) pour l'Australie; et de la Korean Labour and Income Panel Survey (KLIPS) vagues 3 à 7 (2000-2004) pour la Corée.

éducatif et de l'emploi est assez faible et uniforme dans l'ensemble des pays examinés, puisqu'elle se situe entre 12 % et 17 %. Des proportions plus importantes de jeunes sortis du système éducatif soit n'ont jamais connu cette situation, soit l'ont vécue à deux reprises ou davantage, ce qui donne à penser que les jeunes tendent à se cliver en deux catégories : ceux qui bénéficient d'une situation stable sur le plan de l'emploi (même s'ils changent d'emploi) et ceux qui effectuent de nombreux allers-retours entre emploi et non-emploi. En Australie et dans l'UE10, les jeunes peu qualifiés sont particulièrement susceptibles d'appartenir à la deuxième catégorie, mais il ne semble pas en être ainsi au Royaume-Uni.

Conclusion

Dans ce chapitre a été présentée une analyse descriptive de la situation des jeunes sur le plan de l'emploi et, en particulier, de la durée et des modalités du passage de l'école au travail. Si les options qui s'offrent aux pouvoirs publics pour aider les jeunes à prendre un bon départ sur le marché du travail n'ont pas été examinées ici, certains des constats qui ressortent de cette analyse peuvent avoir des conséquences intéressantes du point de vue de l'action gouvernementale. Trois d'entre eux sont exposés ci-dessous.

Premièrement, si les jeunes ont dans l'ensemble profité de l'amélioration générale du comportement du marché du travail qui a été observée dans un certain nombre de pays de l'OCDE à partir du milieu des années 90, il subsiste entre eux de grandes différences quant à leur devenir sur le plan de l'emploi selon leur niveau de formation, leurs premières expériences dans le domaine de l'emploi et la situation du marché du travail local. On trouve là confirmation que l'existence d'une forte croissance globale est une condition importante de l'amélioration des possibilités d'emploi de la plupart des jeunes. Mais il y a en même temps d'autres facteurs qui comptent. En particulier, la formation initiale joue un grand rôle, tout comme les interventions précoces visant à prévenir l'abandon scolaire et à empêcher les jeunes de glisser vers l'inactivité ou les épisodes répétés de chômage et de travail temporaire, qui ne leur permettent pas d'avancer progressivement vers un emploi plus stable et mieux rémunéré.

Le caractère mouvant du marché du travail des jeunes est le deuxième grand constat qui a été dégagé. La transition entre l'école et la vie active comporte souvent une succession de périodes d'emploi et d'épisodes de non-emploi d'une durée relativement courte avant l'obtention d'un emploi plus stable. De plus, dans un certain nombre de pays, la frontière entre école et travail est devenue moins nette du fait que beaucoup de jeunes acquièrent une expérience professionnelle tout en restant scolarisés à travers l'exercice d'activités à temps partiel ou saisonnières et, dans les pays dotés d'un système dual, l'apprentissage. Dans un contexte marqué par des taux élevés de mobilité de l'emploi, le problème essentiel n'est pas nécessairement de savoir si un grand nombre de jeunes occupent des emplois faiblement rémunérés ou atypiques. Les responsables de l'élaboration des politiques devraient plutôt se demander si ces activités constituent ou non un marche-pied vers des emplois de meilleure qualité, et s'attacher à éliminer les obstacles à la mobilité vers des emplois plus gratifiants par leur rémunération et leur stabilité. En particulier, s'il existe sur le marché du travail un clivage trop marqué entre les emplois stables offrant des possibilités de progression professionnelle et les emplois atypiques, il peut y avoir aggravation du risque de voir beaucoup de jeunes rester enfermés pendant des années dans l'engrenage de l'alternance entre emplois marginaux et non-emploi.

Troisième constat : dans tous les pays, les jeunes les moins qualifiés ont le plus grand mal à prendre pied sur le marché du travail. Du fait de leur niveau de formation insuffisant, conjugué à leur très jeune âge au moment de la sortie du système éducatif, ces jeunes ne sont guère armés pour s'y insérer. Sans doute faudrait-il prendre des mesures particulières pour les jeunes les plus vulnérables, en commençant par leur apporter un soutien qui leur évite l'échec scolaire et les empêche de quitter prématurément le système éducatif. Cependant, l'analyse présentée dans ce chapitre tend aussi à montrer que la transition entre école et vie active présente aussi des difficultés et dure longtemps pour une minorité de jeunes sortis du système éducatif avec un niveau de formation plus élevé.

À côté de ces caractéristiques générales, il existe des différences non négligeables entre les pays quant au devenir des jeunes sur le marché du travail et au passage de l'école à la vie active. Il y a donc lieu de penser que les priorités et les stratégies définies par les pouvoirs publics doivent prendre en compte les particularités nationales, notamment la structure institutionnelle des systèmes d'enseignement et de formation professionnelle et la nature des obstacles qui peuvent entraver, du côté de la demande, les efforts que font les jeunes pour trouver leur premier emploi ou s'insérer dans un parcours professionnel assurant une progression régulière. L'OCDE effectue actuellement une série d'études par pays dans le but de dégager des recommandations pratiques qui permettent d'aider les jeunes à prendre un meilleur départ dans leur vie active (voir OCDE, 2007a-d, et 2008 a, b).

Notes

1. L'OCDE effectue également un examen pluriannuel sur le thème *Des emplois pour les jeunes*, qui comporte une analyse approfondie du devenir des jeunes sur le marché du travail, ainsi que des priorités de l'action gouvernementale en la matière dans 16 pays. Huit rapports par pays ont déjà été publiés (Belgique, Canada, Corée, Espagne, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, République slovaque et Royaume-Uni) (voir OCDE, 2007a-d et 2008a, b). Ces deux axes de travail ont pour but de constituer l'assise d'un réexamen approfondi des politiques concernant l'emploi des jeunes et des bonnes pratiques suivies pour aider ces derniers à prendre un bon départ dans la vie active.
2. Les analyses du passage de l'école à la vie active présentées dans les sections 2 et 3 portent notamment sur les résultats des jeunes sur le marché du travail au cours des années qui suivent la fin de la formation initiale et ne tiennent pas compte de l'emploi des jeunes scolarisés. Cette question est étudiée dans la première section, dans le cadre de l'analyse de la situation au regard de l'emploi par âge. Toutefois, l'étude du passage de l'école à la vie active dans les deux sections suivantes ne cherche pas à déterminer en quoi l'expérience professionnelle des jeunes scolarisés influence leur devenir sur le marché du travail à l'issue de la scolarité. Les effets éventuels de la situation globale du marché du travail sur la durée et les modalités de la transition entre école et vie active ne sont pas non plus analysés, même si ces effets peuvent être importants. En effet, les jeunes qui anticipent des difficultés sur le marché du marché peuvent retarder leur entrée en prolongeant leur formation initiale. Dans ce cas, il est possible que les durées moyennes de transition, telles qu'elles sont mesurées ici, soient sous-estimées pour les jeunes qui sont prêts à quitter l'école et à rejoindre le monde du travail.
3. Les tableaux 1.A1.1et 1.A1.2 présentés à l'annexe fournissent la plupart des données utilisées pour les diagrammes de dispersion du graphique 1.1.
4. La légère hausse du taux de chômage des jeunes en Suède entre 1996 et 2006 est due à une rupture de série entre 2004 et 2005 suite à une modification de la définition opérationnelle du chômage. Les critères de disponibilité pour un emploi, qui correspondaient à la semaine de référence de l'enquête, ont été fixés à deux semaines afin de se conformer à la définition du chômage utilisée dans d'autres pays de l'Union européenne. Cette modification a entraîné une augmentation du nombre d'étudiants classés comme chômeurs. La hausse du taux de chômage des jeunes qui s'en est suivie explique la brusque hausse du chômage des jeunes par rapport à celui des adultes, alors qu'on observe l'inverse pour le chômage de longue durée (graphique 1.1, section B).
5. Le taux très élevé de jeunes non scolarisés et qui n'ont pas d'emploi en Turquie peut également s'expliquer en partie par la tendance, dans le cadre de l'enquête sur la population active, à classer

certaines jeunes travaillant dans le secteur informel comme non employés. Le taux d'emploi informel est assez élevé en Turquie et les jeunes sont bien plus susceptibles de trouver des emplois informels que les adultes d'âge très actif (voir le chapitre 2 de cette publication). Dans la mesure où certains aspects de l'emploi informel ne sont pas correctement pris en compte dans l'enquête sur la population active, cela peut avoir un effet disproportionné sur les chiffres concernant les jeunes.

6. Les données utilisées pour le Japon dans le graphique 1.1 et le tableau 1.A1.2 portent sur des emplois temporaires de moins d'un an et des emplois à temps partiel de moins de 35 heures hebdomadaires. Ces définitions disponibles dans des sources nationales japonaises sont les plus proches de celles utilisées pour d'autres pays de l'OCDE. L'analyse de l'encadré 1.3 sur le passage de l'école à la vie active au Japon porte sur les jeunes occupant des emplois atypiques selon les définitions nationales des contrats de travail à temps partiel et temporaire et d'autres types de contrats de travail atypiques.
7. Les données présentées sont les coefficients MCO obtenus par régression des variables indiquées par rapport à l'écart de production et aux tendances temporelles linéaires et quadratiques ressortant de régressions sur séries chronologiques annuelles effectuées séparément pour chaque pays sur la période 1980-2006.
8. Ryan (2001b) recense un certain nombre de raisons pour lesquelles des jeunes non scolarisés peuvent ne pas être présents sur le marché du travail : fondation d'une famille, départ différé de chez les parents (le syndrome dit des « célibataires parasites » au Japon, par exemple), des choix liés au style de vie (par exemple, loisirs et voyages), des facteurs institutionnels (service militaire obligatoire, etc.) ou la disponibilité de programmes publics (des droits à prestations publiques peuvent par exemple encourager les jeunes à prolonger leurs études).
9. Brunet (2004) et Ryan (2001b) plaident en faveur d'une approche de ce type.
10. Les estimations de l'OCDE sont fondées sur le Panel communautaire des ménages (PCM), vagues 4 à 8 (1997-2001), l'enquête Household, Income and Labour Dynamics (HILDA), vagues 1 à 5 (2001-2005) pour l'Australie et l'enquête nationale par panel sur le travail et les revenus (KLIPS), vagues 1 à 7 (1997-2004) pour la Corée. Les données sur les États-Unis sont extraites de Yates (2005) et fondées sur la National Longitudinal Survey of Youth 1979 (NLSY79). L'échantillon couvre des jeunes âgés de 14 à 22 ans en 1979. Yates (2005) les suit entre le début de l'enquête en 1979 et 2000, lorsque la cohorte la plus jeune de l'échantillon a atteint 35 ans. Les antécédents professionnels sont disponibles tout au long de l'enquête.
11. Outre les quelques résultats extraits de Yates (2005) pour les États-Unis, aucune enquête nationale sur le passage de l'école à la vie active n'est utilisée ici. Ces enquêtes représentent des sources d'information précieuses sur ce thème mais elles sont difficiles à manier à des fins d'analyse comparative à l'échelle internationale dans la mesure où elles sont rares et où les résultats ne se prêtent guère à des comparaisons internationales en raison des différences de conception des questionnaires.
12. Un module spécifique de l'Enquête communautaire sur les forces de travail mené en 2000 et consacré au passage de l'école à la vie active reposait essentiellement sur des questions rétrospectives concernant les antécédents d'activité des jeunes depuis leur sortie du système éducatif. Certaines de ces questions ont été par la suite intégrées dans le questionnaire de fond de l'Enquête communautaire sur les forces de travail. Kogan et Schubert (2003) utilisent ces résultats d'enquête pour décrire des caractéristiques du processus de transition, en établissant des liens entre des indicateurs du marché du travail et le temps que les individus ont déjà passé sur le marché du travail. Ce chapitre adopte la même démarche.
13. Afin de mettre l'accent sur les évolutions stables d'une situation à une autre en termes d'activité, on a adopté comme critère, pour définir les échantillons de jeunes sortis récemment du système éducatif, le fait d'être sorti du système éducatif depuis au moins un an après avoir achevé son plus haut niveau d'études. Cette restriction pourrait entraîner une surestimation de la durée moyenne du passage de l'école à la vie active pour les jeunes qui commencent (ou continuent) à travailler immédiatement après avoir fini leur formation initiale.
14. En raison des problèmes liés à la taille restreinte des échantillons, les durées écoulées depuis la fin de la formation initiale sont lissées à l'aide d'une moyenne mobile sur trois ans et limitées à huit et à dix ans (Brunet, 2004; Fondeur et Minni, 2004).
15. Au niveau d'études correspondent trois catégories : niveau de formation faible, niveau de formation intermédiaire et niveau de formation élevé, c'est-à-dire des jeunes qui, respectivement, n'ont pas terminé le deuxième cycle du secondaire, sont diplômés du deuxième cycle du

- secondaire/ont atteint un certain niveau d'études post-secondaires et sont diplômés de l'enseignement supérieur.
16. Il y a un chevauchement important entre ces pays et ceux où les taux d'emploi des jeunes scolarisés sont relativement élevés (voir l'encadré 1.1)
 17. Yates (2005) indique que près de 90 % des jeunes trouvent un emploi dans les cinq ans qui suivent la fin de la scolarité aux États-Unis. Cependant, les données de l'enquête NLSY79 que l'auteur analyse ne sont pas strictement comparables avec celles utilisées ici.
 18. Yates (2005) montre que ces mêmes structures d'emploi selon les sexes caractérisent la situation des jeunes aux États-Unis.
 19. Le chapitre 3 de cette publication étudie plus en détail les écarts entre hommes et femmes en termes d'emploi, notamment le rôle que joue la discrimination sur le marché du travail dans ce domaine.
 20. L'Autriche fait exception à cet égard.
 21. Au cours des trois premières années qui suivent la fin de la scolarité, 85 % des jeunes ayant un faible niveau de formation aux États-Unis avaient occupé au moins un emploi (Yates, 2005). Néanmoins, l'écart entre les taux d'emploi des jeunes ayant des niveaux de formation élevé et faible (intermédiaire) était de plus de (moins de) dix points de pourcentage à la fin de cette période, et il avait pratiquement disparu cinq ans après.
 22. Le graphique 1.5 ne présente pas de données sur les jeunes ayant un niveau de formation élevé dix ans après la fin de leurs études dans la mesure où nombre d'entre eux auraient alors plus de 29 ans, âge limite retenu pour les cohortes de jeunes étudiées dans ce chapitre.
 23. Les jeunes peuvent poursuivre une formation après la fin de leur scolarité initiale, et ce, même lorsqu'il n'existe pas de système de formation en alternance. En 2006 en Europe, près de 20 % des jeunes ont suivi des programmes de formation un an après avoir fini leur formation initiale, avec un taux de participation supérieur à la moyenne, bien qu'à des degrés divers, en Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Danemark, en Finlande, en France, au Pays-Bas, en Pologne, en Suède et en Suisse. La participation à des activités de formation décline au cours du temps pour atteindre 8 % au bout de cinq ans, et les écarts entre les pays s'estompent. Les faits semblent indiquer que les travailleurs ayant un niveau de formation élevé participent davantage à des activités de formation professionnelle que ceux qui ont un niveau de formation intermédiaire au cours des cinq premières années qui suivent la fin des études (87 % contre 55 % en moyenne en Europe), alors que les taux de participation des jeunes sortis du système éducatif avec un faible niveau de formation se répartissent de manière plus uniforme.
 24. Ryan (2001b) recommande d'utiliser des indicateurs synthétiques des durées de transition qui ne sont pas influencés par la répartition des âges de sortie du système éducatif, contrairement aux indicateurs de l'OCDE fondés sur l'activité par âge simple (OCDE, 1996b; OCDE, 2000). Il propose de concevoir un indicateur de durée moyenne, au sein d'une cohorte donnée, défini, pour chaque jeune sorti du système éducatif, comme le temps écoulé entre le moment où il termine sa scolarité à temps plein (ou l'âge minimum de fin de scolarité obligatoire), qui marque la fin de l'enseignement formel, et celui où il atteint une ancienneté déterminée dans un emploi normal. Plusieurs indicateurs de ce type sont présentés plus loin dans ce chapitre.
 25. Les indicateurs A et B mesurent le temps qui s'est écoulé entre la fin de la scolarité et l'entrée dans la vie active (voir tableau 1.1, notes A et B). Toutefois, s'agissant de l'indicateur A, les mesures de l'âge médian sont fondées sur deux répartitions différentes des jeunes : d'un côté, les jeunes scolarisés, et, de l'autre, les jeunes travailleurs, ce qui peut donner une image déformée de la transition. En ce qui concerne l'indicateur B, les âges médians de fin de scolarité et d'entrée dans la vie active s'appuient sur la même répartition de jeunes travailleurs, mais la différence sur le plan des âges médians ne coïncide pas avec l'indicateur C, qui représente la médiane de la distribution de la durée de transition entre école et vie active au plan individuel.
 26. Les notes explicatives du tableau donnent plus de détails sur les définitions et les sources des données.
 27. Deux méthodes différentes ont été employées dans les indicateurs A et B pour définir les âges médians de fin de scolarité et d'entrée dans la vie active, tous deux calculés à l'aide de données transversales tirées d'enquêtes sur la population active (voir tableau 1.1, notes A et B).
 28. Dans la mesure où l'emploi des jeunes scolarisés n'est pas pris en compte, il faut, pour qu'un groupe d'âge atteigne un taux d'emploi de 50 %, que beaucoup plus que 50 % de ce groupe d'âge aient quitté l'école.

29. Les estimations de durée supérieures de l'indicateur C par rapport à l'indicateur D en Finlande, au Portugal et en Espagne peuvent s'expliquer par le taux de rotation élevé des jeunes travailleurs sur les emplois de court terme – temporaires – dans ces pays, un phénomène qui transparaît mieux dans l'indicateur D que dans le C.
30. Les données d'enquête sur la population active utilisées pour l'indicateur C montrent que les pays où la durée de la transition entre école et vie active est courte sont aussi ceux où de nombreux jeunes travailleurs trouvent un emploi immédiatement après la fin de leur formation initiale. Cela est particulièrement vrai dans les pays qui ont adopté un système de formation en alternance et reflète probablement en partie le fait que certains apprentis deviennent des salariés permanents de l'entreprise dans laquelle ils se sont formés. En 2006, 50 % des jeunes entrant sur le marché du travail en Allemagne et près de 40 % d'entre eux en Suisse ont trouvé un emploi au sortir de leur formation initiale ou de leur apprentissage. Parmi les 21 pays analysés, on observe une corrélation négative étroite entre la proportion de jeunes qui trouvent un emploi au sortir de l'école et les estimations de durée de l'indicateur C (coefficient de corrélation des rangs de -0.83).
31. La définition de l'emploi permanent et de l'emploi temporaire n'est pas la même dans tous les pays (voir note 33).
32. Yates (2005) indique que les jeunes femmes peu qualifiées ont mis plus de temps à s'insérer dans un emploi stable que leurs homologues masculins. Il y a lieu de penser que les jeunes les moins qualifiés connaissent une très forte mobilité dans le domaine de l'emploi : ils occupent en moyenne cinq emplois avant d'en obtenir un d'une durée de trois ans ou plus, contre un à deux emplois en moyenne pour les jeunes très qualifiés.
33. Il convient de garder à l'esprit le fait que les emplois temporaires sont couverts par des dispositifs juridiques et/ou répondent à des définitions statistiques qui diffèrent selon les pays considérés ici. En Australie et en Corée, ils font partie des emplois atypiques, qui sont assortis de droits à congé et d'une couverture médicale réduits en Australie, et d'un faible niveau de protection en Corée, outre le fait qu'ils sont généralement d'une durée limitée. En Europe, les emplois temporaires ont une date d'achèvement précise qui est spécifiée dans le contrat de travail. Ils peuvent être de types divers, dont le travail dans le cadre d'un contrat de durée déterminée, le travail à forfait, les missions confiées par les agences de travail temporaire, le travail sur demande, les périodes d'essai/probatoires effectuées au titre d'un emploi permanent et l'apprentissage.

ANNEXE 1.A1

Tableaux et graphiques supplémentaires

Tableau 1.A1.1. La situation des jeunes (15 à 24 ans) sur le marché du travail, 1996 et 2006

	Part dans la population en âge de travailler (15 à 64 ans)		Taux de participation		Taux d'emploi		Taux de chômage		Fréquence du chômage de longue durée		Fréquence du chômage de longue durée relativement aux adultes (25 à 54 ans)		Proportions des jeunes non scolarisés et sans emploi		Jeunes peu qualifiés non scolarisés et sans emploi		Taux d'abandon scolaire des adolescents (15 à 19 ans)		Taux de scolarisation (15 à 24 ans)	
	2006	1996-2006	2006	1996-2006	2006	1996-2006	2006	1996-2006	2006	1996-2006	2006	1996	2005	1996-2005 ^d	2005	1996-2005 ^b	2005	1996-2005 ^c	2005	1995-2005 ^d
	%	Variation en pourcentage	%	Variation en pourcentage	%	Variation en pourcentage	%	Variation en pourcentage	%	Variation en pourcentage	2006	1996	%	Variation en pourcentage	%	Variation en pourcentage	%	Variation en pourcentage	%	Variation en pourcentage
Australie	20.7	-1.2	71.2	-0.5	63.8	3.3	10.4	-5.3	10.9	-7.9	0.5	0.6	9.6	-2.5	58.2	-8.9	5.1	-0.8	26.2	-1.2
Autriche	17.8	-0.5	59.4	0.1	54.0	-1.6	9.1	2.9	15.8	-2.4	0.5	0.7	9.7	..	44.7	..	4.6	..	38.0	..
Belgique	18.4	-0.8	32.3	-0.5	26.2	0.1	18.9	-1.6	32.3	-5.9	0.5	0.6	12.4	-1.3	47.4	-4.7	4.4	-1.5	59.5	-0.4
Canada	19.5	-0.5	66.4	4.2	58.7	6.0	11.6	-3.8	2.6	-4.5	0.3	0.4	9.8	-3.1	39.5	-3.4	3.6	-1.4	36.5	-1.7
République tchèque	18.4	-5.8	33.5	-15.8	27.7	-18.1	17.5	10.3	38.4	18.8	0.6	0.5	11.2	-0.9	27.3	1.6	2.2	-1.0	61.5	..
Danemark	17.1	-2.3	69.0	-4.8	63.7	-2.2	7.6	-3.0	0.9	-9.6	0.0	0.4	6.2	-0.7	62.0	..	3.5	2.7	32.0	5.3
Finlande	18.7	0.2	50.1	8.8	40.6	10.8	18.8	-9.0	5.5	-5.2	0.2	0.3	9.3	..	41.4	..	3.6	..	56.0	..
France	19.4	-1.0	33.2	4.2	25.3	3.9	23.9	-2.5	26.6	6.5	0.6	0.5	11.3	1.2	48.7	..	4.3	1.6	60.5	-6.2
Allemagne	17.8	1.5	50.7	-1.2	43.9	-3.2	13.5	4.1	36.7	9.1	0.6	0.6	11.6	0.0	52.3	7.7	3.6	0.3	47.4	..
Grèce	17.0	-3.3	32.5	-4.5	24.5	-0.9	24.5	-6.6	47.7	-5.8	0.8	0.9	15.4	-3.1	37.8	-4.1	5.7	-0.1	59.3	2.9
Hongrie	18.4	-4.8	26.8	-10.3	21.7	-8.7	19.1	1.1	37.5	-5.3	0.8	0.7	12.9	-8.0	50.9	3.8	5.2	-2.0	64.9	10.5
Islande	19.6	-4.1	79.5	19.7	72.9	18.1	8.4	-0.1	1.5	-3.9	0.2	0.2	6.4	-0.4	73.5	..	2.9	1.0	38.0	6.6
Irlande	22.0	-4.9	52.4	7.9	48.0	11.7	8.4	-9.9	25.3	-21.7	0.7	0.7	8.6	0.6	48.1	-11.5	3.0	-0.8	45.1	..
Italie	15.6	-4.4	32.5	-7.1	25.5	-1.4	21.6	-10.6	50.5	-13.7	0.9	1.0	18.0	-5.5	54.9	-2.8	8.6	-3.5	56.6	5.0
Japon	16.5	-4.4	45.0	-3.3	41.4	-3.6	8.0	1.3	20.4	9.9	0.6	0.5	8.8	1.2	74.6	55.5	46.2	0.9
Corée	17.6	-6.0	30.2	-5.7	27.2	-6.6	10.0	3.9	0.4	-1.9	0.3	0.5
Luxembourg	17.0	-0.4	28.8	-11.8	24.9	-12.0	13.7	4.5	14.0	-19.3	0.5	1.3	5.7	-3.3	56.9	..	1.9	-2.3	69.4	16.2
Mexique	29.6	-4.7	47.8	-5.3	44.8	-3.3	6.2	-3.1	1.9	0.7	0.6	0.4	21.8	-3.9	91.3	1.5	16.5	-4.3	33.0	-25.4
Pays-Bas	17.8	-0.8	69.2	2.9	63.9	5.6	7.6	-4.5	21.1	-13.8	0.4	0.7	6.5	1.4	59.2	-5.7	2.8	2.8	31.7	-1.9
Nouvelle-Zélande	21.9	-0.6	65.0	-2.5	58.8	-0.7	9.6	-2.2	2.8	-9.1	0.3	0.5	12.4	..	55.0	..	5.3	..	30.9	..
Norvège	18.9	0.3	58.1	-1.6	53.1	0.8	8.6	-3.7	4.3	-0.1	0.2	0.2	5.9	-0.9	66.5	3.5	2.1	1.5	46.5	-5.4
Pologne	22.1	0.3	34.2	-4.8	24.0	-3.9	29.8	1.3	37.2	8.2	0.7	0.7	12.2	-8.3	62.2	4.8	1.7	..	69.6	14.6
Portugal	17.9	-6.0	42.7	-1.6	35.8	-1.4	16.2	0.0	34.5	-6.3	0.6	0.7	11.6	0.4	78.7	0.9	7.8	1.2	52.5	-0.7
République slovaque	22.2	-3.3	35.1	-11.6	25.7	-11.1	26.6	5.6	57.6	19.8	0.7	0.6	16.1	-3.9	28.8	2.8	3.4	-2.5	58.4	23.6
Espagne	15.7	-6.4	52.7	5.5	43.3	14.9	17.9	-22.0	17.9	-28.9	0.6	0.8	12.3	-5.6	70.4	1.4	7.5	-2.0	52.5	-4.4
Suède	17.4	-0.3	56.0	4.8	44.0	3.7	21.3	0.1	4.0	-9.4	0.2	0.4	8.6	-2.9	28.3	2.2	1.6	-1.4	57.1	6.7
Suisse	17.4	-0.3	68.6	2.3	63.3	0.1	7.7	3.1	9.1	-1.8	57.6	2.1	6.3	-1.2	28.9	3.2
Turquie	25.5	-6.5	37.9	-10.6	30.8	-11.1	18.7	5.2	32.9	-10.2	0.9	0.9	42.2	8.5	53.7	-10.8	16.2	-3.7	26.5	2.7

Tableau 1.A1.1. La situation des jeunes (15 à 24 ans) sur le marché du travail, 1996 et 2006 (suite)

Part dans la population en âge de travailler (15 à 64 ans)	Taux de participation		Taux d'emploi		Taux de chômage		Fréquence du chômage de longue durée		Fréquence du chômage de longue durée relativement aux adultes (25 à 54 ans)		Proportions des jeunes non scolarisés et sans emploi		Jeunes peu qualifiés non scolarisés et sans emploi		Taux d'abandon scolaire des adolescents (15 à 19 ans)		Taux de scolarisation (15 à 24 ans)			
	2006	1996-2006	2006	1996-2006	2006	1996-2006	2006	1996-2006	2006	1996-2006	2005	1996-2005 ^a	2005	1996-2005 ^b	2005	1996-2005 ^c	2005	1995-2005 ^d		
	%	Variation en pourcentage	%	Variation en pourcentage	%	Variation en pourcentage	%	Variation en pourcentage	%	Variation en pourcentage	2006	1996	%	Variation en pourcentage	%	Variation en pourcentage	%	Variation en pourcentage		
Royaume-Uni	17.8	0.3	66.6	-3.9	57.3	-2.9	13.9	-0.7	14.5	-10.6	0.6	0.6	13.0	..	55.9	-0.7	5.7	..	35.4	..
États-Unis	19.1	0.0	60.6	-4.9	54.2	-3.4	10.5	-1.5	6.3	1.0	0.6	0.5	10.8	-1.4	35.0	0.4	2.9	-1.3	39.6	4.2
UE15	19.1	-1.5	47.9	0.3	40.2	2.4	16.1	-4.6	27.0	-13.2	0.6	0.8	11.5	-0.6	58.1	1.3	5.3	-0.5	48.9	0.5
OCDE	21.7	-2.0	49.5	-2.7	43.3	-1.6	12.5	-1.5	19.6	-5.2	0.5	0.7	15.6	-0.3	57.3	-0.2	7.0	-1.8	42.2	2.6

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/351082666353>

a) 1997 pour les Pays-Bas; 1998 pour l'Italie; 1999 pour l'Allemagne et l'Irlande; et 2004 pour le Mexique.

b) 1997 pour l'Australie, le Japon et les Pays-Bas; 1998 pour l'Italie; 1999 pour l'Allemagne, l'Irlande, l'Islande et le Luxembourg; 2000 pour le Royaume-Uni; et 2004 pour le Mexique.

c) 1997 pour l'Australie; 1998 pour l'Italie; 1999 pour l'Allemagne et l'Irlande; et 2004 pour le Mexique.

d) 1997 pour les Pays-Bas; 1998 pour le Japon; 1999 pour la Grèce et l'Italie; 2000 pour le Royaume-Uni; et 2004 pour le Mexique.

Source : Bases de données de l'OCDE sur les statistiques de la Population active et sur l'Éducation.

Tableau 1.A1.2. **Emploi et salaires des jeunes travailleurs comparés à ceux des adultes, 1996 et 2006**

	Part de l'emploi à temps partiel		Part de l'emploi à temps partiel relativement aux adultes (25 à 54 ans)		Part de l'emploi temporaire		Part de l'emploi temporaire relativement aux adultes (25 à 54 ans)		Salaires des jeunes (20 à 24 ans) relativement aux salaires des adultes		Salaires des jeunes (15 à 24 ans) relativement aux salaires des adultes		Salaires des jeunes (15 à 24 ans) relativement aux salaires des adultes en 2004			Salaires des jeunes par niveau d'instruction relativement à ceux ayant un niveau d'instruction postsecondaire (moyennement qualifiés) ^a			
	2006	1996-2006	2006	1996	2006	1996-2006	2006	1996	2006	1996	2006	1996	Peu qualifiés	Moyennement qualifiés	Très qualifiés	Peu qualifiés		Très qualifiés	
	%	Variation en pourcentage	2006	1996	2006	Variation en pourcentage	2006	1996	2006	1996	2006	1996	Peu qualifiés	Moyennement qualifiés	Très qualifiés	2004	1997	2004	1997
Australie	43.1	4.2	1.9	1.9	4.5	0.0	0.8	1.0	0.73	0.74	0.66	0.68	0.48	0.53	0.56	0.70	0.69	1.42	1.33
Autriche	11.8	6.5	0.7	0.5	34.7	15.4	7.6	4.8	0.67
Belgique	18.7	4.0	1.0	1.0	30.5	9.3	4.4	4.8	0.80	0.82	0.72	0.87	..	1.14	..
Canada	44.1	-1.5	3.8	3.5	29.2	4.1	3.1	2.9	0.64	0.62	0.60	0.59	0.28	0.32	0.34	0.70	0.65	1.48	1.41
République tchèque	3.0	0.4	1.3	1.2	18.9	3.5	3.2	4.4	..	0.82	..	0.79	0.91	0.80	0.50	0.84	0.84	1.14	1.19
Danemark	55.1	13.4	5.5	4.1	24.8	-5.9	3.4	4.3	0.65	0.72	0.64	0.71	0.25	0.45	0.31	0.46	0.56	0.86	0.75
Finlande	31.8	7.5	4.9	4.1	44.2	-10.2	3.2	3.7	0.68	0.70	0.68	0.69	0.19	0.42	0.45	0.43	0.56	1.54	1.36
France	17.1	-2.7	1.4	1.6	46.9	-0.3	4.8	5.0	..	0.64	0.62	0.66	0.55	0.81	0.80	1.20	1.18
Allemagne	18.0	10.6	0.8	0.5	56.8	11.9	6.5	6.7	0.61	0.62	0.61	0.62	0.30	0.51	0.30	0.51	0.49	0.91	0.51
Grèce	11.8	3.8	1.7	1.1	27.3	2.3	2.5	2.7
Hongrie	2.8	1.1	1.4	0.8	16.8	4.7	2.8	2.3	..	0.69	..	0.67	0.88	0.73	0.53	0.89	0.85	1.54	1.34
Islande	35.6	-3.9	3.3	2.3	3.2
Irlande	23.1	9.3	1.3	1.0	11.9	-5.4	5.2	2.4	0.67	0.61	0.63	0.59	0.50	0.46	0.42	0.84	0.78	1.31	1.26
Italie	14.9	7.1	1.0	0.7	40.3	21.6	3.6	3.1	0.58	0.50	1.65	0.94	0.66	4.92	1.25
Japon	31.1	8.5	1.6	1.2	27.9	10.5	2.6	2.1	0.60	0.62	0.58	0.60
Corée	14.9	9.5	2.3	1.6	0.58	0.63	0.58	0.61	0.55	0.52	0.40	0.75	0.90	1.05	1.03
Luxembourg	4.9	0.3	0.4	0.4	29.3	18.4	8.2	6.8	0.69	0.59	0.54	0.92	..	1.31	..
Mexique	17.6	1.5	1.3	1.2	1.5
Pays-Bas	59.9	13.1	2.1	1.9	43.4	13.1	3.9	3.7	..	0.56	..	0.53	0.32	0.50	0.51	0.55	0.78	1.52	0.91
Nouvelle-Zélande	36.0	3.5	2.2	1.8	0.75	0.75	0.57	0.52	0.56	0.83	0.63	1.40	0.91
Norvège	48.8	8.4	3.3	2.3	28.7	-10.6	3.6	4.0	0.73	..	0.21	0.38	0.28	0.48	0.4	0.98	0.84
Pologne	16.3	0.0	1.9	1.4	67.3	..	2.9	..	0.63	0.71	0.62	0.70	0.76	0.65	0.48	0.92	..	1.18	..
Portugal	7.1	1.4	1.4	0.7	48.3	19.7	2.8	3.6
République slovaque	3.2	2.2	1.6	0.6	14.3	5.9	4.1	3.0
Espagne	19.6	7.0	1.9	1.9	66.6	-8.9	2.1	2.7	0.61	0.75	0.64	0.57	1.00	..	1.16	..
Suède	36.2	0.0	3.9	2.7	58.4	10.0	4.6	4.2	0.68	0.73	0.18	0.47	0.26	0.32	0.29	0.69	0.58
Suisse	18.7	2.5	0.8	0.7	51.5	6.8	7.8	8.0	0.58	0.59	0.66	0.71	0.59	0.71	0.72	1.17	..
Turquie	7.9	1.6	1.2	1.3	13.4	-12.1	1.1	1.5

Tableau 1.A1.2. **Emploi et salaires des jeunes travailleurs comparés à ceux des adultes, 1996 et 2006 (suite)**

	Part de l'emploi à temps partiel		Part de l'emploi à temps partiel relativement aux adultes (25 à 54 ans)		Part de l'emploi temporaire		Part de l'emploi temporaire relativement aux adultes (25 à 54 ans)		Salaires des jeunes (20 à 24 ans) relativement aux salaires des adultes		Salaires des jeunes (15 à 24 ans) relativement aux salaires des adultes		Salaires des jeunes (15 à 24 ans) relativement aux salaires des adultes en 2004			Salaires des jeunes par niveau d'instruction relativement à ceux ayant un niveau d'instruction postsecondaire (moyennement qualifiés) ^a			
	2006	1996-2006	2006	1996	2006	1996	2006	1996	2006	1996	2006	1996	Peu qualifiés	Moyennement qualifiés	Très qualifiés	Peu qualifiés		Très qualifiés	
	%	Variation en pourcentage														%	Variation en pourcentage	2004	1997
Royaume-Uni	34.9	6.6	1.8	1.4	12.0	-0.7	2.9	2.2	0.60	0.68	..	0.64	0.50	0.52	0.50	0.67	0.72	1.52	1.64
États-Unis	33.8	-1.2	4.7	4.2	8.1	-1.1	2.3	2.5	0.57	0.58	0.55	0.6	0.32	0.41	0.38	0.50	0.42	1.57	1.70
UE15	25.5	7.7	1.6	1.3
OCDE	28.3	5.7	2.3	1.7	35.4	7.9	3.1	2.9	0.64	0.67	0.62	0.64	0.52	0.55	0.52	0.71	0.65	1.41	1.12

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/351142874053>

a) Les données sur les salaires par niveau d'instruction se rapportent à 1996 pour la Finlande et les Pays-Bas et 1998 pour l'Italie et la Corée. Les données se rapportent à 2001 pour l'Australie, 2002 pour l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas et 2003 pour la Belgique, le Canada, le Danemark, la Finlande, la Norvège et la Suède.

Source : Base de données de l'OCDE sur les statistiques de la Population active; Base de données de l'OCDE sur la Distribution des salaires bruts des travailleurs à temps plein; et Base de données de l'OCDE sur l'Éducation.

Tableau 1.A1.3. **Durée moyenne du passage de l'école au travail par sexe dans quelques pays européens, 2006**

	Âge de sortie de l'école ^a			Âge d'entrée dans l'emploi ^b			Durée du passage de l'école au travail ^c		
	Hommes	Femmes	Hommes et femmes	Hommes	Femmes	Hommes et femmes	Hommes	Femmes	Hommes et femmes
Autriche	18.0	18.0	18.0	19.2	18.8	19.2	1.2	0.8	1.2
Belgique	18.2	20.4	18.7	19.9	21.5	20.4	1.8	1.1	1.7
République tchèque	18.0	18.0	18.0	20.9	20.1	20.9	2.9	2.1	2.9
Danemark	20.0	21.1	20.1	21.9	21.8	21.4	1.9	0.7	1.3
Finlande	18.0	19.7	18.0	21.0	20.5	20.6	3.0	0.8	2.6
France	18.9	20.2	19.4	20.7	21.3	20.9	1.8	1.1	1.5
Allemagne	19.0	19.2	19.1	19.8	19.3	19.1	0.8	0.0	0.0
Grèce	17.1	18.6	17.4	20.4	20.6	20.6	3.3	2.0	3.2
Hongrie	17.0	17.5	17.0	20.9	20.5	21.0	3.9	3.0	3.9
Islande	17.0	19.8	18.5	19.5	20.6	20.9	2.5	0.9	2.4
Irlande	18.6	20.4	20.1	19.9	21.6	21.3	1.3	1.2	1.3
Italie	18.0	18.0	18.0	21.0	21.1	21.0	3.0	3.1	3.0
Luxembourg	19.1	19.8	19.4	20.3	20.7	20.5	1.2	0.9	1.1
Pays-Bas	18.7	19.7	19.0	20.1	20.3	20.1	1.4	0.6	1.0
Pologne	18.0	22.3	18.7	20.8	22.6	20.7	2.7	0.4	2.0
Portugal	16.0	17.5	16.5	19.0	19.6	19.2	3.0	2.1	2.7
République slovaque	18.0	18.0	18.0	20.7	20.5	20.7	2.7	2.5	2.7
Espagne	17.8	19.5	18.3	20.7	21.5	21.0	2.9	2.0	2.7
Suède	18.3	18.5	18.3	20.4	19.5	20.3	2.1	1.0	2.0
Suisse	19.0	18.6	19.0	19.7	19.2	19.7	0.7	0.6	0.7
Royaume-Uni	18.0	19.6	19.1	19.8	21.0	20.8	1.8	1.4	1.8
UE15 (non pondérée)	18.2	19.3	18.6	20.3	20.6	20.4	2.0	1.3	1.8

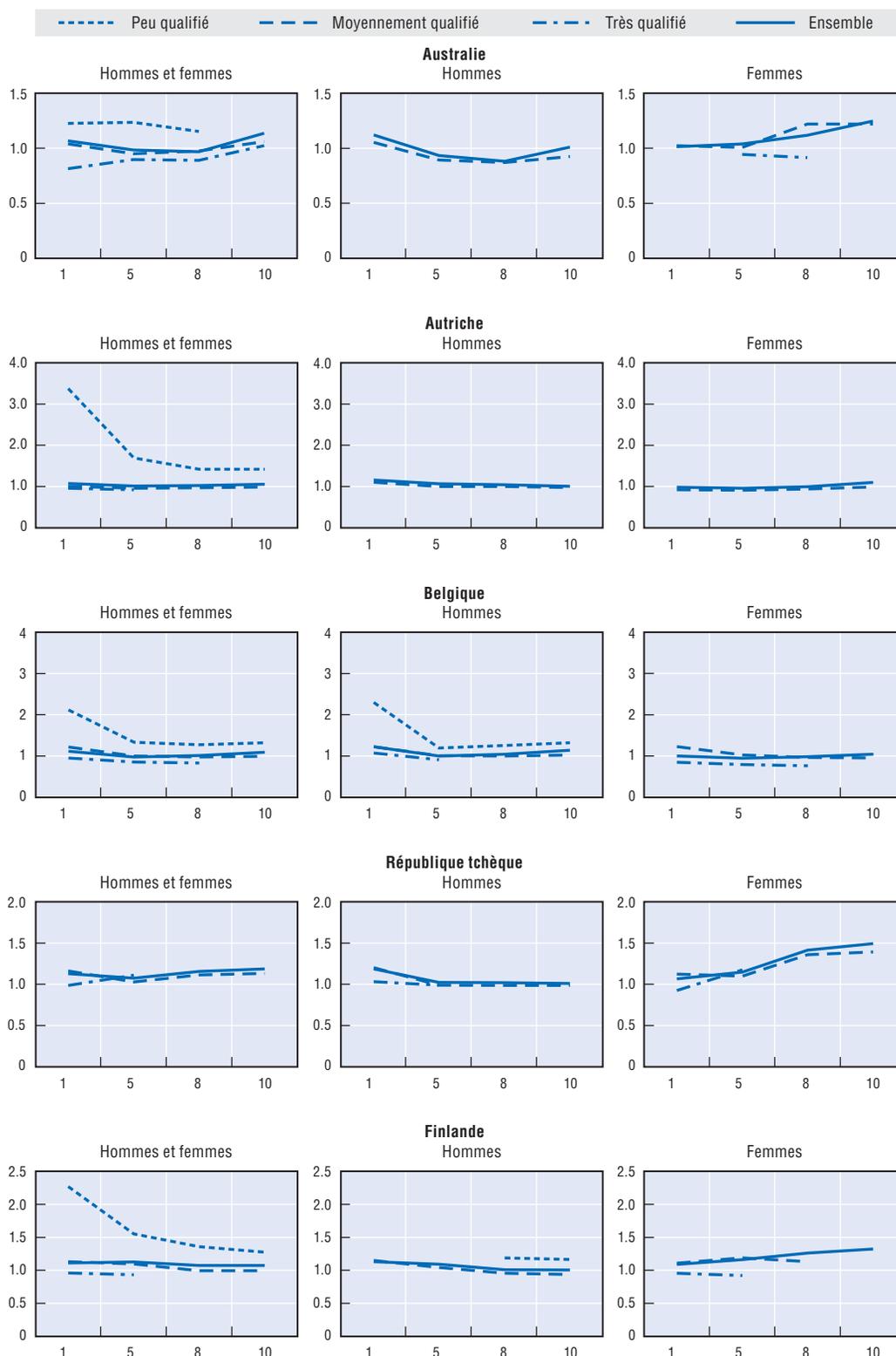
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/351158877681>

- a) Âge médian des jeunes de 15 à 29 ans sortis du système éducatif, calculé comme la médiane de l'écart entre l'âge actuel et le temps écoulé depuis la sortie du système éducatif ou de l'apprentissage.
- b) Âge médian des jeunes de 15 à 29 ans sortis du système éducatif et trouvant un emploi, calculé en additionnant l'âge médian des jeunes sortis du système éducatif et la durée médiane nécessaire aux jeunes pour trouver un emploi à partir de leur sortie du système éducatif tel que défini dans le tableau 1.1, mesure C.
- c) Voir tableau 1.1, mesure C.

Source : Calculs de l'OCDE effectués sur la base de l'Enquête communautaire sur les forces de travail (EFT).

Graphique 1.A1.1. Rapidité du passage de l'école à la vie active^a, par niveau d'études et par sexe

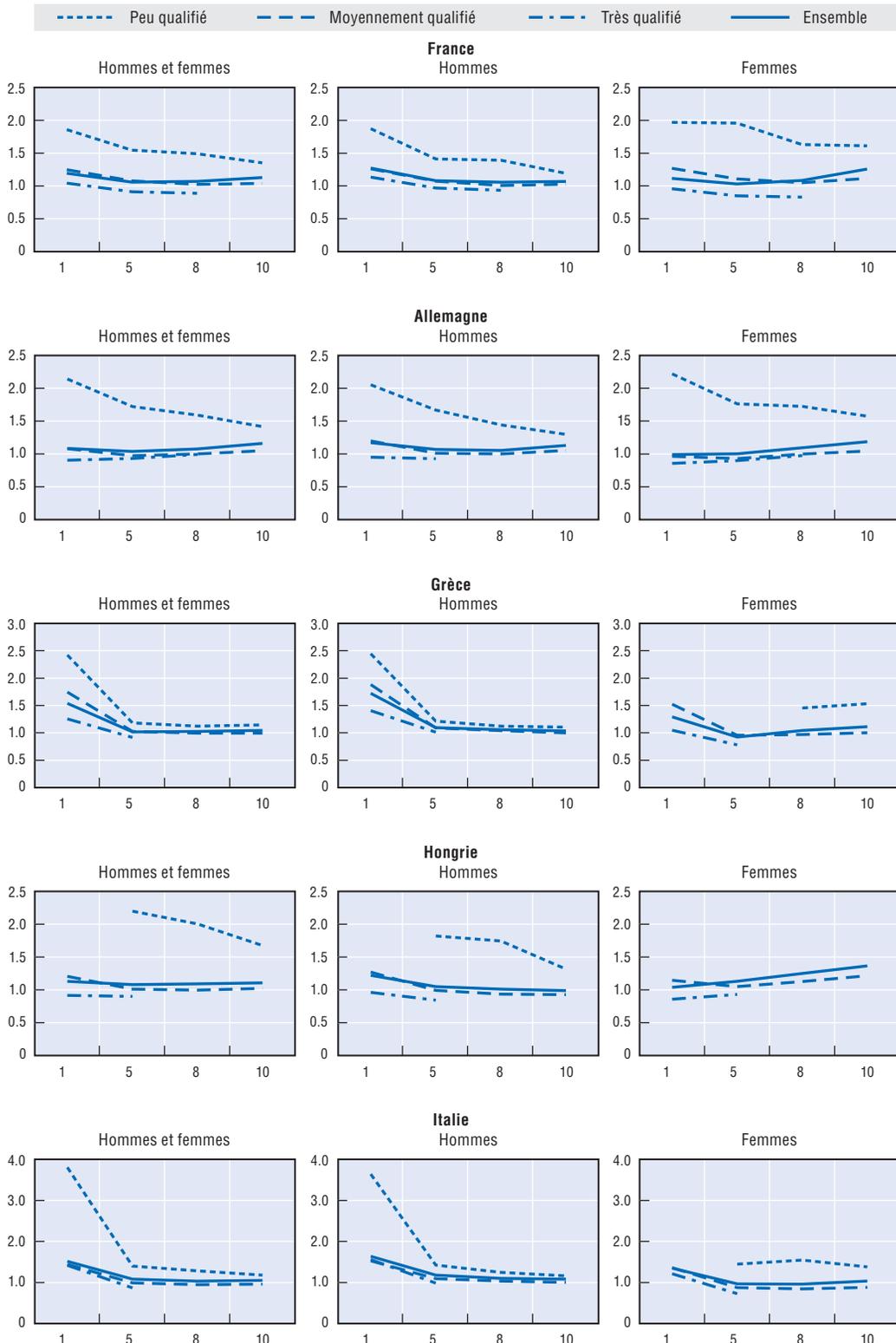
Ratio des taux d'emploi des adultes (30 à 49 ans) par rapport aux jeunes (15 à 29 ans) en 2004-2006^b,
un, cinq, huit et dix ans après la sortie de la formation initiale



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/350801016046>

Graphique 1.A1.1. Rapidité du passage de l'école à la vie active^a, par niveau d'études et par sexe (suite)

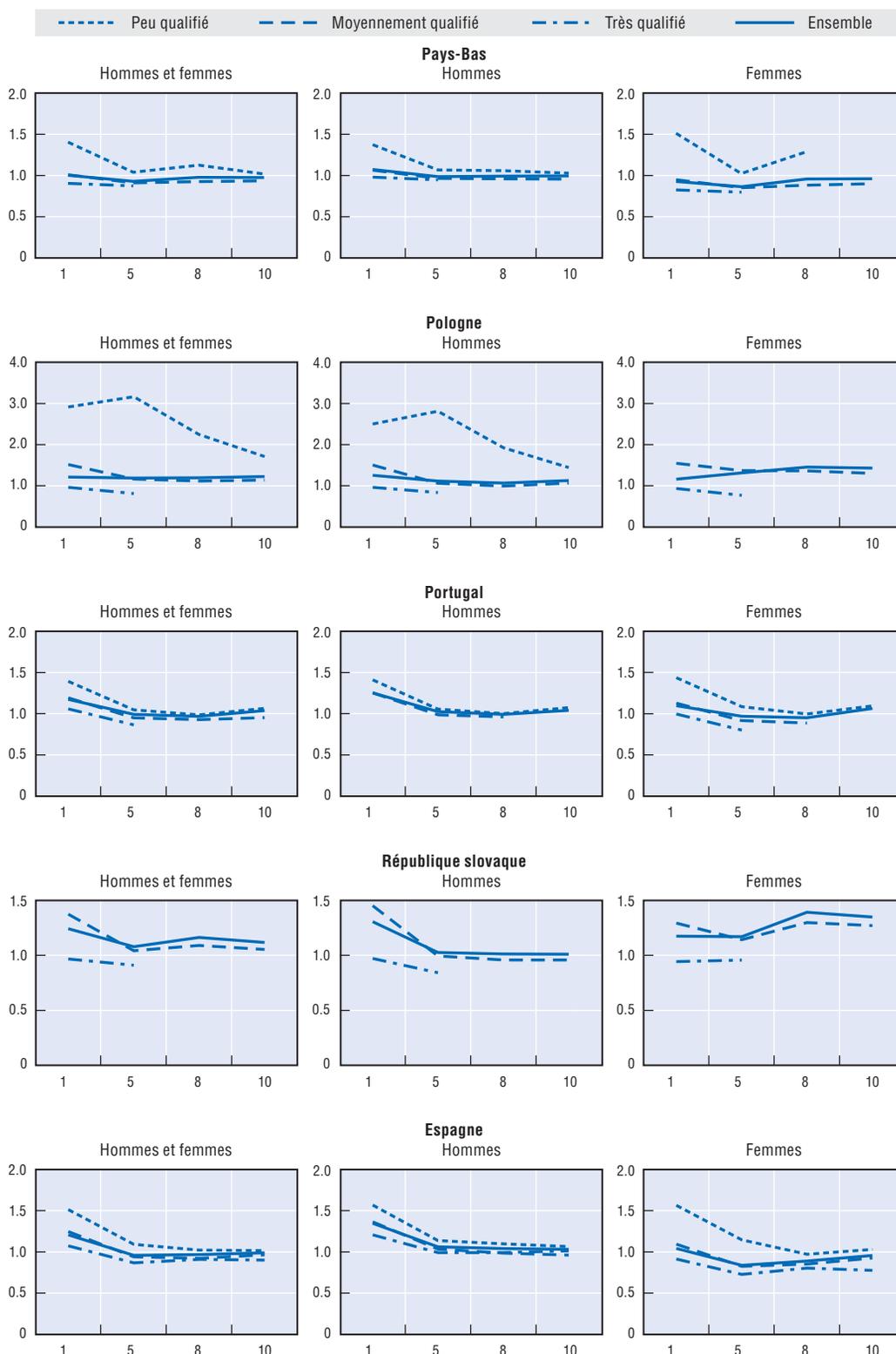
Ratio des taux d'emploi des adultes (30 à 49 ans) par rapport aux jeunes (15 à 29 ans) en 2004-2006^b,
un, cinq, huit et dix ans après la sortie de la formation initiale



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/350801016046>

Graphique 1.A1.1. Rapidité du passage de l'école à la vie active^a, par niveau d'études et par sexe (suite)

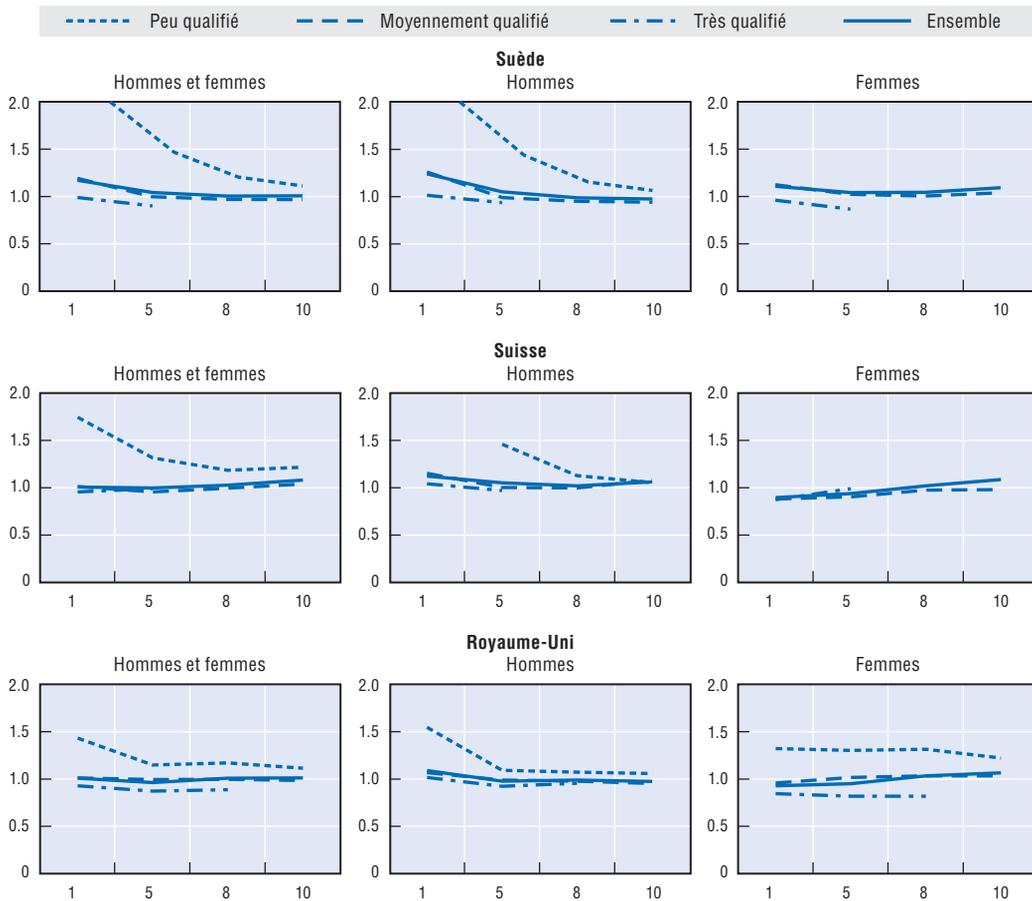
Ratio des taux d'emploi des adultes (30 à 49 ans) par rapport aux jeunes (15 à 29 ans) en 2004-2006^b,
un, cinq, huit et dix ans après la sortie de la formation initiale



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/350801016046>

Graphique 1.A1.1. Rapidité du passage de l'école à la vie active^a, par niveau d'études et par sexe (suite)

Ratio des taux d'emploi des adultes (30 à 49 ans) par rapport aux jeunes (15 à 29 ans) en 2004-2006^b,
un, cinq, huit et dix ans après la sortie de la formation initiale



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/350801016046>

a) Valeurs non reportées quand le nombre d'observations n'est pas suffisant.

b) Ratios calculés sur la base de données groupées pour les années 2004 à 2006.

Source : Calculs de l'OCDE établis sur la base de l'Enquête communautaire sur les forces de travail (EFT) pour les pays européens et du Household Income and Labour Dynamics (HILDA) pour l'Australie.

Bibliographie

- Blanchflower, D. et R. Freeman (1999), « The Declining Economic Status of Young Workers in OECD Countries », in D. Blanchflower et R. Freeman (dir. publ.), *Youth Employment and Joblessness in Advanced Countries*, University of Chicago Press, Chicago.
- Brunet, F. (2004), « En 2002, l'insertion des jeunes se fait plus ou moins lentement selon les pays européens », DARES, Document d'études n° 84, Paris, octobre.
- Fondeur, Y. et C. Minni (2004), « L'emploi des jeunes au cœur des dynamiques du marché du travail », INSEE, *Économie et Statistique* n° 378-379, Paris.
- Freeman, R. et D. Wise (dir. publ.) (1982), « The Youth Labor Market Problem: Its Nature, Causes and Consequences », *The Youth Labor Market Problem: Its Nature, Causes, and Consequences*, University of Chicago Press, Chicago, pp. 1-16.
- Genda, Y. et S. Kurosawa (2001), « Transition from School-to-Work in Japan », *Journal of the Japanese and International Economies*, vol. 15, pp. 465-488.
- Kogan, I. et F. Schubert (2003), *Indicateurs généraux sur le passage de l'école à la vie active – Le passage de l'école à la vie professionnelle chez les jeunes Européens*, Partie I, Statistiques en bref – Thème 3 n° 4/2003, Eurostat, Luxembourg.
- Kosugi, R. (2001), « The Transition from School-to-Work in Japan – Understanding the Increase in Freeters and Jobless Youth », *Japan Labor Review*, vol. 1, n° 1, hiver.
- Martin, J.P., J.M. Evans et W. Franz (1984), « Youth Labour Market Dynamics and Unemployment: An Overview », in J. P. Martin (dir. publ.), *The Nature of Youth Unemployment*, OCDE, Paris.
- Norström Skans, O. (2004), « Scarring Effects of the First Labour Market Experience: A Sibling-based Analysis », Working Paper 2004:14, IFAU, Uppsala, Suède.
- OCDE (1996a), « L'apprentissage du travail : les jeunes et le marché du travail dans les années 80 et 90 », Chapitre 4, *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, OCDE, Paris.
- OCDE (1996b), « Le passage de l'école à la vie active », *Regards sur l'éducation: analyse*, OCDE, Paris, pp. 41-54.
- OCDE (1998), « Débuter, s'insérer : le passage de l'école à la vie active », *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Chapitre 3, OCDE, Paris.
- OCDE (1999), *Preparing Youth for the 21st Century: The Transition from Education to the Labour Market*, Actes d'une conférence sur l'emploi des jeunes, OCDE, Paris, février.
- OCDE (2000), *De la formation initiale à la vie active – Faciliter les transitions*, OCDE, Paris, mai, pp. 69-70.
- OCDE (2002a), « Un meilleur départ pour les jeunes? », *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Chapitre 1, section spéciale, OCDE, Paris.
- OCDE (2002b), « Prendre la mesure du travail temporaire », *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Chapitre 3, OCDE, Paris.
- OCDE (2003), « Mobiliser la main-d'œuvre, deux grands défis : résorber les trappes à inactivité et améliorer les perspectives de carrière », *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Chapitre 2, OCDE, Paris.
- OCDE (2006), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE : stimuler l'emploi et les revenus*, OCDE, Paris.
- OCDE (2007a), *Jobs for Youth /Des emplois pour les jeunes: Spain*, OCDE, Paris.
- OCDE (2007b), *Jobs for Youth/Des emplois pour les jeunes : Slovak Republic*, OCDE, Paris.
- OCDE (2007c), *Des emplois pour les jeunes/ Jobs for Youth : Belgique*, OCDE, Paris.
- OCDE (2007d), *Jobs for Youth/Des emplois pour les jeunes : Korea*, OCDE, Paris.
- OCDE (2008a), *Jobs for Youth/Des emplois pour les jeunes : Netherlands*, OCDE, Paris.

OCDE (2008b), *Jobs for Youth/Des emplois pour les jeunes : New Zealand*, OCDE, Paris.

OCDE (2008c), *Études économiques de l'OCDE : Japon*, OCDE, Paris.

Quintini, G. et S. Martin (2006), « Starting Well or Losing their Way? The Position of Youth in the Labour Market in OECD Countries », Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 39, OCDE, Paris.

Quintini, G., J.P. Martin et S. Martin (2007), « The Changing Nature of the School-to-Work Transition Process in OECD Countries », IZA Discussion Paper, n° 2582, Bonn, janvier.

Ryan, P. (2001a), « The School-to-Work Transition – A Cross National Perspective », *Journal of Economic Literature*, vol. 39, pp. 34-92.

Ryan, P. (2001b), « The School-to-Work Transition: Problems and Indicators », in A. Perron et al. (dir. publ.), *Youth, Learning and Society*, Université de Cambridge, Royaume-Uni.

Yates, J.A. (2005), « The Transition from School to Work: Education and Work Experiences », *Monthly Labor Review*, février, disponible en ligne sur www.bls.gov/opub/mlr/2005/02/art4full.pdf.

Les publications de l'OCDE sur l'emploi et les sujets qui y sont liés

A Profile of Immigrant Populations in the 21st Century (en anglais uniquement) : quelques-unes des données les plus complètes disponibles à ce jour sur l'origine et les caractéristiques de la population immigrée des pays de l'OCDE (publié en 2008).

Bébés et employeurs : comment réconcilier travail et vie de famille : une série d'ouvrages montrant en quoi les politiques de réforme des systèmes de fiscalité/prestations, les politiques de gestion des systèmes de garde des enfants, ainsi que les politiques de l'emploi orientent le comportement des parents sur le marché du travail et peuvent avoir des répercussions sur le développement de la famille (vol. 1 : Australie, Danemark et Pays-Bas, 2002 ; vol. 2 : Autriche, Irlande et Japon, 2003 ; vol. 3 : Nouvelle-Zélande, Portugal et Suisse, 2004 ; vol. 4 : Canada, Finlande, Royaume-Uni et Suède, 2005 ; vol. 5 : Synthèse des résultats dans les pays de l'OCDE, 2007).

Des emplois pour les jeunes : une série d'études réalisées (essentiellement en anglais avec un résumé en français en début d'ouvrage) dans 16 pays sur la transition de l'école à l'emploi (déjà publiés : Belgique, Canada, Corée, Espagne, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, République slovaque et Royaume-Uni).

La Réévaluation de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi : un examen approfondi des facteurs susceptibles d'expliquer la dégradation des performances des marchés du travail. L'édition 2006 des *Perspectives de l'emploi* de l'OCDE présente une réévaluation globale de la « Stratégie de l'OCDE pour l'emploi ». Pour de plus amples informations sur celles-ci, voir www.oecd.org/els/emploi/strategie.

Les impôts sur les salaires 2006-2007 : fournit des données sans équivalent sur l'impôt sur le revenu versé par les salariés et sur les cotisations de sécurité sociales qui s'appliquent sur les salariés et les employeurs dans les pays de l'OCDE.

Les pensions dans les pays de l'OCDE : panorama des politiques publiques : une publication biannuelle sur les politiques publiques et privées en matière de pensions et de retraite dans 30 pays de l'OCDE ainsi que des prévisions des revenus dont les travailleurs actuellement en activité disposeront au moment de leur retraite.

Maladie, invalidité et travail : surmonter les obstacles : comment réduire les flux d'entrée dans les régimes d'indemnisation maladie et invalidité grâce à une bonne gestion de la maladie, aussi bien pour les travailleurs que pour les chômeurs? (vol. 1 : Australie, Espagne, Luxembourg et Royaume-Uni, 2006 ; vol. 2 : Norvège, Pologne et Suisse, 2007 ; vol. 3 : Danemark, Finlande, Irlande et Pays-Bas, 2008).

Objectif Croissance : fait le point sur les progrès accomplis récemment dans la mise en œuvre des réformes ayant pour but d'améliorer la productivité du travail et l'utilisation des ressources en main-d'œuvre. Propose un ensemble d'indicateurs internationalement comparables permettant aux pays d'évaluer leur performance économique et leurs politiques structurelles dans un large éventail de domaines.

Panorama de la santé : une publication biannuelle sur les données les plus récentes et les tendances de différents aspects des performances des systèmes de santé des pays de l'OCDE.

Panorama de la société : une publication biannuelle offrant des informations sur divers thèmes de politique sociale dont la démographie, les caractéristiques familiales, le marché du travail, l'emploi des mères de famille, les prestations hors emploi, la pauvreté persistante, les dépenses sociales et de santé, le bien-être subjectif ou encore les taux de suicide.

Perspectives des migrations internationales : une publication annuelle qui analyse les développements récents des mouvements et des politiques migratoires dans les pays de l'OCDE.

Une croissance inégale (titre provisoire, à paraître en oct. 2008) : un rapport montrant une augmentation quasi générale de l'inégalité des revenus dans les pays de l'OCDE durant les deux dernières décennies mais pour laquelle l'explication diffère de celle généralement avancée par les médias.

Viellissement et politiques de l'emploi : une série d'études réalisées (essentiellement en anglais avec un résumé en français en début d'ouvrage) dans 21 pays sur la meilleure façon de promouvoir de meilleures perspectives d'emploi pour les travailleurs âgés (Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Corée, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, République tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse).

D'AUTRES PUBLICATIONS SUR L'EMPLOI PEUVENT ÊTRE CONSULTÉES SUR LE SITE
www.oecd.org/els/emploi

La Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales publie également une série de Documents de travail disponibles sur www.oecd.org/els/workingpapers

Table des matières

Éditorial : Assurer à tous les mêmes opportunités d'emploi	13
Évolution récente des marchés du travail et vue d'ensemble de la publication	19
Chapitre 1. Prendre un bon départ : le passage de l'école à la vie active dans les pays de l'OCDE	29
Introduction	30
Principaux résultats	31
1. Les performances, selon l'âge, sur le plan de l'emploi	33
1.1. L'évolution de la situation des jeunes sur le marché du travail depuis dix ans	33
1.2. La sensibilité des taux de chômage et d'emploi des jeunes à la conjoncture économique	38
1.3. La situation au regard de l'activité par âge simple	38
2. Le passage de l'école à la vie active	42
2.1. Analyse descriptive du passage de l'école à la vie active	42
2.2. La durée moyenne du passage de l'école à la vie active	50
3. Le passage de l'école à la vie active : questions concernant la qualité de l'emploi ..	54
3.1. Combien de temps faut-il pour trouver un emploi stable?	54
3.2. Mobilité des jeunes qui occupent des emplois temporaires et des emplois faiblement rémunérés	57
3.3. Mobilité des jeunes non scolarisés et sans emploi	64
Conclusion	70
Notes	71
Annexe 1.A1. Tableaux et graphiques supplémentaires	75
Bibliographie	85
Chapitre 2. Déclarer l'emploi ou travailler au noir : l'emploi informel dans sept pays de l'OCDE	87
Introduction	88
Principaux résultats	90
1. Ampleur et caractéristiques de l'emploi informel	93
1.1. L'emploi informel est difficile à définir et à mesurer	93
2. Réduire le coût de l'emploi formel	98
2.1. Salaire minimum	99
2.2. Fiscalité	104
2.3. Législation en matière de protection de l'emploi (LPE)	116
3. Accroître les avantages du passage à l'emploi formel	118
3.1. Mise en œuvre et financement de la protection sociale	118

3.2. Encourager le respect des obligations fiscales grâce à une meilleure gouvernance	124
4. Améliorer l'application de la réglementation	127
4.1. Administration de l'impôt et respect des règles fiscales	127
4.2. Inspection du travail et respect de la réglementation	131
4.3. Meilleure coordination des organismes	135
Conclusion	138
Notes	144
Annexe 2.A1. Caractéristiques des travailleurs rémunérés en dessous du salaire minimum en Turquie	148
Annexe 2.A2. Modifications récentes à la législation sur la protection de l'emploi	150
Bibliographie	151
Chapitre 3. Le prix des préjugés : la discrimination au travail fondée sur le sexe et l'appartenance ethnique	157
Introduction	158
Principaux résultats	159
1. Principaux faits : les performances sur le marché du travail en fonction du sexe et de l'origine ethnique	160
1.1. Les disparités entre hommes et femmes sur le marché du travail	161
1.2. L'écart d'emploi et l'écart de salaire pour les minorités ethniques	166
2. Des disparités sur le marché du travail à la discrimination	169
2.1. Entrer dans la boîte noire	169
2.2. Les mesures directes de la discrimination : expériences sur le terrain	172
2.3. Mesures indirectes de certaines sources de discrimination	177
3. La législation antidiscrimination dans les pays de l'OCDE	184
3.1. Sensibiliser le public	184
3.2. Inciter les travailleurs à saisir les tribunaux	190
3.3. Inciter l'employeur à se conformer à la législation antidiscrimination et à mettre en œuvre une politique d'égalité	197
3.4. Autres mécanismes de règlement des différends : médiation et conciliation	202
3.5. Quelle est l'efficacité de ces dispositifs antidiscrimination ?	205
Conclusion	208
Notes	209
Annexe 3.A1. Sources des données et définitions	213
Annexe 3.A2. Tableaux complémentaires	218
Bibliographie	223
Chapitre 4. Tous les emplois sont-ils bons pour la santé? L'impact du statut au regard de l'emploi et des conditions de travail sur la santé mentale	229
Introduction	230
Principaux résultats	231
1. Pourquoi étudier le lien entre l'emploi et la santé mentale ?	232
1.1. Une proportion croissante des cas d'invalidité est due à un mauvais état de santé mentale	232

1.2. D'anciens travaux de recherche montrent que le travail porte atteinte à la santé mentale	233
1.3. Tendances des taux d'emploi et des conditions de travail	235
2. La santé mentale s'est-elle dégradée?	238
2.1. Tendances des taux de suicide	239
2.2. Tendances de la santé mentale fondées sur la morbidité	243
2.3. Tendances des problèmes de santé mentale liés au travail	250
3. Quel est l'impact du statut au regard de l'emploi et des conditions de travail sur la santé mentale?	253
Conclusion	267
Notes	269
Annexe 4.A1. Présentation des sources de données	270
Annexe 4.A2. Analyse des effets du travail sur la santé	285
Bibliographie	291
Chapitre 5. Les entreprises multinationales favorisent-elles l'amélioration des rémunérations et des conditions de travail ?	295
Introduction	296
Principaux résultats	297
1. La dimension sociale de l'investissement direct étranger	300
2. Les effets directs des IDE sur les salaires et les conditions de travail dans les filiales étrangères des EMN	304
2.1. Quelles raisons auraient les EMN d'offrir de meilleurs salaires et conditions de travail que les entreprises locales comparables?	304
2.2. Données illustratives	306
2.3. Nouvelles microdonnées pour une sélection de pays	309
3. Les effets indirects des IDE sur les salaires et les conditions de travail dans les entreprises locales	323
3.1. Pourquoi les salaires et les conditions de travail se répercuteraient-ils sur les entreprises locales?	324
3.2. IDE et retombées salariales	324
3.3. Les retombées dues aux liaisons amont et à la mobilité des travailleurs	326
4. Promotion des investissements socialement responsables	332
4.1. Promotion de l'investissement direct étranger	332
4.2. Comment assurer le respect de normes minimums du travail dans les activités des EMN à l'étranger?	338
Conclusion	348
Notes	349
Annexe 5.A1. Sources des données et définitions des variables	356
Annexe 5.A2. Résumé des recherches précédentes sur la prime salariale liée aux entreprises étrangères	360
Annexe 5.A3. Méthode d'estimation des retombées salariales	362
Bibliographie	364
Annexe statistique	369
A. Taux de chômage standardisés dans 27 pays de l'OCDE	372
B. Rapports emploi/population, taux d'activité et taux de chômage	373

C. Rapports emploi/population, taux d'activité et taux de chômage par groupe d'âge	376
D. Rapports emploi/population, taux d'activité et taux de chômage selon le niveau d'éducation, 2005	385
E. Fréquence et composition de l'emploi à temps partiel	388
F. Nombre moyen d'heures annuelles ouvrées par personne ayant un emploi ..	390
G. Fréquence du chômage de longue durée	392
H. Dispersion des salaires, écarts salariaux hommes-femmes et fréquence des bas salaires	395
I. Salaires annuels moyens pour l'ensemble de l'économie	396
J. Dépenses publiques et nombre de participants aux programmes du marché du travail dans les pays de l'OCDE	397

Liste des encadrés

Chapitre 1

1.1. L'emploi des jeunes scolarisés	39
1.2. Analyse multivariée des facteurs intervenant dans l'emploi, le chômage et l'inactivité des jeunes sortis du système éducatif	45
1.3. Le passage de l'école à la vie active au Japon	56
1.4. Analyse multivariée de la nature des emplois occupés par les jeunes	58

Chapitre 2

2.1. Emploi informel : segmentation, choix ou solution intermédiaire ?	94
2.2. Le salaire minimum comme mécanisme de recouvrement fiscal en Hongrie	102
2.3. Le système chilien d'indemnisation de la perte d'emploi permet-il de renforcer la motivation à exercer un emploi formel ?	125
2.4. Encourager le passage au secteur informel : synthèse par pays	141

Chapitre 3

3.1. La discrimination sur le marché du travail : considérations théoriques	170
3.2. Études d'audit et tests d'accès à l'entretien d'embauche : leurs points forts et leurs points faibles	173
3.3. Mise en évidence de la discrimination fondée sur les préférences dans des études à caractère national	178
3.4. Spécification du modèle estimé	180
3.5. Des directives ou instruments juridiques supplémentaires seraient utiles pour administrer la preuve d'une discrimination	191

Chapitre 4

4.1. Mesurer la santé mentale	238
4.2. Décomposition de l'évolution globale de l'état de santé	248
4.3. L'impact de la situation au regard du marché du travail sur la santé mentale	254

Chapitre 5

5.1. Quelles raisons auraient les EMN d'offrir de meilleurs salaires et conditions de travail que les entreprises locales comparables ?	305
5.2. Méthodologie économétrique	310
5.3. L'impact de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) sur les conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement	328

5.4.	Zones franches d'exportation (ZFE)	336
5.5.	Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le système des points de contact nationaux (PCN)	345
5.6.	Better Factories Cambodia	346

Liste des graphiques

Chapitre 1

1.1.	La situation des jeunes (de 15 à 24 ans) sur le marché du travail, 1996 et 2006. ...	34
1.2.	Sensibilité de la performance du marché du travail des jeunes au cycle économique, 1980-2006	40
1.3.	Situation au regard de l'activité par âge simple dans les pays de l'OCDE, 2006 ...	41
1.4.	Taux d'emploi par sexe des jeunes et des jeunes adultes un, cinq et dix ans après la sortie de leur formation initiale, 2004-2006	44
1.5.	Taux d'emploi selon le niveau de qualification des jeunes et des jeunes adultes, un, cinq et dix ans après la fin de leur formation initiale, 2004-2006	47
1.6.	Rapidité du passage de l'école à la vie active, par niveau d'études et par sexe, dans quatre pays.	49
1.7.	Âge moyen de fin de scolarité et deux estimations de la durée de la transition entre école et vie active, 2006.	53
1.8.	Durée moyenne des transitions vers le premier emploi et le premier emploi permanent : estimations établies d'après des données de panel.	55
1.9.	Différents indicateurs de la fréquence de l'emploi à bas salaire des jeunes, sur cinq années.	63
1.10.	Différents indicateurs de la fréquence des cas de jeunes non scolarisés et sans emploi, sur cinq ans	68
1.A1.1.	Rapidité du passage de l'école à la vie active, par niveau d'études et par sexe ...	81

Chapitre 2

2.1.	Distribution des gains des travailleurs non agricoles à plein-temps	100
2.2.	Montant et composition du coin fiscal, 2006	105
2.3.	Taux effectifs moyens d'imposition des chômeurs de courte durée reprenant un emploi faiblement rémunéré, 2005	107
2.4.	Coin fiscal marginal pour un célibataire sans enfant, 2007	110
2.5.	Taux d'imposition des bénéficiaires distribués, 2007	111
2.6.	Indice de la législation relative à la protection de l'emploi dans quelques pays de l'OCDE, 2003.	116
2.7.	Des régimes de retraite moins redistributifs n'entraînent pas systématiquement une couverture plus élevée	120
2.8.	Efficacité des administrations et lutte contre la corruption	126
2.9.	Effectifs et activités des services de contrôle fiscal, 2004	130
2.10.	Inspecteurs du travail pour 10 000 salariés, 1995-2006	132
2.11.	Inspections du travail selon la taille des entreprises.	134

Chapitre 3

3.1.	L'écart d'emploi entre hommes et femmes s'est resserré au fil du temps et converge vers le niveau observé dans les pays les moins inégalitaires	162
3.2.	L'écart d'emploi entre hommes et femmes reste très variable d'un pays à l'autre de l'OCDE	163

3.3.	L'écart de salaire et l'écart d'emploi entre hommes et femmes sont faiblement corrélés	164
3.4.	Les différences de niveau d'instruction influent sur l'écart d'emploi et l'écart de salaire selon l'origine ethnique	167
3.5.	Le taux d'emploi de la deuxième génération est inférieur à celui de la population native sans antécédents d'immigration, mais l'écart de niveau d'instruction explique environ la moitié de l'écart d'emploi	168
3.6.	Les réformes réglementaires proconcurrentielles sur les marchés de produits réduisent l'écart d'emploi et l'écart de salaire entre hommes et femmes	182
3.7.	Sensibilisation du public aux dispositions antidiscrimination	187
3.8.	Sensibilisation du public à la discrimination sur le lieu de travail et soutien des mesures en faveur de l'égalité de traitement	189
 <i>Chapitre 4</i>		
4.1.	Évolution de certains indicateurs des performances du marché du travail et des conditions de travail dans les pays de l'OCDE, 1995-2006.	237
4.2.	Évolution des taux de suicide normalisés par âge dans les pays de l'OCDE, 1960-2005	240
4.3.	Évolution de la prévalence de la détresse psychologique et de la maladie mentale dans certains pays de l'OCDE	243
4.4.	Prévalence relative de la détresse psychologique par variables socio-économiques dans certains pays de l'OCDE.	245
4.5.	Prévalence relative de la maladie mentale par variables socio-économiques dans certains pays de l'OCDE.	247
4.6.	Évolution de la santé mentale par variables socio-économiques dans certains pays de l'OCDE.	249
4.7.	Évolution de la part des salariés déclarant au moins trois problèmes de santé mentale liés au travail en Europe, 1995-2005	250
4.8.	En Europe, une exposition croissante à certaines conditions de travail stressantes est associée à une augmentation de la prévalence des problèmes mentaux liés au travail, 1995-2005	252
4.9.	Effets de la sortie de l'emploi sur la détresse mentale	255
4.10.	Effets du passage du non-emploi vers l'emploi sur la détresse mentale	257
4.A1.1.	Profil par âge des taux de suicide dans quelques pays de l'OCDE, 1950-2003	272
4.A1.2.	Prévalence relative de la détresse psychologique par variables socio-économiques dans certains pays de l'OCDE.	275
4.A1.3.	Prévalence relative de la maladie mentale par variables socio-économiques dans certains pays de l'OCDE	276
 <i>Chapitre 5</i>		
5.1.	Évolution de l'investissement direct étranger, 1990-2005.	300
5.2.	Politiques des EMN en matière de conditions de travail.	302
5.3.	Comparaison des conditions d'emploi et de la productivité entre les EMN et les entreprises locales	307
5.4.	Comparaison des conditions de travail et de la productivité dans les entreprises locales ayant des liens avec les EMN et dans les autres entreprises locales	330
5.5.	Importance respective pour l'IDE de l'accès au marché et des coûts de production.	334
5.6.	Entrées d'IDE et application de la législation du travail	335

Liste des tableaux

<i>Évolution récente des marchés du travail et vue d'ensemble de la publication</i>	19
0.1. Croissance du volume du PIB dans les pays de l'OCDE	21
0.2. Croissance de l'emploi et de la population active dans les pays de l'OCDE	23
0.3. Chômage dans les pays de l'OCDE	24
0.4. Rémunération réelle par salarié dans le secteur des entreprises dans les pays de l'OCDE	26

Chapitre 1

1.1. Différentes estimations de la durée moyenne de la transition entre école et vie active, 2006	52
1.2. Part des travailleurs ayant un emploi temporaire et un emploi permanent selon le sexe, le niveau de formation et le nombre d'années écoulées depuis la sortie du système éducatif	60
1.3. Expérience de l'emploi temporaire sur cinq ans chez les jeunes sortis du système éducatif qui travaillent : durée moyenne cumulée et nombre d'épisodes	62
1.4. Expérience sur cinq ans de l'emploi à bas salaire chez les jeunes sortis du système éducatif : durée moyenne cumulée et nombre d'épisodes	65
1.5. Jeunes non scolarisés et sans emploi un, trois et cinq ans après leur sortie du système éducatif, par sexe	66
1.6. Expérience sur cinq ans de la situation consistant à n'être ni scolarisé ni pourvu d'un emploi chez les jeunes sortis du système éducatif	69
1.A1.1. La situation des jeunes (15 à 24 ans) sur le marché du travail, 1996 et 2006	76
1.A1.2. Emploi et salaires des jeunes travailleurs comparés à ceux des adultes, 1996 et 2006	78
1.A1.3. Durée moyenne du passage de l'école au travail par sexe dans quelques pays européens, 2006	80

Chapitre 2

2.1. Autres mesures de l'emploi informel et du travail non déclaré	95
2.2. Imposition du revenu des PME, 2007	112
2.3. Couverture des travailleurs indépendants selon les régimes de protection sociale et les conditions de cotisation	115
2.4. Systèmes d'assurance chômage : conditions de cotisation, prestations et couverture	123
2.5. Amendes maximales imposées en cas d'infractions à certaines dispositions de la réglementation du travail	135
2.A1.1. Facteurs qui influent sur la probabilité que les travailleurs à plein-temps soient rémunérés en dessous du salaire minimum en Turquie	148

Chapitre 3

3.1. Les minorités ethniques ont une plus faible probabilité de rappel pour un entretien	175
3.2. Sensibilisation du public à la discrimination et accès au dispositif antidiscrimination	185
3.3. Incitation des travailleurs à intenter une action devant les tribunaux	192

3.4. Incitation de l'employeur à se conformer à la législation antidiscrimination et à mettre en œuvre une politique d'égalité	199
3.5. Médiation et conciliation.	203
3.6. La ratification des conventions antidiscrimination est associée à des écarts d'emploi et de salaire moindres entre hommes et femmes	207
3.A1.1. Données sur les salaires (sauf graphique 3.4)	213
3.A1.2. Données du graphique 3.4 : Les différences de niveau d'instruction influent sur l'écart d'emploi et l'écart de salaire selon l'origine ethnique	214
3.A1.3. Variables agrégées	214
3.A1.4. Variables sectorielles	217
3.A2.1. Cadre juridique et institutionnel national de lutte contre la discrimination sexuelle et ethnique sur le marché du travail	218
3.A2.2. Sélection d'analyses présentant une estimation de l'impact de la législation antidiscrimination aux États-Unis	222
 <i>Chapitre 4</i>	
4.1. Part des entrées en invalidité dues aux maladies mentales dans quelques pays de l'OCDE.	233
4.2. Impact de certaines variables socio-économiques sur le logarithme des taux de suicide dans les pays de l'OCDE.	242
4.3. En Europe, les problèmes de santé mentale liés au travail sont souvent associés à de mauvaises conditions de travail et à une faible satisfaction au travail.	251
4.4. Effet des changements dans le type d'emploi sur la détresse mentale	258
4.5. Effet des changements du passage du non-emploi vers différents types d'emploi sur la détresse mentale	262
4.6. Effets des changements du passage du congé maladie vers différents types d'emploi sur la détresse mentale, compte tenu de la détresse mentale antérieure	266
4.A1.1. Sources des données sur la morbidité	273
4.A1.2. Évolution de divers indicateurs du marché du travail dans les pays de l'OCDE, 1995-2006.	279
4.A1.3. Évolution de divers indicateurs des conditions de travail dans les pays européens, 1995-2005.	282
4.A1.4. En Europe, les problèmes de santé mentale liés au travail sont souvent associés à de mauvaises conditions de travail et à une faible satisfaction au travail.	283
4.A2.1. Effet des changements de la situation au regard du marché du travail sur la détresse mentale	290
 <i>Chapitre 5</i>	
5.1. Effets des acquisitions transfrontières sur les salaires moyens et l'emploi.	313
5.2. Effets sur les salaires individuels des prises de contrôle transfrontières	315
5.3. Effets de la mobilité des travailleurs entre les entreprises locales et étrangères sur les salaires individuels.	317
5.4. Effets des prises de contrôle transfrontières d'entreprises locales sur les salaires moyens par catégorie de qualifications	319
5.5. Effets des prises de contrôle étrangères d'entreprises locales sur les salaires par catégorie de qualifications	320

5.6. Effets des prises de contrôle étrangères d'entreprises locales sur les conditions de travail	321
5.7. Investissement direct étranger et retombées salariales sur les entreprises locales	325
5.8. Ratification des conventions sur les droits fondamentaux du travail	339
5.9. L'application de la législation du travail	340
5.A1.1. Politiques EIRIS	356
5.A1.2. Sources des données nationales	357
5.A1.3. Définitions des variables	358
5.A1.4. Définitions des variables et sources des données	359
5.A2.1. Tour d'horizon des études sur la prime salariale liée aux entreprises étrangères	360
Annexe statistique	369
A. Taux de chômage standardisés dans 27 pays de l'OCDE	372
B. Rapports emploi/population, taux d'activité et taux de chômage	373
C. Rapports emploi/population, taux d'activité et taux de chômage par groupe d'âge	376
D. Rapports emploi/population, taux d'activité et taux de chômage selon le niveau d'éducation, 2005	385
E. Fréquence et composition de l'emploi à temps partiel	388
F. Nombre moyen d'heures annuelles ouvrées par personne ayant un emploi ..	390
G. Fréquence du chômage de longue durée	392
H. Dispersion des salaires, écarts salariaux hommes-femmes et fréquence des bas salaires	395
I. Salaires annuels moyens pour l'ensemble de l'économie	396
J. Dépenses publiques et nombre de participants aux programmes du marché du travail dans les pays de l'OCDE	397

Ce livre contient des...



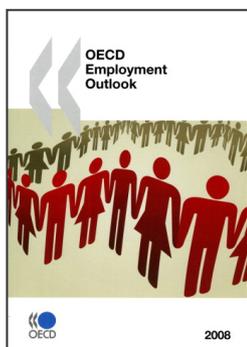
StatLinks 

**Accédez aux fichiers Excel®
à partir des livres imprimés !**

En bas à droite des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>.

Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet, il vous suffit de cliquer sur le lien.

Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.



Extrait de :
OECD Employment Outlook 2008

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/empl_outlook-2008-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2008), « Prendre un bon départ : le passage de l'école à la vie active dans les pays de l'OCDE », dans *OECD Employment Outlook 2008*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/empl_outlook-2008-3-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.